



N° 81-595-MIF au catalogue — N° 035

ISSN: 1711-8328

ISBN: 0-662-70505-X

Documents de recherche

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Apprentis inscrits : La classe de 1992, une décennie plus tard

par Sandrine Prasil

Division de la Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1 800 307-3382 Télécopieur : 1 613 951-9040



Statistique Statistics
Canada Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; courrier électronique : educationstats@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 81-595-MIF au catalogue est disponible gratuitement. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique Nos produits et services.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur www.statcan.ca sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.

Apprentis inscrits : La classe de 1992, une décennie plus tard

Sandrine Prasil
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2005

N° 81-595-MIF2005035 au catalogue

Périodicité : irrégulier

ISSN 1711-8328

ISBN 0-662-70505-X

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 81-595-MIE2005035)

Remerciements

L'auteur aimerait remercier tous ceux et toutes celles qui ont été impliqués dans le développement et la production de cette étude.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Remerciements	4
Résumé	6
Introduction	7
1. L'apprentissage au Canada dans le contexte actuel	8
2. Cadre conceptuel : achèvement d'un programme et obtention d'un certificat	14
3. Analyse par province	22
Principales constatations concernant l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta	25
Nouveau-Brunswick	26
Ontario	29
Alberta	32
4. Discussion	36
Raisons possibles de l'inachèvement	36
Limites des données du SIAE et améliorations futures	38
Approfondir l'analyse	38
Conclusion	40
Bibliographie	41
Annexe 1 : Liste des métiers	42
Annexe 2 : Tableaux provinciaux	45
Annexe 3 : Indicateurs d'achèvement	85
Notes en fin de texte	101
Index cumulatif	103

Résumé

Au cours des prochaines années, le Canada risque de connaître des pénuries de travailleurs dans certains métiers et dans certaines régions. Pour aider à bâtir une économie à niveau élevé de compétences, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) a entrepris, avec les provinces et les territoires canadiens, d'étudier les divers aspects de la situation actuelle de l'apprentissage.

On s'est employé à étudier notamment les taux d'achèvement de programme des apprentis inscrits, qui sont perçus comme faibles. La présente étude pilote suit, sur une période de 11 ans, une cohorte longitudinale d'apprentis qui se sont inscrits à un programme en 1992. Le rapport aborde la qualité et les lacunes des données administratives dont on dispose actuellement pour mesurer les taux d'achèvement. Enfin, il présente une étude méthodologique portant sur les avantages et les inconvénients de différentes méthodes de calcul d'un taux d'achèvement.

À l'aide du Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE), la présente étude pilote aborde les résultats des trois provinces qui étaient en mesure de fournir des données au niveau individuel sur la période de 11 ans : le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Alberta.

Le présent rapport propose un bref aperçu de divers aspects de l'apprentissage au Canada. Il utilise un cadre de travail pour analyser les résultats de la cohorte longitudinale de 1992. Enfin, il propose des possibilités de recherche future et des améliorations à apporter à la qualité des données du SIAE.

Les principaux résultats des trois provinces étudiées montrent qu'en 11 ans, depuis l'inscription initiale en 1992, environ la moitié des apprentis ont complété le programme qu'ils avaient commencé, près de la moitié l'ont abandonné et, selon la province, de 5 % à 12 % poursuivaient toujours leur formation après 11 ans¹. Les finissants étaient moins nombreux chez les apprentis âgés. La plupart des achèvements ont eu lieu de quatre à six ans après l'inscription.

Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE)

L'analyse a été menée à l'aide des données annuelles du SIAE recueillies depuis le début des années 1990. Cette base de données recueille des renseignements sur le nombre d'apprentis inscrits et le nombre de certificats décernés par métier. On a rapproché les données de 1992 à celles de 2002 au niveau individuel, par province ou territoire. Il n'était pas possible de mesurer la mobilité interprovinciale, car les identificateurs changent lorsqu'un apprenti change de province ou de territoire. Il est possible que les apprentis qui quittent une province et qui s'inscrivent ou qui complètent leur formation dans une autre province soient compris dans les « décrocheurs » de leur province d'origine.

Introduction

Au cours des prochaines années, le Canada risque de connaître des pénuries de travailleurs dans certains métiers et dans certaines régions². Pour aider au développement d'une économie à niveau élevé de compétences, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) s'est fixé comme objectif d'intensifier les programmes d'apprentissage à l'échelle du pays. Les programmes de formation en apprentissage offrent à l'économie canadienne une importante source de travailleurs qualifiés. Ces programmes comprennent une formation en classe et une formation en milieu de travail. Après avoir complété avec succès les deux composantes, l'apprenti obtient un certificat provincial. Ces programmes sont structurés de façon à répondre à la fois aux besoins de l'économie et aux contraintes auxquelles font face les participants éventuels. Il existe environ 275 métiers dans les provinces et territoires qui offrent des programmes d'apprentissage (voir la liste à l'annexe 1).

Dans le contexte actuel, il devient nécessaire d'évaluer l'exactitude des mesures existantes du succès et de l'évolution des programmes. Il est également nécessaire d'évaluer la qualité des données existantes sur les apprentis inscrits et de déceler les lacunes statistiques.

Les taux d'achèvement constituent une estimation couramment utilisée de la mesure dans laquelle les participants obtiennent un certificat d'apprentissage. Ils reflètent également la qualité intrinsèque de la structure des programmes offerts. À l'heure actuelle, il existe plus d'une méthode pour mesurer les taux d'achèvement nationaux et provinciaux. Depuis qu'on a commencé à recueillir des données administratives provinciales et territoriales au début des années 1990, le nombre annuel d'apprentis qui obtiennent leur certificat varie entre 16 000 et 19 000. Or, le nombre d'apprentis qui s'inscrivent chaque année est environ dix fois supérieur : il va de 165 000 à 215 000. À première vue, il semble qu'en cours de programme, des contraintes comme l'accès à l'emploi, les obligations familiales et la conjoncture économique peuvent influencer l'engagement des apprentis à suivre une formation et prolonger la durée de leur apprentissage. Il convient d'aller au-delà des apparences pour comprendre la réalité derrière ces nombres.

Le présent rapport aborde les questions relatives à l'achèvement en se fondant sur une cohorte longitudinale créée à partir du Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE). Au cours des prochaines années, on répétera cette étude en ajoutant une nouvelle cohorte chaque année. D'une année à l'autre, l'analyse s'enrichira d'un nombre croissant de cohortes qui permettront d'établir des comparaisons et de mieux comprendre l'achèvement des programmes d'apprentissage.

1. L'apprentissage au Canada dans le contexte actuel

On se soucie de plus en plus du risque de pénurie dans divers métiers à l'échelle du Canada. Si les opinions sur la gravité de la question varient selon le métier et la province ou le territoire, un enjeu fait cependant l'unanimité : il faut accorder une attention particulière aux programmes d'apprentissage pour qu'il y ait suffisamment de travailleurs qualifiés certifiés au cours des prochaines années³. Le recrutement et le maintien en fonction des nouveaux apprentis pendant la décennie en cours auront une incidence directe sur l'offre future de travailleurs qualifiés. Bien des facteurs peuvent stimuler l'offre de compagnons⁴ : nombre d'apprentis qui obtiennent leur certificat, réglementation des programmes d'apprentissage, administration des programmes de métiers et de la remise de certificats, conjoncture du marché du travail, vieillissement de la population. Pour définir le contexte qui nous permettra de comprendre l'apprentissage au Canada, voici un aperçu de certains de ces facteurs.

Administration à l'échelle provinciale ou territoriale

Partout au pays, les lois et règlements provinciaux régissent la remise de certificats aux apprentis ainsi qu'aux personnes qui pourraient se qualifier à un métier. Selon le métier, la remise d'un certificat d'apprentissage peut être obligatoire ou facultative, ou il peut n'y avoir aucune exigence de formation en apprentissage (il peut s'agir plutôt d'une formation offerte au niveau collégial, par exemple). Pour travailler dans un métier qui exige un certificat obligatoire, il faut être un apprenti inscrit, posséder un certificat de qualification ou bénéficier d'une exemption.

Il incombe aux provinces et aux territoires d'établir et d'administrer les programmes d'apprentissage. L'importance de la formation en milieu de travail ainsi que la longue tradition des programmes offerts contribuent aux écarts provinciaux et territoriaux qui font obstacle à toute analyse significative à l'échelle nationale. Par conséquent, la durée et l'administration des programmes, le type de certificat décerné et le rôle joué par l'industrie dans la formation varient selon le métier et la province ou le territoire.

Tous les programmes d'apprentissage comprennent une formation en classe (technique) et une formation en milieu de travail, et la plupart aboutissent à l'obtention d'un certificat. Toutefois, ces programmes sont différents à bien des égards, selon le métier auquel ils donnent accès et la province ou le territoire dans lequel ils sont proposés. Certaines provinces offrent aussi une formation préalable à l'apprentissage de certains métiers pour aider les futurs apprentis à décider de participer ou non à un programme d'apprentissage et à se préparer en conséquence.

Provinces étudiées

La présente étude porte sur trois provinces : l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta. On a retenu uniquement les provinces qui disposaient de données au niveau individuel sur la période de 11 ans. On a exclu le Manitoba, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse parce qu'elles ne possédaient pas de données individuelles en 1992. On a exclu la Colombie-Britannique parce que la structure des identificateurs des apprentis a changé durant la période de 11 ans et qu'on ne disposait pas d'indice de concordance pour lier les données sur l'ensemble de la période. Terre-Neuve a aussi connu une interruption de sa structure d'identificateurs, mais on disposait d'un indice de concordance. Pendant un certain nombre d'années, la province n'a produit que des données agrégées. Au Québec, l'univers des apprentis n'était pas défini de la même manière que dans les autres provinces. La définition en usage au Québec fera l'objet d'un rapprochement et pourra servir dans des études ultérieures.

Métiers portant le Sceau rouge

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, il existe environ 275 métiers, dont quarante-cinq portent le Sceau rouge (voir la liste à l'annexe 1).

Ces métiers font l'objet de normes établies à l'échelle de plusieurs provinces et territoires pour répondre aux besoins de l'industrie. Ainsi, un certificat de compétence du Sceau rouge permet à un compagnon de passer d'une province à l'autre sans formation ni examen supplémentaire. Les apprentis qui passent d'une province ou d'un territoire à un autre avant de compléter leur formation sont évalués dans le but de voir quelle technique ou formation (collégiale) est encore requise pour l'obtention d'un certificat. Un métier portant le Sceau rouge exige que l'apprenti subisse un examen obligatoire pour travailler dans d'autres provinces, mais pas nécessairement qu'il obtienne un certificat obligatoire à l'intérieur d'une province.

Il existe diverses façons d'administrer le certificat de compétence du Sceau rouge. La plupart des provinces et des territoires font subir un seul examen interprovincial qui permet aux candidats de devenir qualifiés dans un métier dans la province et à l'échelle du pays. Il fallait auparavant obtenir une note supérieure à l'examen pour mériter un certificat de compétence du Sceau rouge. Récemment, on a supprimé cette distinction. Certaines provinces font toujours subir deux examens distincts : l'un pour le programme d'apprentissage, l'autre pour le certificat de compétence du Sceau rouge. Dans ces provinces et territoires, il n'est pas requis de passer l'examen interprovincial pour l'obtention d'un certificat. Le Québec n'offre pas de certificat de compétence du Sceau rouge.

Conjoncture du marché du travail

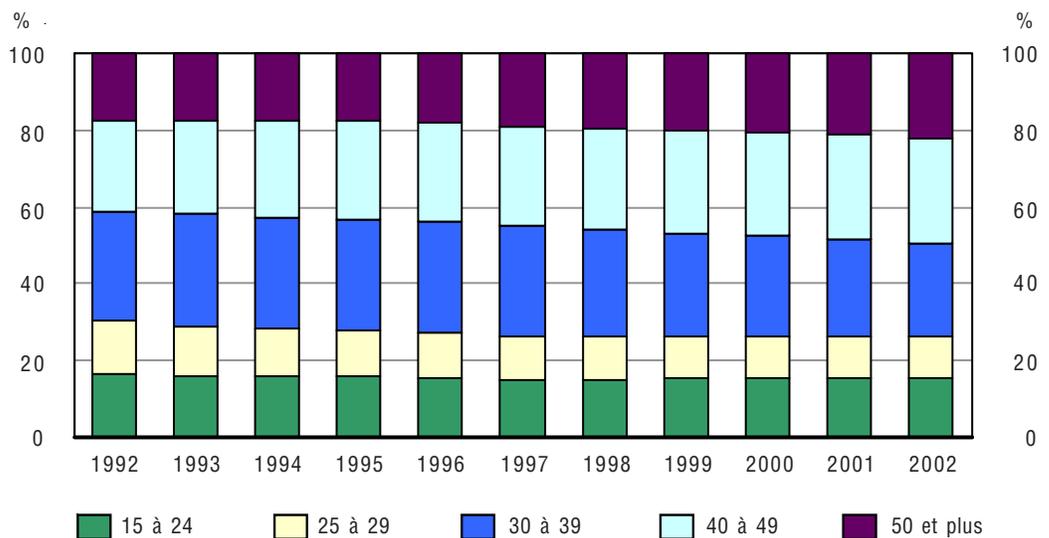
Plus la conjoncture économique est favorable, plus les personnes qualifiées dans un métier et les apprentis sont nombreux à être occupés. La hausse de la demande de travailleurs de métier se traduit habituellement par l'accroissement du nombre d'apprentis inscrits. En 2002, par exemple, plus de 50 000 Canadiens se sont inscrits aux programmes d'apprentissage dans les métiers de la construction de bâtiments, car le secteur de la construction, et notamment de la construction résidentielle, était alors en pleine expansion⁵. Si l'intensification de la demande incite les gens à s'inscrire aux programmes de formation, c'est pourtant durant ces périodes que les industries sont portées à déclarer de grandes pénuries de gens de métier et d'apprentis, en partie à cause du délai entre l'inscription initiale et l'obtention du certificat. Toutefois, les mêmes employeurs peuvent trouver difficile d'employer des apprentis si la croissance économique ralentit.

La période étudiée, celle de 1992 à 2002, a été marquée par une forte récession suivie, dans la deuxième moitié de la décennie, par une nette amélioration de la conjoncture économique⁶.

Vieillessement de la main-d'œuvre

Outre la conjoncture globale du marché du travail, un autre facteur peut influencer l'offre d'apprentis sur ce marché, soit le vieillissement de la population des personnes de métiers, allié à la lenteur de l'arrivée de jeunes personnes de métier certifiées. Le vieillissement de la population des personnes de métier reflète la répartition selon l'âge de la population canadienne. De plus en plus de baby-boomers approchent de l'âge de la retraite, ce qui a tendance à réduire l'offre de gens de métier. La figure 1 illustre le vieillissement de la population active occupée au cours de la période de 11 ans étudiée. La proportion des personnes occupées âgées de 40 ans et plus est passée de 41 % à 49 %.

Figure 1
Personnes occupées, 1992 à 2002



Source : Enquête sur la population active.

Si l'on examine de plus près la répartition selon l'âge par métier, trois groupes de métiers se détachent sur le plan de la proportion relative des groupes d'âge⁷.

Les travailleurs de l'industrie de la construction étaient parmi les plus âgés. En 1992, selon les données de l'enquête sur la population active, près de 60 % des travailleurs occupés – mécaniciens de chantier de construction et mécaniciens industriels, conducteurs de grues et électriciens industriels – étaient âgés de 40 ans et plus; en 2002, la proportion approchait les 70 %.

Les travailleurs de l'industrie du transport étaient plutôt « d'âge moyen ». En 2002, environ 40 % des réparateurs et des mécaniciens de véhicules automobiles étaient âgés de 40 ans et plus.

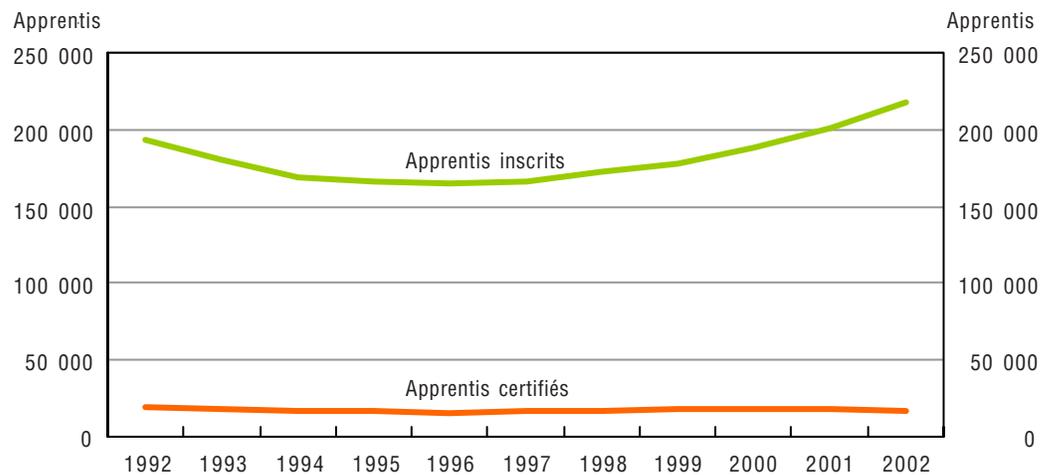
Enfin, le troisième groupe est caractérisé par une forte proportion de jeunes gens, même si l'on observe aussi la même tendance au vieillissement. Environ 50 % des cuisiniers avaient entre 15 et 29 ans. Néanmoins, la proportion des personnes de 40 ans et plus était passée de 29 % à 36 % au cours de la période de 11 ans. Les coiffeurs stylistes étaient aussi relativement jeunes, mais eux aussi vieillissaient, la proportion des personnes de 40 ans et plus étant passée de 30 % à 41 %.

Apprentis certifiés

La figure 2 montre le nombre de personnes ayant complété des programmes d'apprentissage et le nombre d'apprentis inscrits⁸ chaque année de 1992 à 2002. Le nombre d'inscriptions a augmenté depuis le milieu des années 1990, ce qui reflète sans doute la reprise de l'économie après la récession du début de la décennie, alors que le nombre de certificats décernés est resté relativement stable. En 2002, 234 460 personnes étaient inscrites à des programmes de formation, en hausse de 7,8 % par rapport à 2001 et de 40,8 % par rapport à 1996. Il s'agissait de la septième hausse annuelle d'affilée. Dans la plupart des cas, le nombre d'inscriptions comprend toutes les personnes ayant commencé un programme à un moment ou l'autre, sans l'abandonner. Toutefois, il y a toujours un délai entre l'inscription et l'obtention du certificat. Si le nombre de certificats décernés n'a pas encore augmenté à la suite de l'accroissement des cohortes au cours des années précédentes, il pourrait cependant le faire au cours des prochaines années.

Figure 2

Répartition des apprentis selon le nombre d'inscriptions et le nombre de certificats décernés, 1992 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Parcours vers l'achèvement d'un programme et l'obtention d'un certificat⁹

La décision de s'inscrire à un programme d'apprentissage et de le compléter dépend de divers facteurs dont il est difficile de mesurer systématiquement l'incidence directe. Par exemple, lorsque le marché du travail est vigoureux, les apprentis peuvent être plus nombreux à s'inscrire à un programme en espérant que la conjoncture économique sera aussi favorable lorsqu'ils l'auront complété. Ceux qui sont déjà inscrits peuvent décider d'abandonner leur programme pour profiter de perspectives d'emploi immédiates ou de compléter leur programme plus rapidement en sachant qu'ils ont un emploi auprès de leur employeur actuel. Lorsque l'économie ralentit, les apprentis peuvent avoir plus de mal à trouver un employeur qui offre une formation et être moins encouragés à s'inscrire, à conserver leur emploi de formation ou à trouver un emploi s'ils obtiennent un certificat.

Compte tenu de tous ces facteurs, outre l'achèvement d'un programme suivi par l'obtention d'un certificat, les apprentis peuvent emprunter d'autres parcours pour devenir des personnes de métier :

- Achèvement d'un programme sans obtention d'un certificat

Après avoir complété sa formation en milieu de travail et sa formation en classe, un apprenti peut attendre quelques années avant de subir l'examen provincial de qualification professionnelle. S'il reste un apprenti après avoir satisfait aux exigences officielles en matière d'achèvement, il continue d'apprendre le métier et de gagner un salaire. Dans certaines provinces, il n'y a pas de pénalité si l'apprenti ne subit pas l'examen de qualification dans un certain délai.

- Obtention d'un certificat sans achèvement d'un programme
Il n'est pas nécessaire d'être un apprenti inscrit ni de compléter un programme d'apprentissage pour devenir « qualifié dans un métier », pourvu que le nombre d'années d'expérience et d'autres qualifications permettent à la personne de réussir à l'examen de qualification professionnelle (et à l'examen du Sceau rouge). Toutefois, il n'est peut-être pas aussi facile d'abandonner un programme d'apprentissage et de trouver un emploi dans le métier correspondant.
- Obtention d'un certificat même s'il n'est pas exigé
Un apprenti qui étudie un métier pour lequel la Loi n'exige pas d'examen obligatoire peut quand même obtenir un certificat pour améliorer ses perspectives d'emploi et gagner un meilleur salaire.

Dans la présente section, nous avons présenté les éléments liés au fonctionnement des programmes d'apprentissage et certains facteurs socio-économiques qui influencent l'accès à l'apprentissage et la persévérance des apprentis. À partir de ce contexte, la section suivante présente un cadre conceptuel décrivant les étapes que suivent les apprentis pendant leur apprentissage, depuis le moment de leur inscription jusqu'à l'achèvement du programme et à l'obtention de leur certificat.

2. Cadre conceptuel : achèvement d'un programme et obtention d'un certificat

La présentation d'un cadre de travail sert ici à formuler des questions pertinentes concernant la recherche sur l'achèvement de l'apprentissage. Parmi ces questions figurent les suivantes : Quels sont les facteurs qui influencent l'achèvement d'un programme et l'obtention d'un certificat? Quels sont les résultats possibles liés au succès des apprentis, comme l'achèvement d'un programme et l'obtention d'un certificat? Les apprentis travaillent-ils dans l'industrie correspondant à leur programme de formation?

Notre cadre de travail présente quatre grands éléments à prendre en compte lorsqu'on mesure l'achèvement d'un programme et l'obtention d'un certificat au sein d'une cohorte : i) le rôle des principaux intervenants, ii) l'incidence de la durée de la formation, iii) la définition de résultat : achèvement d'un programme et (ou) obtention d'un certificat, iv) la méthode axée sur la cohorte.

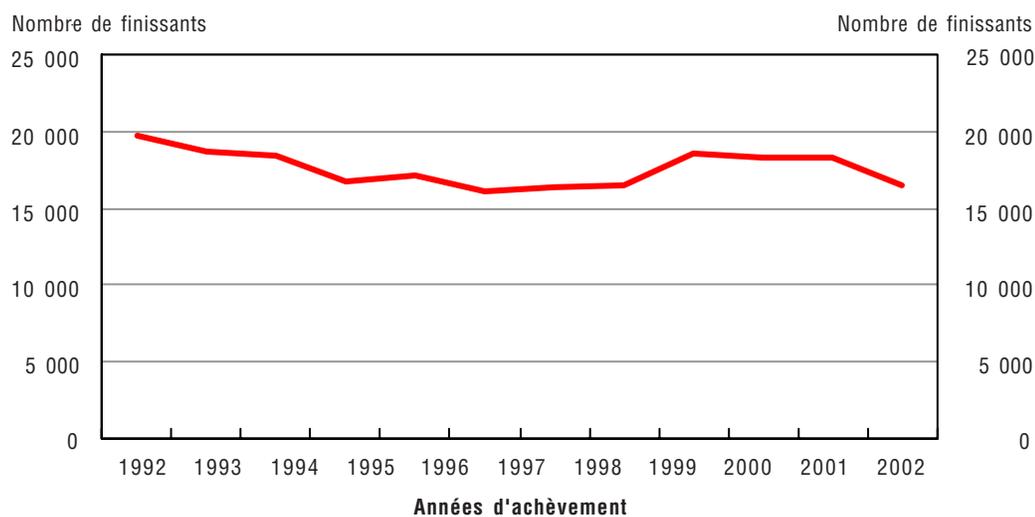
1. Principaux intervenants

Les établissements de formation, les provinces ou territoires et les industries ont un rôle à jouer pour fournir au marché du travail une offre à valeur ajoutée (voir la figure « Cadre conceptuel »; les principaux intervenants figurent en gras dans les cases carrées). Les établissements de formation et les industries préparent l'apprenti au marché du travail en offrant la formation en classe et la formation en milieu de travail. La plupart des provinces constituent les portes d'entrée et de sortie pour l'administration des inscriptions et de la remise de certificats. Le contexte économique de chaque province influe également sur le choix de métiers proposé aux apprentis. Une analyse par province est donc essentielle à la compréhension des taux d'achèvement.

Les estimations nationales et provinciales de l'achèvement peuvent refléter des réalités différentes. Comme nous l'avons vu plus haut, chaque province ou territoire a sa propre façon d'établir et d'administrer les programmes d'apprentissage. En outre, les programmes d'apprentissage sont liés aux cycles économiques aux niveaux des métiers et des provinces. Les administrateurs de programme rajustent le nombre de nouveaux apprentis selon les exigences du marché du travail; ils peuvent aussi adapter leur programme pour mieux répondre aux besoins de l'industrie. Les chiffres nationaux relatifs à l'achèvement peuvent donc être peu révélateurs, car les grandes provinces peuvent masquer les caractéristiques des petites. Les figures ci-dessous montrent la répartition des finissants au cours de la dernière décennie aux niveaux national et provincial et illustrent l'importance de l'analyse par province (voir les figures 3 et 4).

Figure 3

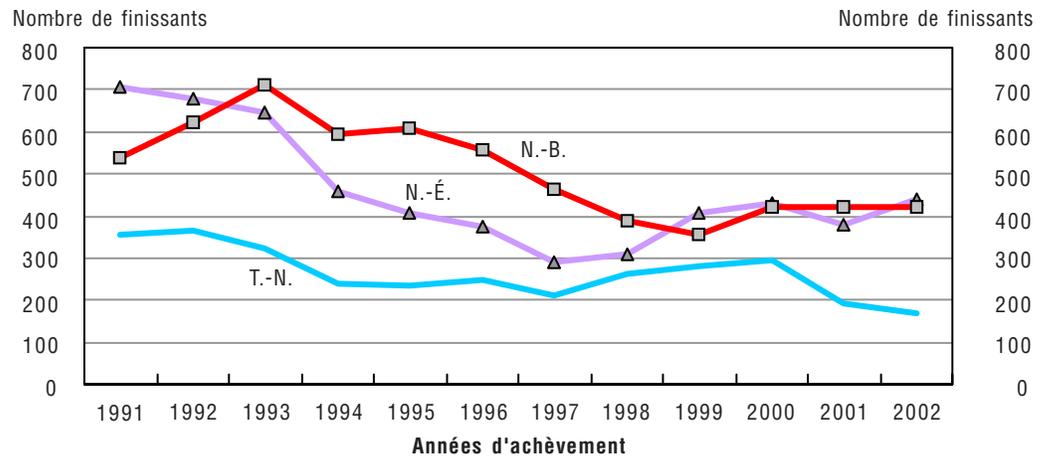
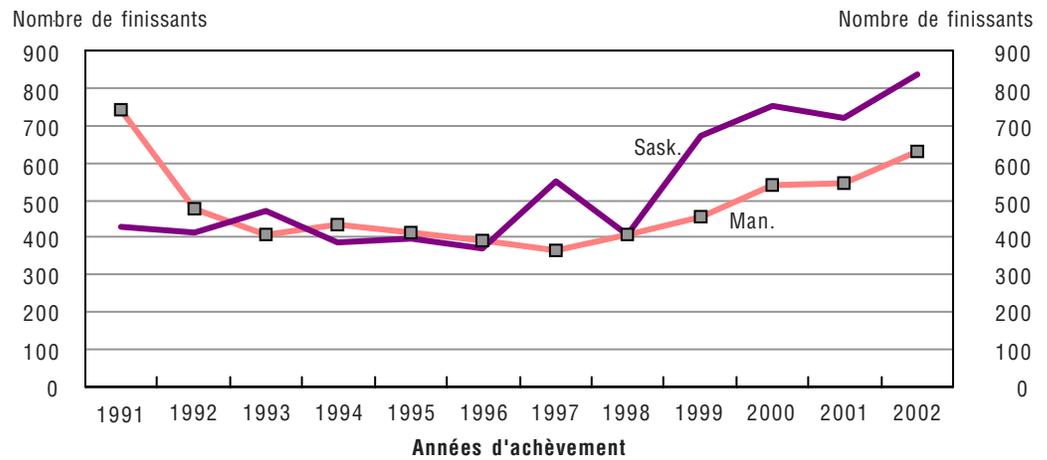
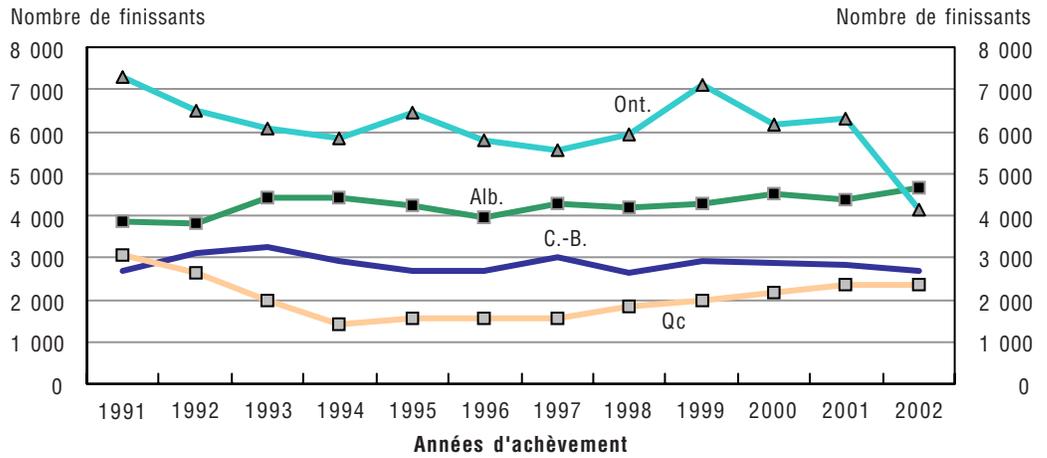
Répartitions nationale des finissants, 1991 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Les chiffres nationaux indiquent que le nombre de finissants n'a pas tellement fluctué au cours de la décennie écoulée. On a observé une hausse en 1999 et une baisse en 2002; cette dernière, enregistrée surtout en Ontario, était sans doute liée à des notes de passage élevées et à une interruption de travail qui a peut-être retardé la remise des certificats. Lorsqu'on examine seulement les estimations nationales, les autres provinces ne semblent pas avoir enregistré de hausse du nombre de finissants au cours des dernières années.

Figure 4
Répartitions provinciales des finissants



Source : Système d'information sur les apprentis enrégistrés.

2. Durée de la formation

Un autre aspect du succès, dont tient compte le présent cadre de travail, est la durée nécessaire à l'achèvement d'un programme et à l'obtention d'un certificat. Si un apprenti prend plus de temps que la période prévue pour devenir certifié, peut-on parler de succès du point de vue du programme? Existe-t-il un délai au-delà duquel le coût de la formation est supérieur à l'avantage d'obtenir un certificat? Un taux d'obtention d'un certificat (ou d'achèvement d'un programme) pourrait donc être axé spécifiquement sur les personnes ayant été certifiées dans le délai prévu. Pour les besoins du présent rapport, toutefois, nous tenons compte de tous les achèvements ou de tous les certificats obtenus, sans égard au temps.

Les parcours choisis par les apprentis influencent directement les mesures de l'achèvement d'un programme et de l'obtention d'un certificat. Si la durée est plus longue que prévu, les apprentis ont plus d'occasions de changer d'idée en ce qui concerne l'achèvement de leur formation. Plus la formation prend de temps, plus le marché du travail risque de changer et d'influer sur la décision de rester ou non dans un métier. En outre, les apprentis doivent suivre un certain nombre d'heures de formation en milieu de travail; l'accès à l'emploi a donc une incidence directe sur leur capacité de répondre à cette exigence. Enfin, la durée influence directement le calcul des taux d'achèvement lorsque, la période de formation étant plus longue que prévu, une population est répartie sur un plus grand nombre d'années, ce qui réduit le nombre d'apprentis complétant leur formation chaque année.

3. Définition des résultats : achèvement d'un programme ou obtention d'un certificat

Du point de vue de l'administrateur d'un programme, l'obtention d'un certificat (succès à l'examen de qualification dans un métier) constitue une mesure du succès. Le résultat est l'obtention d'un certificat, et pas seulement l'achèvement du programme. Toutefois, les résultats montrent que certains apprentis poursuivent leur formation même après avoir satisfait aux exigences (nombre d'heures complétées). On peut en déduire que le groupe de finissants peut être plus grand que le groupe d'apprentis certifiés (voir l'encadré Méthodologie). Par conséquent, la mesure de l'obtention d'un certificat peut être inférieure à celle de l'achèvement d'un programme. Il peut s'avérer pertinent d'établir à la fois des mesures par métier et par province et territoire. Ainsi, des variables liées à l'achèvement de la formation en classe, à celle de la formation en milieu de travail, à l'achèvement des deux et à l'obtention d'un certificat peuvent toutes s'avérer pertinentes.

4. Méthode de mesure des taux d'achèvement axée sur la cohorte

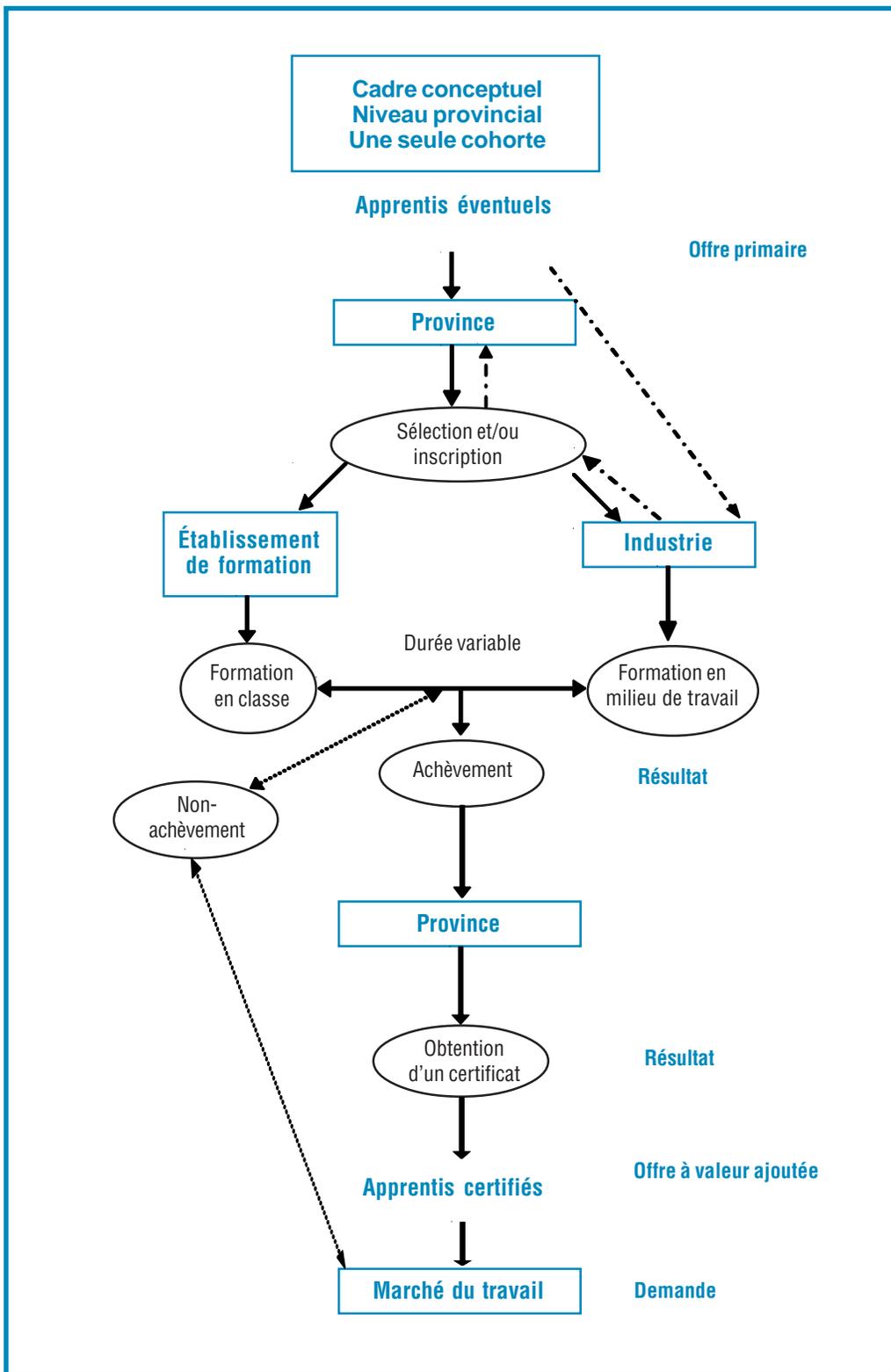
Une cohorte est composée de personnes regroupées ensemble par un aspect commun. Dans la présente étude, on entend par cohorte les personnes qui se sont inscrites à un programme d'apprentissage la même année, soit en 1992. Selon la méthode axée sur la cohorte et utilisée dans la présente étude, le taux d'achèvement mesure le nombre d'apprentis ayant commencé en 1992 et complété leur programme au cours de la période de 1992 à 2002 et les compare à l'ensemble des apprentis ayant commencé en 1992. Les indicateurs de cohorte fondés sur un groupe de personnes

ayant toutes commencé au cours de la même période peuvent faciliter l'interprétation des tendances en donnant un tableau précis de chaque cohorte pour n'importe quelle année. On a souvent calculé les taux d'achèvement annuels en rapprochant le nombre d'inscriptions avec celui des achèvements à un niveau agrégé. Le nombre d'inscriptions englobe généralement les personnes qui ont commencé à des moments différents ou qui appartiennent à des cohortes différentes.

Achèvement d'un programme et obtention d'un certificat

Recueillies à l'aide du Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE), les données actuelles sur l'achèvement, c.-à-d. sur les apprentis satisfaisant aux exigences de la formation en classe et de la formation en milieu de travail, correspondent étroitement aux données sur l'obtention d'un certificat, pour trois raisons principales : 1) les lignes directrices du SIAE à l'intention des provinces et des territoires supposent que l'obtention d'un certificat a lieu immédiatement après l'achèvement d'un programme; 2) certaines provinces assimilent l'obtention d'un certificat à l'achèvement d'un programme; 3) le SIAE ne recueille pas le nombre d'heures passées chaque année au travail. On suppose, par défaut, que si un apprenti figure dans la base de données pendant une année, il a suivi le nombre d'heures exigées pour le métier durant cette année. Ce nombre d'heures prévu peut être inférieur au nombre d'heures habituel en raison du cycle économique de la province.

La principale différence entre le nombre de finissants et le nombre d'apprentis certifiés s'explique par le fait que le SIAE recueille des données sur les personnes qui se sont inscrites à l'origine comme apprentis, qui ont ensuite abandonné et qui ont obtenu plus tard un certificat en étant personne de métier. La plupart de ces personnes n'ont pas de statut d'achèvement à titre d'apprenti. L'annexe 2 présente des données d'achèvements et d'obtention de certificat.



Le nombre d'apprentis qui s'inscrivent chaque année au programme influence le nombre *total* de personnes inscrites au cours d'une année donnée et, par conséquent, le nombre d'achèvements annuels éventuels. L'interprétation de l'impact sur les taux d'achèvement, de cohortes combinées en un seul nombre d'inscriptions est rendue encore plus complexe par les diverses caractéristiques socio-économiques de chaque cohorte. Les chiffres annuels agrégés de l'achèvement deviennent une moyenne implicite des cohortes qui produisent des finissants.

On peut utiliser quelques indicateurs, dont un indicateur simple : l'indicateur annuel d'achèvement d'une cohorte (IACC). Il convient de l'utiliser lorsqu'on suit une cohorte à l'intérieur d'une province. Les finissants¹⁰ sont des apprentis qui se sont inscrits la même année; on les compare à la population totale qui s'est inscrite au même moment qu'eux. Les finissants peuvent prendre le nombre d'années recommandé « x » pour compléter leur programme, ou une période plus courte ou plus longue.

$$IACC_t = \frac{\text{Finissants de la cohorte}_{t-x} \text{ AU COURS de l'année }_t}{\text{inscrits}_{t-x}}$$

x = temps d'achèvement

t = année en cours

Par exemple, supposons que 1 000 apprentis se sont inscrits à un programme en 2001 et qu'on ne comptait aucun finissant en 2001, cinq en 2002, cinquante en 2003 et cent en 2004. Les taux d'achèvement seraient respectivement de 0,5 %, 5 % et 10 % pour 2002, 2003 et 2004. Cet indicateur peut aussi être cumulatif avec le temps s'il comprend tous les apprentis ayant commencé au cours d'une année donnée et complété leur programme *avant* l'année en cours. C'est cet indicateur cumulatif d'achèvement d'une cohorte (ICCC) que nous utilisons dans le présent rapport.

$$ICCC_t = \frac{\text{Cumul des finissants de la cohorte}_{t-x} \text{ JUSQU' À l'année }_t}{\text{inscrits}_{t-x}}$$

x = temps d'achèvement

t = année en cours

En prenant le même exemple, on compterait 155 finissants sur 1 000 apprentis inscrits. Cette cohorte afficherait alors un taux d'achèvement de 15,5 % après quatre ans.

Indicateurs d'achèvement

On peut utiliser plus d'un indicateur pour mesurer l'obtention d'un certificat ou l'achèvement d'un programme, car chaque type d'indicateur fournit des renseignements spécifiques. L'annexe 3 présente divers indicateurs et précise leurs avantages et leurs inconvénients. Le choix d'un indicateur est motivé avant tout par l'information à mesurer et par ses avantages et ses inconvénients. La disponibilité et la qualité des indicateurs dépendent des données utilisées pour les calculer. Les indicateurs constituent un outil parmi d'autres pour formuler des recommandations concernant les programmes d'apprentissage.

Ces deux indicateurs ont l'avantage d'être relativement faciles à utiliser. Chaque cohorte reste distincte, ce qui permet de comparer les cohortes entre elles et de comprendre l'incidence d'un cycle économique sur une cohorte. Il convient d'utiliser ces indicateurs pour les programmes d'une même durée. On doit comparer les cohortes avec soin, car divers facteurs socio-économiques peuvent les influencer différemment avec le temps. La taille d'une cohorte peut aussi influencer sur le taux d'achèvement et doit être prise en compte dans la comparaison.

Ce ratio pourrait donner un taux d'achèvement de 100 % en supposant qu'il n'y ait ni abandons ni transferts. Les données du SIAE tiennent compte indirectement des transferts d'une province à l'autre puisque les apprentis ont des chances de compléter leur programme plus tôt. Toutefois, aucune variable spécifique n'indique la valeur du transfert. Une cohorte doit comprendre tous les transferts, et l'expérience créditée doit aussi être prise en compte.

3. Analyse par province

Le présent rapport suit, sur une période de onze ans, une cohorte d'apprentis inscrits qui ont commencé leur formation en 1992 dans trois provinces : le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Alberta. Les données proviennent du Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE) (voir l'encadré Méthodologie). Nous avons tenu compte des principaux métiers dans chaque province (voir l'annexe 1). Nous examinons les parcours d'apprentissage en nous penchant sur la répartition des finissants, des décrocheurs et des apprentis qui poursuivaient toujours leur formation en 2002. Nous établissons aussi une distinction entre l'achèvement et l'interruption, car une interruption n'indique pas toujours un inachèvement.

La cohorte qui nous occupe a commencé en 1992, pendant une récession. En raison de la conjoncture économique, les apprentis peuvent avoir choisi diverses options. Ils peuvent avoir abandonné leur programme avant de le compléter s'ils estimaient n'avoir aucune perspective d'emploi dans un avenir rapproché après avoir obtenu leur certificat. Par contre, ayant trouvé une place d'apprenti, ils peuvent avoir décidé de la conserver plus longtemps, en attendant de trouver de meilleures perspectives d'emploi.

Définitions et limites des données

Unité de mesure : une personne qui apprend ou un statut d'apprentissage

La plupart des tableaux présentent un apprenti inscrit comme ayant un statut particulier à un moment donné : un finissant, un décrocheur ou un persévérant. Toutefois, un finissant peut compléter plusieurs formations; un « décrocheur » (appelé aussi « non-persévérant » ou « sortant ») peut être un « décrocheur temporaire » (s'il reprend sa formation) ou un « décrocheur permanent » (s'il ne la reprend pas). Il est entendu qu'un décrocheur permanent peut choisir de poursuivre des études plus poussées ou travailler dans une autre profession spécialisée. Un décrocheur peut interrompre sa formation une ou plusieurs fois; une interruption peut être temporaire ou définitive. Un « non-finissant » peut être un décrocheur ou un persévérant.

Les tableaux 2 à 5 de l'annexe 2 présentent une répartition des finissants, des décrocheurs, des persévérants et des apprentis ayant obtenu un certificat. Si un apprenti a des statuts *différents* (par ex., finissant et décrocheur), il figure dans chaque tableau correspondant. Par conséquent, il existe des doubles comptes dans les tableaux 2, 3, 4 et 5. Si un apprenti a plus d'une fois le *même* statut (par ex., deux achèvements), il est dénombré une seule fois pour éviter le double compte de personnes à l'intérieur de chaque tableau. Par contre, le tableau 6 tient compte du nombre de statuts de chaque apprenti et donne le nombre total d'achèvements, de cas de non-persévérance, de cas de persévérance et de certificats obtenus, sans égard au nombre d'apprentis. Le total des statuts d'apprentissage est supérieur au total des apprentis inscrits.

Définitions et limites des données

Cohérence longitudinale

À l'origine, le Système d'information sur les apprentis enregistrés n'a pas été conçu pour permettre une analyse longitudinale, mais plutôt comme une base de données servant à suivre le nombre d'inscriptions et d'achèvements chez les apprentis. Les bases de données étant différentes dans chaque province ou territoire, on utilise un modèle commun pour en extraire des renseignements qu'on envoie à Statistique Canada. Il a donc fallu apporter certaines modifications aux données de SIAE afin d'effectuer un suivi longitudinal des apprentis. Seules les variables déclarées de manière fiable dans toutes les provinces ont été retenues pour les besoins de l'analyse.

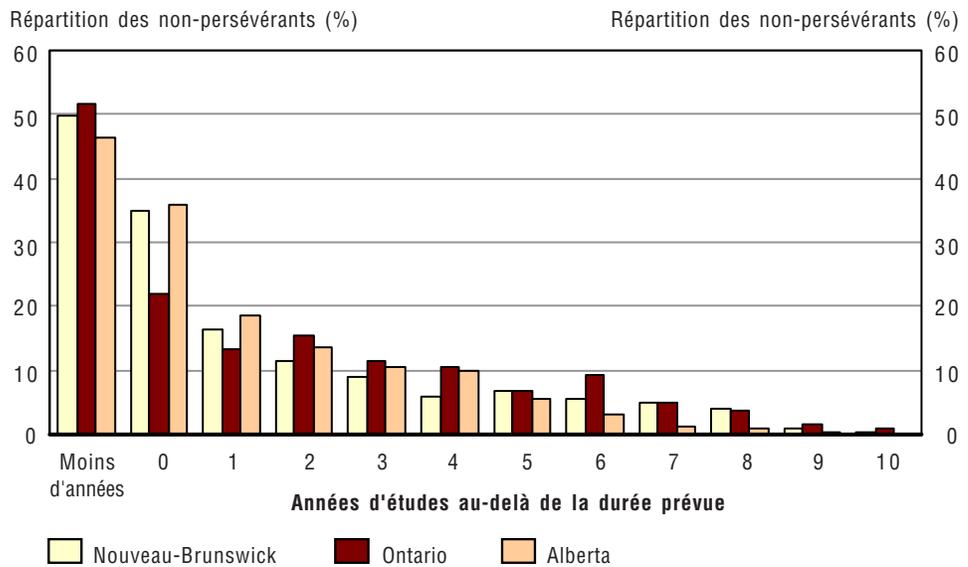
On a adopté une méthode minimaliste pour traiter le fichier longitudinal. Certaines modifications ont été apportées pour améliorer la cohérence du statut longitudinal dans les cas suivants : codes de métier erronés, apprentis n'ayant pas vraiment commencé en 1992, persévérants ou transferts manquants au cours des années suivantes, persévérants dans différents métiers, achèvement et décrochage répétés dans le même métier (années consécutives ou non), erreur dans la durée d'un programme, nouveaux débutants dans un métier différent sans nouvelle inscription (années consécutives ou non), obtention d'un certificat dans deux métiers différents au cours d'années consécutives, finissants poursuivant leur formation dans le même métier (années consécutives ou non), finissants abandonnant leur formation dans le même métier (années consécutives ou non). On a perdu certains cas isolés à cause de la modification de leur identificateur.

Certaines provinces ne suivent pas la formation en milieu de travail des apprentis, mais uniquement leur formation en classe. Par défaut, et sauf indication contraire, on suppose en général que l'apprenti poursuit sa formation l'année suivante. D'autres provinces, toutefois, recueillent ces renseignements. Comme ils ne sont pas disponibles pour toutes les provinces, le SIAE ne recueille pas ces renseignements.

Il est d'autant plus compliqué de vérifier le statut de non-persévérance d'un apprenti qu'il faut parfois compter de deux à trois ans avant que la base de données ne reçoive une confirmation de la non-persévérance¹¹. Quelques décrocheurs semblent avoir abandonné après un certain nombre d'années parfois supérieur à la durée requise pour compléter un programme. Toutefois, la plus forte proportion a abandonné à l'intérieur d'un nombre d'années inférieur à la durée prévue du programme (catégories « nombre inférieur d'années » et « 0 »).

Figure 5

Répartition en pourcentage des non-persévérants selon le nombre d'années d'études au-delà de la durée prévue du programme, 1992 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Définitions et limites des données

Durée de la formation en apprentissage

Il est difficile de déclarer de manière comparable la variable *durée prévue* dans toutes les provinces. La formation en milieu de travail comprise dans chaque programme prend un nombre variable d'heures selon la province et peut être suivie à l'intérieur d'un délai variable. Une année peut s'entendre d'une période de huit, neuf ou douze mois. De plus, à l'intérieur de chaque métier, il existe divers niveaux de compétences, définis le plus souvent en fonction d'un classement. En outre, la durée de la formation peut parfois varier en fonction du niveau des compétences déjà acquises par les apprentis avant leur inscription. La durée prévue de la formation dans un même métier peut donc varier à l'intérieur d'une province.

Toutefois, pour un programme donné à l'intérieur d'une province, on déclarait généralement la même durée. Par contre, la durée de certains programmes était plus variable. Dans ces cas particuliers, une analyse effectuée en fonction de la durée était fondée sur les renseignements déclarés en 1992, au début du programme.

Métiers étudiés

Les métiers examinés par province sont ceux qui comptaient le plus grand nombre d'apprentis inscrits en 1992. Par conséquent, la liste des métiers varie selon la province, ce qui peut limiter la comparaison (voir la liste complète des métiers à l'annexe 1).

Principales constatations concernant l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta

La période comprise entre le milieu des années 1990 et 2002 a été marquée par une forte croissance économique au Canada. Le PIB du Nouveau-Brunswick a augmenté de 49 %, celui de l'Ontario a progressé de 58 % et celui de l'Alberta a bondi de 105 %. Cette hausse était attribuable pour une bonne part à l'industrie manufacturière en Ontario et au Nouveau-Brunswick, et à l'industrie de l'exploitation minière, pétrolière et gazière en Alberta¹². Bon nombre d'apprentis ont complété leur formation dans le délai habituellement prévu pour un programme, soit de quatre à six ans après l'inscription, ce qui coïnciderait plus ou moins avec les années (1996 à 1998) de la forte reprise économique. Toutefois, les données actuelles ne permettent pas d'établir de lien direct entre l'achèvement d'un programme et le cycle économique.

Les apprentis nouvellement inscrits en 1992 étaient surtout des hommes

En 1992, les apprentis inscrits étaient surtout des hommes (neuf sur dix). L'Alberta comptait un peu plus de femmes en raison de l'apport du métier de coiffeur. Dans cette province, environ 68 % des apprentis des métiers de l'alimentation et des services étaient des femmes. Dans les trois provinces, cette catégorie de métiers comptait le plus grand nombre de femmes, suivie par un petit groupe d'« autres métiers » comprenant notamment les métiers de jardinier-paysagiste et de relieur (voir le tableau 1).

En 2002, environ la moitié des apprentis inscrits qui ont commencé en 1992 avaient complété leur programme de 1992

Selon la province, environ 47 % à 59 % des apprentis ont complété leur programme à l'intérieur de la période de 11 ans étudiée, et de 80 % à 88 % d'entre eux l'ont fait en suivant un parcours simple, sans changement de métier ni interruption (voir les tableaux 2 et 2.1). Fait intéressant, la plupart des finissants n'ont pas interrompu leur formation, et ce, dans la plupart des métiers, sans égard à leur taux d'achèvement. Cet aspect donne une certaine indication de l'importance de ne pas interrompre la participation à un programme.

La plupart des décrocheurs¹³ ne reprennent jamais leur formation

Environ 50 % des apprentis inscrits avaient interrompu leur formation à un moment donné durant la période de 11 ans. Selon la province, de 76 % à 88 % de ces apprentis n'ont jamais repris la formation professionnelle pour laquelle ils s'étaient inscrits en 1992. Certains « décrocheurs temporaires » – de 6 % à 13 %, selon la province – ont repris leur formation pour compléter un programme (voir les tableaux 3 et 3.1)¹⁴.

Certains poursuivaient toujours leur formation après 11 ans

Selon la province, de 5 % à 12 % des apprentis poursuivaient toujours leur formation après 11 ans; au cours des cinq premières années, le pourcentage des persévérants de la cohorte de nouveaux apprentis de 1992 a accusé une baisse marquée (voir les tableaux 4 et 6).

La plupart des apprentis ont obtenu un certificat de quatre à six ans après leur inscription

Si des remises de certificats ont eu lieu tout au long de la période de 11 ans visée par l'étude, on observe cependant une proportion très élevée de certificats décernés au cours de la période de quatre à six ans après l'inscription (en 1992). De 72 % à 87 % des apprentis certifiés avaient obtenu leur carte de qualification dans les six ans suivant leur inscription (voir le tableau 5.1).

On trouve moins de finissants chez les apprentis âgés

Des personnes de tous les âges suivent une formation en apprentissage. Dans toutes les provinces étudiées, les personnes de 20 à 24 ans représentaient le groupe d'âge le plus important, mais au moins la moitié des apprentis inscrits de 1992 avaient 25 ans et plus. On observe une proportion supérieure de jeunes apprentis ayant complété leur programme, mais pas de lien manifeste entre l'âge et le temps pris pour compléter la formation (voir les tableaux 1.1 et 2).

On observe des tendances semblables à travers les provinces et territoires pour des métiers spécifiques

Dans la plupart des métiers, il n'y avait pas de tendance uniforme en matière d'achèvement dans l'ensemble des provinces étudiées. Toutefois, les charpentiers-menuisiers et les cuisiniers semblaient enregistrer des taux d'achèvement systématiquement inférieurs à la moyenne. En fait, parmi les métiers de la construction, plusieurs métiers enregistraient des taux d'achèvement inférieurs à ceux qu'on trouve dans les autres catégories de métiers (voir le tableau 2).

Certains mythes sont détruits

On n'observe pas de lien apparent entre la durée d'un programme et les taux d'achèvement ou de décrochage. Les programmes de longue durée n'enregistraient pas de taux de décrochage élevés (voir les tableaux 2.2 et 3.2). Il n'y avait pas non plus de programme dont les apprentis, de manière uniforme, décrochaient plus rapidement (voir le tableau 3.1).

Nouveau-Brunswick

On observe autant d'achèvements que de cas de non-persévérance¹⁵

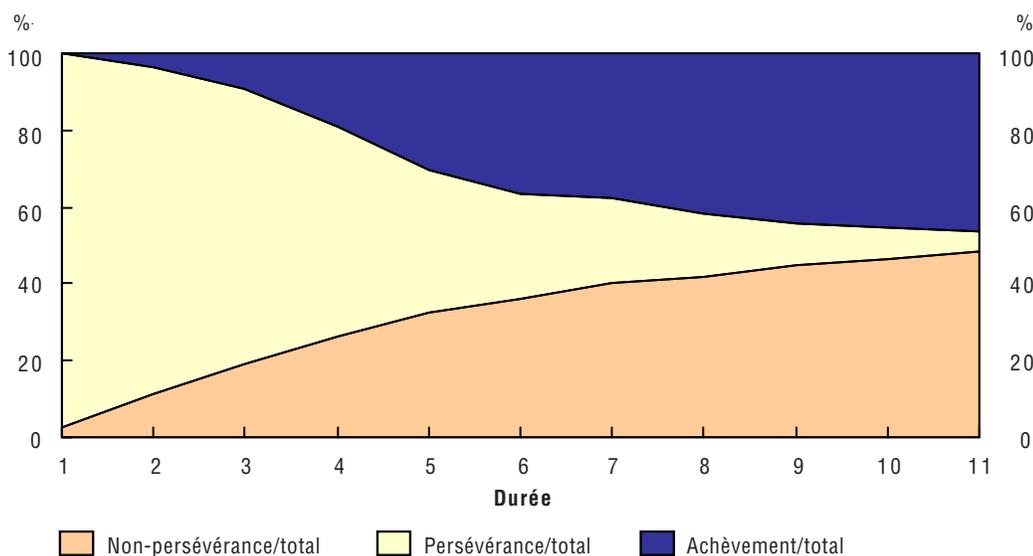
En 1992, environ 900 personnes ont commencé une nouvelle formation en apprentissage au Nouveau-Brunswick, dont quatre sur dix étaient âgées de 20 à 24 ans, ce qui représente le plus grand groupe d'âge pour la province. Le Nouveau-Brunswick comptait moins de métiers que les autres provinces visées par notre analyse, ce qui reflète sans doute la demande et les ressources disponibles. Les métiers les plus prisés par les apprentis inscrits étaient les suivants : charpentier-menuisier, électricien de construction, technicien à l'entretien de véhicules automobiles, cuisinier et plombier/monteur d'installations au gaz (voir les tableaux 1 et 1.1).

La figure ci-dessous illustre la part respective de trois statuts d'apprentissage¹⁶ (achèvement, non-persévérance et persévérance) au cours de la période de 11 ans au Nouveau-Brunswick. La partie intermédiaire montre que la proportion de statuts de persévérance rétrécit avec le temps pour être remplacée par une proportion croissante de statuts d'achèvement et de non-persévérance.

Après 11 ans, on comptait autant d'achèvements que de cas de non-persévérance. (voir le tableau 6 et la figure 6).

Figure 6

Statut d'apprentissage des nouveaux apprentis inscrits de 1992, Nouveau-Brunswick, 1992 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

En 11 ans, un apprenti sur deux a complété sa formation

Après 11 ans, la moitié des apprentis inscrits de 1992 avaient complété leur programme; de ce nombre, environ les trois quarts l'avaient complété au bout de six ans (voir les tableaux 2 et 6).

La plupart des apprentis ont complété leur programme à l'intérieur de la durée prévue¹⁷. La durée prévue de la plupart des programmes de 1992 était de quatre ans; dans le cas de certains métiers, elle était de trois ou cinq ans. Environ 60 % des finissants ont terminé à l'intérieur de la durée prévue du programme ou au terme d'une année supplémentaire. Ce chiffre comprend les apprentis qui ont pris moins que la période prévue, sans doute grâce à des équivalences (la formation antérieure en classe ou en milieu de travail étant créditée au titre de la formation professionnelle en cours) (voir le tableau 2.1).

Une forte proportion de finissants ont terminé leur programme dans le même métier. Par rapport à l'Alberta et à l'Ontario, le Nouveau-Brunswick affichait la plus forte proportion de finissants ayant terminé dans le métier pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992 (88 %). Les machinistes, les mécaniciens industriels (de chantier), les soudeurs et les plombiers/monteurs d'installations au gaz affichaient des taux

d'achèvement élevés. Même si les charpentiers-menuisiers et les cuisiniers enregistraient de faibles taux d'achèvement, ils avaient tendance à compléter leur programme sans interruption (voir les tableaux 2 et 2.1).

Environ 55 % des apprentis ont obtenu leur certificat¹⁸ de quatre à six ans après avoir commencé leur programme (voir le tableau 5.1). La proportion des jeunes apprentis ayant complété leur programme était plus élevée qu'en Ontario et en Alberta. Fait intéressant, une forte proportion d'apprentis âgés ont complété leur programme sans interruption (voir le tableau 2.1).

La plupart des apprentis qui sont devenus certifiés ont obtenu leur certificat dans le métier pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992 (94 %). Le faible pourcentage d'apprentis qui ont obtenu un certificat dans un métier différent avaient commencé en 1992 dans des métiers comme technicien à l'entretien de véhicules automobiles et mécanicien de véhicules automobiles et d'équipement lourd.

Si 78 % des apprentis certifiés s'étaient inscrits en 1992 dans un métier portant le Sceau rouge, 63 % ont finalement obtenu un certificat Sceau rouge (voir la liste des métiers portant le Sceau rouge à l'annexe 1).

Tableau A

Répartition des apprentis certifiés du Nouveau-Brunswick selon le type d'inscription en 1992 et le type de certificat

	Inscription en 1992 (%)
Métiers portant le Sceau rouge	78
Métiers ne portant pas le Sceau rouge	22
	Apprentis de 1992 certifiés (%)
Certificat Sceau rouge décerné à un apprenti	63
Autre certificat décerné à un apprenti	32
Certificat décerné à une personne de métier	5

Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Près de neuf apprentis sur dix qui ont décroché n'ont jamais repris leur formation

Le taux de décrochage peut être influencé par divers facteurs, dont le manque d'affinité avec un programme, des difficultés financières et la pénurie d'emplois. Environ la moitié des apprentis qui se sont inscrits en 1992 ont discontinué leur programme au moins une fois durant la période de 11 ans. Cette proportion est comparable à celles des autres provinces et territoires.

Une forte proportion d'apprentis ayant abandonné leur programme de 1992 n'ont jamais repris leur formation (88 %). Cette proportion de décrocheurs permanents¹⁹ était supérieure d'environ dix points de pourcentage à celle des autres provinces étudiées. Elle fait ressortir la difficulté de maintenir les apprentis en poste (voir le tableau 3.1).

Le fait de décrocher à un moment donné limite les chances de compléter la formation. La plupart des apprentis ayant décroché à un moment donné n'ont jamais complété leur programme (94 %).

À peu près 6 % des décrocheurs ont interrompu leur formation temporairement; une autre tranche de 6 % l'ont interrompue plusieurs fois. Parmi les principaux métiers, les charpentiers-menuisiers, les cuisiniers, les mécaniciens de camions et

de véhicules de transport accusaient un taux de non-persévérance élevé, alors que les plombiers, les soudeurs, les mécaniciens industriels (de chantier) et les machinistes affichaient une faible proportion de décrocheurs (voir les tableaux 3 et 3.1).

Environ 38 % des apprentis ont décroché deux ans ou plus *après* la durée prévue du programme. Toutefois, les décrocheurs peuvent avoir eu le temps d'acquérir des compétences avant d'abandonner leur formation. La plupart des métiers qui accusaient une forte proportion de décrocheurs enregistraient également une forte proportion d'apprentis qui discontinuaient leur programme à une étape ultérieure de leur formation (charpentiers-menuisiers, soudeurs). Dans la plupart des principaux métiers, le nombre médian d'années²⁰ aboutissant à un premier décrochage correspondait à la durée normale du programme, plus ou moins une année, à l'exception des machinistes, dont le temps médian d'achèvement était de six ans contre une durée prévue de quatre ans (voir les tableaux 3 et 3.1). Il faudrait approfondir l'analyse pour savoir si ce phénomène peut aussi être attribuable au fait que les administrateurs du programme sont informés avec retard du statut officiel de décrocheur de l'apprenti.

Le quart des persévérants avaient déjà complété leur programme au cours de la période de 11 ans

Environ 30 % des apprentis inscrits de 1992 poursuivaient toujours leur formation après six ans, et 6 % après 11 ans. Les trois quarts de ces persévérants n'avaient pas interrompu leur formation durant la période de 11 ans. Il faudrait approfondir l'analyse pour étudier les conditions qui peuvent mener une personne à poursuivre son apprentissage (voir les tableaux 4.1 et 6).

Le quart des persévérants avaient déjà complété leur programme au cours de la période de 11 ans; ils poursuivaient donc leur formation dans un métier différent de celui pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992. Toutefois, six persévérants sur dix apprenaient toujours le même métier. Les métiers de plombier/monteur d'installations au gaz, de charpentier-menuisier et de cuisinier enregistraient un taux de persévérance élevé (voir les tableaux 4, 4.1 et 6).

Ontario

Grâce à sa grande diversité industrielle, l'Ontario comptait le plus grand nombre de métiers différents offerts aux apprentis qui s'étaient inscrits en 1992 (voir l'annexe 1)²¹.

Au cours de la période de 11 ans, on a compté quatre achèvements pour cinq cas de non-persévérance²²

En 1992, plus de 8 300 personnes se sont inscrites à un programme d'apprentissage en Ontario, et neuf sur dix étaient des hommes. Les métiers du secteur de l'alimentation et des services ont accueilli la plus forte proportion de femmes (voir le tableau 1). Environ 37 % des apprentis étaient âgés de 20 à 24 ans, ce qui représente le plus grand groupe d'âge.

Tous les grands secteurs de l'économie étaient bien représentés dans le choix de programmes offerts. Parmi les principaux métiers figuraient les suivants (par ordre décroissant) : technicien à l'entretien de véhicules automobiles, électricien de construction, charpentier-menuisier, cuisinier, coiffeur/coiffeur-styliste, électricien

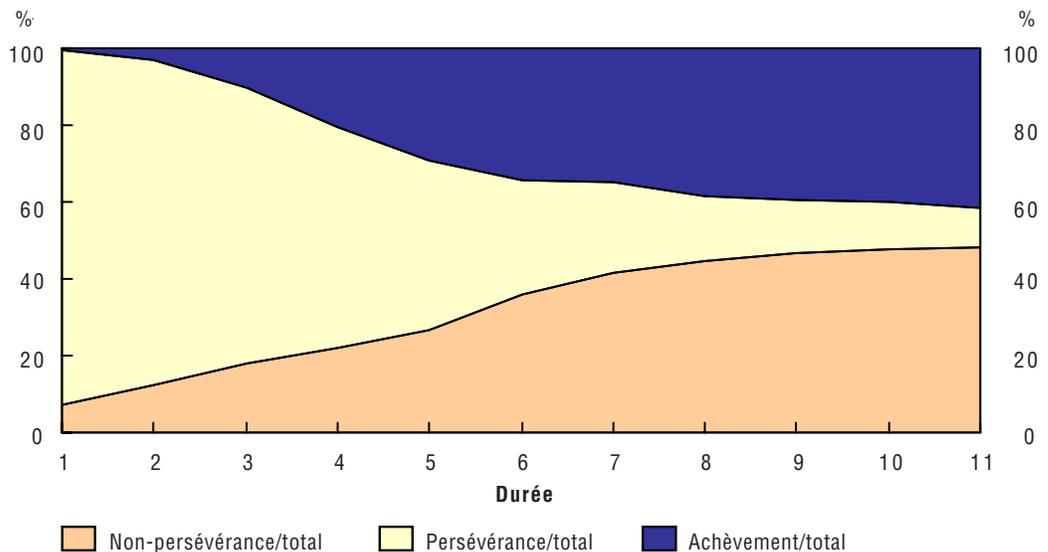
industriel, plombier/monteur d'installations au gaz, mécanicien industriel (de chantier) (voir le tableau 1.1).

La figure ci-dessous illustre la part respective de trois statuts d'apprentissage²³ (achèvement, non-persévérance²⁴ et persévérance) au cours de la période de 11 ans en Ontario. La partie intermédiaire montre que la proportion de statuts de persévérance rétrécit avec le temps pour être remplacée par une proportion croissante de statuts d'achèvement et de non-persévérance.

Après 11 ans, on comptait quatre achèvements de programme pour cinq cas de non-persévérance. Les achèvements ont atteint un sommet à la cinquième année, et les cas de non-persévérance, sept ans après l'inscription (voir le tableau 6 et la figure 7).

Figure 7

Statut d'apprentissage des nouveaux apprentis inscrits de 1992, Ontario, 1992 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Trois apprentis certifiés sur quatre ont obtenu leur carte de qualification au bout de six ans

Au cours de la période de 11 ans, quelque 47 % des apprentis inscrits de 1992 ont complété leur programme. Environ 61 % d'entre eux ont complété une année de la période prévue de leur programme. Parmi les principaux métiers, ceux d'électricien de construction, de plombier/monteur d'installations au gaz et de mécanicien industriel (de chantier) affichaient un taux d'achèvement supérieur à la moyenne. Environ quatre finissants sur cinq n'ont pas changé de métier et n'ont pas interrompu leur formation. Par rapport à l'Alberta et au Nouveau-Brunswick, l'Ontario est la seule province dont les taux d'achèvement sans interruption ont baissé chez les apprentis qui s'étaient inscrits à un âge avancé (voir les tableaux 2, 2.1 et 5.1).

Les métiers qui enregistraient de fortes proportions de finissants « sans interruption » n'étaient pas nécessairement ceux qui affichaient des taux d'achèvement élevés. Les charpentiers-menuisiers et les cuisiniers ont enregistré des taux d'achèvement respectifs assez faibles de 35 % et 32 %, mais 88 % des charpentiers-menuisiers et 90 % des cuisiniers qui ont complété leur programme l'ont fait sans interruption. Le métier d'électricien industriel accusait la plus forte proportion d'interruptions (voir les tableaux 2 et 2.1).

Trois apprentis certifiés sur quatre ont obtenu leur carte de qualification six ans après s'être inscrits. Environ 80 % des certificats décernés l'ont été au cours de la même période. Certains apprentis inscrits ont obtenu plus d'un certificat²⁵, ce qui explique pourquoi la proportion de certificats décernés est supérieure à celle des apprentis inscrits qui ont obtenu un certificat (voir le tableau 6).

La plupart des apprentis certifiés ont obtenu leur certificat dans le métier pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992 (95 %). Le faible pourcentage d'apprentis qui ont obtenu un certificat dans un métier différent avaient commencé en 1992 dans un métier tel que technicien à l'entretien de véhicules automobiles, mécanicien de véhicules automobiles et d'équipement lourd, électricien de construction et machiniste.

Si 85 % des apprentis certifiés s'étaient inscrits en 1992 dans un métier portant le Sceau rouge, seulement 28 % ont obtenu un certificat Sceau rouge (voir la liste des métiers portant le Sceau rouge à l'annexe 1).

Tableau B

Répartition des apprentis certifiés de l'Ontario selon le type d'inscription en 1992 et le type de certificat

	Inscription en 1992 (%)
Métiers portant le Sceau rouge	85
Métiers ne portant pas le Sceau rouge	15
	Apprentis de 1992 certifiés (%)
Certificat Sceau rouge décerné à un apprenti	28
Autre certificat décerné à un apprenti	66
Certificat décerné à une personne de métier	6

Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Les trois quarts des apprentis qui ont décroché n'ont jamais repris leur formation

Le taux de décrochage peut être influencé par divers facteurs, dont le manque d'affinité avec un programme, des difficultés financières et la pénurie d'emplois. Près de 52 % des apprentis de 1992 ont interrompu leur programme une fois ou plus durant la période de 11 ans et, parmi eux, 76 % n'ont jamais repris leur formation.

Le décrochage réduit la probabilité de compléter la formation. Environ 88 % des apprentis qui ont décroché à un moment donné n'ont pas complété leur programme.

Parmi les principaux métiers, ceux de plombier/monteur d'installations au gaz, de mécanicien industriel (de chantier), d'électricien en construction, de technicien en entretien d'immeubles, de tôlier et d'outilleur-ajusteur ont enregistré de faibles

proportions de décrocheurs. Les métiers d'électricien industriel, de mécanicien industriel (de chantier), de mécanicien en réfrigération et en climatisation, d'outilleur-ajusteur et d'électricien de construction ont enregistré des proportions élevées de décrocheurs temporaires²⁶ qui ont complété leur formation (respectivement 44 %, 26 %, 23 %, 20 % et 19 %) (voir les tableaux 3 et 3.1).

La majorité des électriciens industriels et des mécaniciens d'équipement lourd ont décroché après une durée médiane de seulement un an²⁷. Par contre, les opérateurs d'installations industrielles, les travailleurs de la construction résidentielle autochtones, les réparateurs de cloisons sèches et les jardiniers-paysagistes prenaient plus de temps à décrocher (durées médianes respectives de dix, sept, six et six ans pour des programmes d'une durée prévue de quatre, deux, un et un an) (voir les tableaux 3 et 3.1).

Douze pour cent des apprentis inscrits poursuivaient toujours leur formation après 11 ans

Plus du tiers des apprentis inscrits en 1992 poursuivaient toujours leur formation après six ans, et 12 % après 11 ans. Les trois quarts des persévérants n'ont pas interrompu leur formation au cours de la période de 11 ans. Environ 83 % des persévérants apprenaient toujours le même métier, ce qui représente la plus forte proportion parmi les provinces étudiées. Une grande proportion d'électriciens industriels, de réparateurs de carrosseries de véhicules automobiles, de machinistes, de couvreurs, de jardiniers-paysagistes, de mécaniciens de véhicules automobiles – direction, suspension et freins poursuivaient toujours leur formation (voir les tableaux 4, 4.1 et 6).

Au cours de la période de 11 ans, 8 % des persévérants ont enregistré un achèvement, ce qui indique que ces apprentis auraient déjà complété leur programme de 1992.

Alberta

L'Alberta offre des métiers spécifiquement liés à l'industrie pétrolière. De plus, par rapport aux autres provinces, la structure des programmes facilite le passage d'un métier à un autre.

Au cours de la période de 11 ans, on a compté cinq achèvements pour quatre cas de non-persévérance

En 1992, plus de 4 800 personnes ont commencé un nouveau programme d'apprentissage en Alberta; 86 % d'entre elles étaient des hommes. On trouvait la plus forte proportion d'apprenties dans les métiers de l'alimentation et des services et dans les « autres métiers ». Le programme d'apprentissage en coiffure comptait plus de 540 apprentis inscrits de 1992.

Environ 35 % des apprentis étaient âgés de 20 à 24 ans, ce qui représente le plus grand groupe d'âge, suivi par ceux de 25 à 29 ans, qui représentaient 22 % de cette cohorte (voir les tableaux 1 et 1.1).

Les métiers qui comptaient le plus grand nombre d'apprentis inscrits de 1992 étaient les suivants (par ordre décroissant) : coiffeur/coiffeur-styliste, électricien de construction, charpentier-menuisier, soudeur, technicien à l'entretien de véhicules

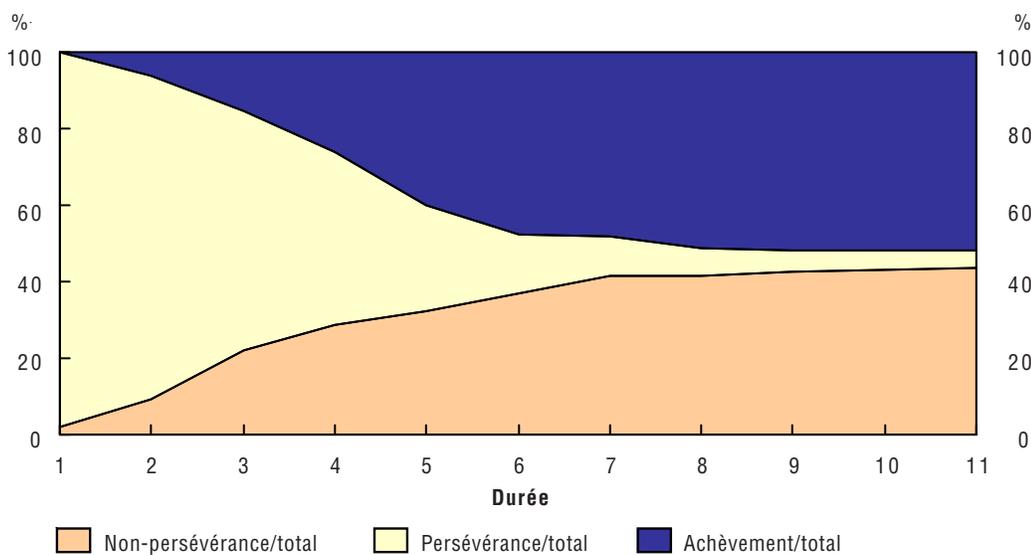
automobiles, mécanicien d'équipement lourd, plombier/monteur d'installations au gaz, cuisinier, mécanicien d'instruments industriels, mécanicien industriel (de chantier), réparateur de carrosseries de véhicules automobiles et tuyauteur-monteur d'appareils de chauffage (voir le tableau 1.1).

La figure ci-dessous illustre la part respective de trois statuts d'apprentissage²⁸ (achèvement, non-persévérance et persévérance) au cours de la période de 11 ans en Alberta. La partie intermédiaire montre que la proportion de statuts de persévérance rétrécit avec le temps pour être remplacée par une proportion croissante de statuts d'achèvement et de non-persévérance.

Parmi les provinces étudiées, l'Alberta a enregistré la plus faible proportion d'apprentis qui poursuivaient toujours leur formation après 11 ans. Avec cinq achevements pour quatre cas de non-persévérance, l'Alberta affichait la plus forte proportion d'achevements parmi les provinces étudiées (voir le tableau 6 et la figure 8).

Figure 8

Statut d'apprentissage des nouveaux apprentis inscrits de 1992, Alberta, 1992 à 2002



Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Près de six apprentis sur dix ont complété leur programme au bout de 11 ans

Par rapport aux autres provinces étudiées, l'Alberta affichait une proportion légèrement supérieure de finissants, près de six apprentis sur dix ayant complété leur programme au bout de 11 ans. Bien qu'elle compte seulement 10 % de la population canadienne, l'Alberta forme plus de 20 % des apprentis du pays et reste un importateur net de travailleurs qualifiés²⁹. Ce phénomène est sans doute attribuable à la demande. Peut-être reflète-t-il aussi l'organisation des programmes d'apprentissage de l'Alberta³⁰.

Environ 84 % des finissants ont terminé sans interruption le programme qu'ils avaient commencé en 1992. Parmi les principaux métiers, un fort pourcentage de coiffeurs, de cuisiniers, de mécaniciens industriels, de soudeurs et de mécaniciens d'équipement lourd ont complété leur programme sans interruption (voir le tableau 2.1).

Au terme de la sixième année, on avait décerné 85 % des certificats³¹ et environ la moitié des apprentis avaient obtenu un certificat (voir les tableaux 5 et 6). Par rapport à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick, l'Alberta comptait une plus forte proportion d'apprentis ayant complété leur programme moins d'un an au-delà de la durée prévue (66 %) (voir le tableau 2.1).

La plupart des apprentis qui sont devenus certifiés ont obtenu leur certificat dans le métier pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992 (96 %). Le faible pourcentage d'apprentis qui ont obtenu un certificat dans un métier différent avaient commencé en 1992 dans un métier comme technicien à l'entretien de véhicules automobiles, charpentier-menuisier et plombier/monteur d'installations au gaz.

Si 93 % des apprentis certifiés s'étaient inscrits en 1992 dans un métier portant le Sceau rouge, 70 % ont obtenu un certificat Sceau rouge (voir la liste des métiers portant le Sceau rouge à l'annexe 1).

Tableau C

Répartition des apprentis certifiés de l'Alberta selon le type d'inscription en 1992 et le type de certificat

	Inscription en 1992 (%)
Métiers portant le Sceau rouge	93
Métiers ne portant pas le Sceau rouge	7
	Apprentis de 1992 certifiés (%)
Certificat Sceau rouge décerné à un apprenti	70
Autre certificat décerné à un apprenti	29
Certificat décerné à une personne de métier	1

Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Même si le taux d'achèvement diminuait à mesure que les apprentis vieillissaient, comme dans les autres provinces étudiées, le taux d'achèvement sans interruption de l'Alberta augmentait avec l'âge. Ce phénomène tient sans doute au fait que la demande de compétences professionnelles sur le marché du travail est élevée. Toutefois, on a également observé cette tendance au Nouveau-Brunswick, où la croissance économique a été plus lente.

Les trois quarts des apprentis qui ont décroché n'ont jamais repris leur formation

Au cours de la période de 11 ans, 47 % des nouveaux apprentis de 1992 ont interrompu leur programme au moins une fois. Le décrochage réduit la probabilité de compléter la formation. Environ 87 % des sortants n'ont pas complété leur programme. En fait, la plupart des apprentis qui ont décroché n'ont jamais repris leur formation (78 %).

Le nombre médian d'années avant de décrocher une *première fois* après l'inscription en 1992 était le plus souvent égal à la durée normale du programme (voir le tableau 3). En effet, près de sept apprentis sur dix avaient interrompu leur

programme un an ou moins au-delà de la durée prévue de leur formation (voir le tableau 3.1).

Les coiffeurs, les soudeurs, les mécaniciens d'équipement lourd et les mécaniciens industriels (de chantier) affichaient une faible proportion de sortants.

On trouve une plus forte proportion de « décrocheurs temporaires »³² ayant complété leur programme dans certains des principaux métiers : plombier/monteur d'installations au gaz, technicien à l'entretien de véhicules automobiles, électricien de construction et soudeurs (respectivement 23 %, 17 %, 16 % et 15 %).

Quarante pour cent des persévérants avaient complété leur programme

Environ 15 % des apprentis inscrits de 1992 poursuivaient toujours leur formation après six ans, et 5 % après 11 ans. Par rapport aux autres provinces étudiées, cette faible proportion de persévérants est sans doute attribuable à la forte proportion d'apprentis qui complètent leur formation plus rapidement et au nombre élevé d'apprentis qui s'inscrivent à des programmes de courte durée (p. ex., la coiffure).

Le fait d'être un persévérant en 2002 n'excluait pas l'achèvement antérieur d'un programme. En 2002, 40 % des persévérants avaient complété un programme à un moment donné depuis 1992. En outre, certains persévérants apprenaient un métier différent de celui pour lequel ils s'étaient inscrits en 1992 (64 %). Toutefois, près de la moitié des persévérants n'avaient jamais interrompu leur formation depuis 1992 (45 %) (voir les tableaux 4, 4.1 et 6).

Une forte proportion d'électriciens de construction, de plombiers/monteurs d'installations au gaz, de réparateurs de carrosseries de véhicules automobiles, de mécaniciens d'instruments industriels et de tuyauteurs/monteurs d'appareils de chauffage poursuivaient toujours leur formation. Environ 56 % des électriciens de construction qui poursuivaient leur formation avaient déjà complété le programme auquel ils s'étaient inscrits en 1992.

4. Discussion

1. Raisons possibles de l'inachèvement

La persévérance dans les études postsecondaires a fait l'objet d'une étude récente³³. Si les programmes d'apprentissage diffèrent des autres programmes d'études postsecondaires, certains facteurs qui influencent la persévérance au collège et à l'université peuvent aussi s'appliquer aux programmes d'apprentissage. Dans le cas des études postsecondaires, en général, la principale raison invoquée par la moitié des étudiants canadiens de 18 à 24 ans pour abandonner leur plus récent programme³⁴ était un manque d'affinité avec le programme ou avec les études postsecondaires en général (manque d'intérêt, incertitude quant au choix d'une profession, insatisfaction quant au programme, désir de changer de programme).

Le SIAE recueille également les raisons de ne pas compléter la formation, et une enquête antérieure, l'Enquête nationale sur les métiers de l'apprentissage (ENMA), portait directement sur cette question. Au niveau du SIAE, un manque de concordance entre les catégories provinciales et nationales rend les résultats difficiles à interpréter (voir la section suivante). On pourrait regrouper les raisons spécifiques aux programmes d'apprentissage selon les étapes qui jalonnent le parcours d'apprentissage : i) pendant la formation, ii) après l'achèvement d'un programme mais avant l'obtention d'un certificat.

1. Pendant la formation

- Perspectives d'emploi limitées

Parmi les répondants à l'ENMA, 41 % des non-finissants ont déclaré qu'ils manquaient de perspectives d'emploi; 49 % d'entre eux avaient été licenciés ou étaient en chômage. Pour répondre à leur demande de travailleurs qualifiés, les employeurs disposent de divers choix. Idéalement, les employeurs tentent de satisfaire leur demande à court et à long terme. S'ils embauchent un apprenti aujourd'hui, le marché du travail disposera demain d'un nouveau compagnon. Les employeurs assument la plus grande partie des coûts de la formation en milieu de travail, même si l'apprenti acquiert des compétences transférables qui peuvent servir à d'autres employeurs. Selon une hypothèse qui reste à confirmer, durant la première année, l'apprenti est moins productif, touche un salaire moins concurrentiel et peut être plus attiré par un emploi mieux rémunéré. Les priorités à court terme de l'employeur peuvent remettre en question une vision à long terme et limiter les perspectives d'emploi des apprentis.

- **Coût de la formation en apprentissage**
Les apprentis qui suivent une formation doivent assumer divers frais : déplacements, déménagement pour les besoins de l'emploi (s'ils habitent en région éloignée), outils, formation en classe (avec un revenu réduit puisqu'ils ne travaillent pas) et droits d'examen. À ces frais s'ajoutent des retards possibles dans le versement des prestations d'assurance-emploi. En outre, les apprentis ne sont pas admissibles aux prêts aux étudiants (rapport du Forum canadien sur l'apprentissage - FCA). Il faudrait approfondir la recherche pour évaluer de manière globale le coût de la formation en apprentissage.
- **Obligations familiales**
D'après l'Enquête nationale sur les métiers de l'apprentissage, l'âge médian des répondants au début de leur apprentissage était de 27 ans³⁵. Pour des adultes ayant des obligations familiales et financières, le fait d'avoir un emploi et un revenu régulier constitue une priorité. La principale raison invoquée pour ne pas compléter un programme était l'absence de perspectives d'emploi. Si l'apprenti ne peut pas trouver d'emploi dans le domaine pour lequel il suit une formation, il est davantage porté à ne pas compléter le programme.
- **Manque de compagnons qualifiés pour offrir la formation**
On a besoin d'un certain nombre de compagnons expérimentés pour assurer la formation et la supervision des apprentis. Cette nécessité incite les employeurs à former des apprentis qui, à leur tour, deviendront des compagnons. Toutefois, cet incitatif a des limites puisque les employeurs ne disposent pas nécessairement d'un nombre suffisant de compagnons pour pouvoir embaucher des apprentis.
- **Obstacles sur les lieux de travail**
Le rapport du Forum canadien sur l'apprentissage (FCA) mentionné plus haut fait également état de facteurs existant sur les lieux de travail, qui pourraient créer des obstacles pour certains groupes cibles et avoir une incidence sur l'achèvement d'un programme.
- **Rôle des syndicats**
Certains syndicats recrutent et soutiennent des apprentis tout au long de la période de formation. Toutefois, leur rôle varie selon le métier et la province. En revanche, les apprentis très expérimentés travaillant dans le secteur non syndiqué peuvent avoir plus d'occasions de travailler sans être certifiés (rapport du FCA). Cela peut également arriver dans des métiers du secteur syndiqué qui n'exigent pas de certificat obligatoire, bien que l'on croit que ce soit moins courant.

2. Après l'achèvement d'un programme mais avant l'obtention d'un certificat

- **Niveau de littératie**
Selon une hypothèse, certains apprentis seraient limités dans leur niveau de littératie et leur capacité de démontrer leurs compétences en cours de formation et dans un contexte d'examen, ce qui entraverait leur capacité de subir l'examen de qualification professionnelle. Il faudrait approfondir la recherche dans ce domaine, à partir des résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes.

- Difficulté de trouver un emploi

Les apprentis peuvent penser que l'obtention d'un certificat risque d'interrompre leur emploi moins rémunéré sans leur assurer un nouvel emploi de compagnon, mieux rémunéré, en fonction des perspectives d'emploi. Ce risque peut varier selon le métier, la province et les perspectives d'embauche. Il faudrait mener d'autres études pour examiner cette hypothèse.

2. Limites des données du SIAE et améliorations futures

Les limites des données ont été évoquées plus haut dans le présent rapport. Ces limites nous amènent à recommander des améliorations possibles.

Cohérence longitudinale

L'amélioration de la cohérence longitudinale d'une base de données permet également d'améliorer les données annuelles. On pourrait améliorer les statistiques annuelles en vérifiant le statut à la fin de chaque année, par rapport aux données dont on dispose déjà sur chaque personne. De plus, un suivi plus étroit des cas inhabituels, comme celui des cas de persévérance prolongée, serait utile.

Nouveaux renseignements

Pour mieux comprendre les facteurs qui empêchent les apprentis de compléter leur programme et de subir l'examen de qualification professionnelle, on pourrait ajouter au SIAE, sur une base annuelle, les deux variables suivantes :

- le nombre d'heures passées chaque année au travail;
- le nombre de tentatives à l'examen de qualification professionnelle.

Des renseignements sur le niveau de scolarité antérieur d'un apprenti, son état matrimonial, sa ville de résidence et les exigences concernant l'obtention d'un certificat permettraient également de tracer un profil plus précis des tendances en matière d'achèvement.

Raisons d'abandonner

Le SIAE comprend une longue liste de raisons d'abandonner l'apprentissage. Toutefois, la liste provenant des provinces n'est pas nécessairement la même que celle qu'on trouve dans le modèle du SIAE. Par conséquent, il faut adapter les catégories d'une liste à une autre, ce qui entraîne une perte de qualité des données, puisque la catégorie « autres » semble englober toutes les données difficiles à appairer. On connaîtrait davantage les raisons de l'inachèvement si l'appariement entre les catégories des provinces et celles du SIAE était amélioré.

3. Approfondir l'analyse

Si l'on examinait la *mobilité des apprentis* d'une province à l'autre pour voir comment une province peut combler les besoins en compétences d'une autre, on comprendrait mieux les programmes d'apprentissage et leur achèvement au Canada. À l'heure actuelle, le SIAE ne permet pas d'établir des liens entre les provinces, puisqu'on crée de nouveaux identificateurs lorsque des personnes commencent un programme dans une nouvelle province.

Il faudrait approfondir l'analyse pour comprendre l'importance *relative* de divers facteurs ayant une incidence sur l'achèvement d'un programme. Les résultats révèlent que l'âge peut constituer un facteur qui influe sur l'achèvement; les facteurs relatifs à l'âge pourraient donc influencer aussi sur l'achèvement. Les niveaux de scolarité et de littératie pourraient expliquer en partie ce lien, tout comme les facteurs économiques. Les résultats actuels montrent que les provinces enregistrent des taux d'achèvement légèrement différents. Une analyse approfondie de l'incidence des cycles économiques sur l'achèvement permettrait de mieux comprendre cette variation entre les provinces.

Il est essentiel de déterminer pourquoi certains métiers affichent des taux d'achèvement supérieurs à d'autres. Est-ce en raison de la demande sur le marché du travail ou d'un facteur spécifique au métier? Existe-t-il des pratiques exemplaires qu'il faudrait connaître? D'après une analyse préliminaire, il n'est pas évident que le caractère obligatoire ou facultatif de l'apprentissage dans un métier influe sur le taux d'achèvement. Est-ce vraiment le cas?

Les résultats montrent que des apprentis peuvent continuer d'apprendre un métier plus d'une décennie après avoir commencé. Y a-t-il des facteurs qui expliquent une persévérance prolongée?

Les résultats montrent également que près de la moitié de la cohorte a abandonné l'apprentissage. Une recherche approfondie permettrait de cerner des facteurs qui pourraient améliorer l'affinité entre une personne et un programme éventuel. De plus, il semble que les apprentis n'abandonnent pas nécessairement au début du programme. Dans ce cas, la raison d'abandonner le programme n'est peut-être pas attribuable à un manque d'affinité. Il faudrait mener une recherche pour voir si des facteurs spécifiques menant à l'abandon présentent un aspect temporel.

Conclusion

Au cours des prochaines années, le Canada risque de connaître des pénuries de travailleurs dans certains métiers et dans certaines régions. Pour aider au développement d'une économie à niveau élevé de compétences, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) a entrepris, avec les provinces et les territoires canadiens, d'étudier les divers aspects de la situation actuelle de l'apprentissage.

À l'aide du Système d'information sur les apprentis enregistrés (SIAE), on a suivi pendant 11 ans une cohorte d'apprentis qui se sont inscrits à un programme en 1992 dans trois provinces : le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Alberta.

Au cours de la période allant de 1992 à 2002, environ la moitié des apprentis ont complété le programme qu'ils avaient commencé en 1992 et près de la moitié l'ont abandonné. Les résultats montrent que le parcours d'apprentissage n'est pas uniforme. En 11 ans, une personne peut changer de statut une ou plusieurs fois.

Bon nombre de facteurs éventuels peuvent influencer l'inachèvement, dont les perspectives d'emploi limitées, la formation, les obligations familiales, le manque de compagnons pour assurer la supervision, le niveau de littératie et la pénurie d'emplois après l'obtention d'un certificat. Il faudrait approfondir la recherche sur plusieurs de ces facteurs pour bien les comprendre.

Des améliorations apportées au SIAE, comme le fait de connaître le nombre d'heures passées chaque année au travail et le nombre de tentatives à l'examen de qualification professionnelle, permettraient de mieux comprendre les programmes d'apprentissage au Canada.

Bibliographie

- Canadian Apprenticeship Forum (2004). "Accessing and Completing Apprenticeship Training in Canada : Perceptions of Barriers". A consultation report, January 2004 :63.
- Conseil des ministres de l'Éducation Canada, Statistique Canada (2003). "Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation 2003." 411.
- Donner, A. and F. Lazar (2000). "Measuring Graduation and Attrition at Ontario Colleges: a discussion of measurement issues and their usefulness as indicators of student success." 42.
- Hamilton, G. (1994). "The Efficiency of the Market for Apprentices in North America: Contract Length and Information." University of Toronto, Department of Economics and Institute for Policy Analysis (9419): 35.
- Henderson, D. W. (1974). "Social Indicators. A Rationale and Research Framework." 90.
- Loether J., H. and G. D. McTavish (1976). "Descriptive and Inferential Statistics: an introduction." 623 p.
- National Center for Education Statistics (2004). National Institute of Statistical Sciences/Task Force on Graduation, Completion and Dropout Indicators. Final Report: 64.
- Péron, Y. and S. Claude (1985). Indices démographiques et indicateurs de santé des populations: présentation et interprétation. Ottawa, Statistique Canada: 265.
- Rossi, J. R. and G. J. Kevin (1980). The Handbook of Social Indicators, Sources, Characteristics, and Analysis. New York and London, Garland STPM Press.
- Sharpe, A. (1990). "Training Canadian Workers: A challenge facing Canada in the 1990's." Perspectives on Labour and Income Vol.2, No.4: 21-31.
- Sharpe, A. (2004). Literature Review of Frameworks for Macro-Indicators. Center for the Study of Living Standards Research Report: 79.
- Social Science Research Council, Ed. (1972). Social Indicators and Social Policy. London, Heinemann Educational Books.
- Statistics Canada (2003). Catching Up Falling Behind: the performance of Provincial GDP per capita from 1990 to 2003, catalogue no 11F0027M1E2004024.
- Statistics Canada (2003). Access, persistence and financing: First results from Postsecondary Education Participation Survey (PEPS), 2003, catalogue no. 81-595-MIE2003007.
- Swanson B., C. and D. Chaplin (2003). Counting High School Graduates when Graduates Count: Measuring Graduation rates under the High Stakes of NCLB. Education Policy Center, The Urban Institute: 52.
- The Conference Board of Canada (2002). "Solving the Skilled Trade Shortage." 41.
- Unesco (1974). "Social Indicators: problems of definition and of selection." Social Science Clearing House. Reports and Papers in the Social Sciences 30: 28.

Annexe 1

Liste des métiers

Métiers de 1992 pour les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta

	Nouveau-Brunswick	Ontario	Alberta	Métiers portant le Sceau rouge
Construction de bâtiments				
Briqueur-maçon	X	X	X	X
Calorifugeur (chaleur et froid)	X	X	X	X
Carreleur		X	X	X
Charpentier-menuisier	X	X	X	X
Conducteur de machine à bois		X		
Couvreur	X	X	X	X
Ébéniste	X	X	X	X
Finisseur de béton		X		
Maçon en pierre		X		
Peintre et décorateur	X	X	X	X
Plâtrier		X		
Poseur de lattes (systèmes intérieurs)		X	X	X
Poseur de revêtements souples		X	X	X
Réparateur de cloisons sèches		X		
Technicien en entretien d'immeubles		X		
Travailleur de la construction résidentielle autochtone		X		
Vitrier		X	X	X
Électricité, électronique et métiers connexes				
Électricien - entretien des signaux		X		
Électricien (communications)			X	
Électricien (local et rural)		X		
Électricien (opérateur de centrale électrique)		X		
Électricien de construction	X	X	X	X
Électricien de marine	X			
Électricien de système électrique			X	
Électricien d'entretien - construction et entretien		X		
Électricien d'entretien de l'alimentation		X		
Électricien en communications (téléphonie)		X		
Électricien industriel	X	X		X
Électromécanicien		X	X	X
Électronique - industrielle		X		
Électronique - télécommunications		X		
Entretien des commandes (thermiques)		X		
Mécanicien d'appareillage électrique	X	X		
Monteur de lignes sous tension	X	X	X	X
Opérateur de système électrique	X			
Relevé de compteurs d'électricité		X		
Standardiste	X			
Technicien d'entretien d'appareils électroménagers, dépanneur	X	X	X	X
Technicien en électricité		X		
Technicien en électronique		X		
Technicien en électronique (biens de consommation)		X	X	X

Métiers de 1992 pour les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta – suite

	Nouveau-Brunswick	Ontario	Alberta	Métiers portant le Sceau rouge
Alimentation et services				
Aide-cuisinier		X		
Armurier		X		
Arts graphiques			X	
Barbier	X			
Bijoutier - horloger		X		
Boucher		X		
Boulangier - pâtissier		X	X	X
Coiffeur / coiffeur-styliste		X	X	X
Cuisinier	X	X	X	X
Dépeceur-découpeur de viande		X		
Horticulture		X		
Pompier	X			
Rembourseur		X		
Serrurier		X		
Industrie et métiers reliés à la mécanique				
Affûteur de scies			X	
Ajusteur en mécanique		X		
Assistant d'ingénieur - technique d'arch. et d'ingénierie	X			
Chaudronnier	X	X	X	X
Mécanicien - monteur de construction, chantier	X	X		
Mécanicien de brûleurs à mazout (résidentiels)	X			X
Mécanicien de commandes (sauf élect.)		X		
Mécanicien de machines de production	X			
Mécanicien de machines fixes	X			
Mécanicien d'instruments industriels	X	X	X	X
Mécanicien en réfrigération dans les transports			X	
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	X	X	X	X
Mécanicien industriel (de chantier)	X	X	X	X
Opérateur d'installations industrielles		X		
Réparation de machines - équipement mécanique		X		
Technicien en instrumentation		X		
Fabrication de produits métalliques				
Ferrailleur		X		
Installateur de réseaux d'extincteurs automatiques	X	X	X	X
Machiniste	X	X	X	X
Machiniste - appareils automatiques		X		
Métallurgie de l'acier		X		
Métallurgiste et plaqueur		X		
Modeleur - mécanicien de fonderie		X		
Monteur - ajusteur de charpentes métalliques	X		X	X
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	X	X	X	X
Monteur de charpentes en acier (généraliste)		X	X	X
Monteur d'installations au gaz		X	X	
Mouleur et graveur		X		
Outilleur - ajusteur		X		X
Plombier	X	X	X	X
Soudeur	X	X	X	X
Tôlier	X	X	X	X

Métiers de 1992 pour les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta – fin

	Nouveau-Brunswick	Ontario	Alberta	Métiers portant le Sceau rouge
Véhicules automobiles et matériel lourd				
Conducteur de grues automotrices		X		X
Conducteur de grues et d'appareils de levage			X	
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	X			X
Mécanicien de machinerie agricole		X	X	X
Mécanicien de matériel léger	X	X		
Mécanicien de moteurs refroidis à l'air et de moteurs de marine		X		
Mécanicien de motocyclettes		X	X	X
Mécanicien de systèmes d'alimentation en carburant et de systèmes électroniques de véhicules automobiles	X	X		
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	X	X		
Mécanicien de véhicules automobiles - transmission		X		
Mécanicien d'équipement lourd	X	X	X	X
Opérateur de levage - grue à tour		X		
Peintre d'automobiles	X	X		X
Préposé aux pièces (véhicules automobiles, moteurs et machines industrielles)		X	X	X
Puisatier à la foreuse		X	X	
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	X	X	X	X
Réparateur de remorques de camions		X		X
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	X	X	X	X
Technicien d'entretien d'aéronefs		X		
Technicien d'entretien et de réparation de véhicules récréatifs		X	X	X
Autres métiers				
Arpenteur - jalonneur	X			
Brasseur		X		
Dessinateur		X		
Imprimeur - conducteur typographe - conducteur de presse		X		
Jardinier - paysagiste		X	X	
Monteur de ressorts		X		
Ordinateurs		X		
Relieur (retoucheur)		X		
Taxidermiste		X		
Technicien à l'installation et à l'entretien des piscines et des bains à remous		X		
Technicien arpenteur, géomètre	X			
Technicien des matières plastiques		X		

Note : Les métiers qui sont en caractères gras représentent les principaux métiers dans la province appropriée. Le nombre minimum d'apprentis requis pour être dans un métier principal variait entre 25 et 50 selon la province.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Annexe 2: Tableaux provinciaux

Nouveau-Brunswick

Tableau 1

Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le sexe et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992

	Total	Hommes	Femmes
	Nombre	%	%
Population totale	904	92,3	7,7
Principaux métiers de 1992			
Construction de bâtiments	167	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes	132	x	x
Alimentation et services ¹	121	47,9	52,1
Industrie et métiers reliés à la mécanique	136	x	x
Fabrication de produits métalliques	150	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd	198	x	x
Autres métiers			

1. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 1.1

Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992

	Total	Âge					
		15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 ou plus
		Nombre	%	%	%	%	%
Total des apprentis inscrits de 1992	904	5,9	41,0	23,0	14,2	8,6	7,3
Construction de bâtiments							
Charpentier-menuisier	133	8,3	41,4	21,8	18,0	4,5	6,0
Autre	34	0,0	35,3	29,4	29,4	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd							
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	95	11,6	54,7	27,4	x	x	x
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	26	0,0	61,5	x	x	x	0,0
Autre	77	x	51,9	14,3	14,3	10,4	x
Électricité, électronique et métiers connexes							
Électricien de construction	104	5,8	38,5	26,9	17,3	5,8	5,8
Autre	28	x	x	28,6	32,1	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique							
Mécanicien industriel (de chantier)	34	0,0	32,4	x	x	32,4	x
Autre	102	x	31,4	29,4	20,6	x	10,8
Fabrication de produits métalliques							
Plombier / monteur d'installations au gaz	50	12,0	34,0	18,0	x	16,0	x
Soudeur	37	0,0	70,3	21,6	x	x	0,0
Machiniste	30	x	36,7	x	x	x	x
Autre	33	x	66,7	21,2	0,0	x	x
Alimentation et services et Autres métiers¹							
Cuisinier	72	x	25,0	25,0	19,4	x	15,3
Autre	49	x	34,1	27,3	x	15,9	18,4

1. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2**Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002**

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des finissants	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			904	452	50,0
Groupe d'âge					
15 à 24		6	424	223	52,6
25 à 29		5	208	103	49,5
30 à 39		5	206	102	49,5
40 ou plus		4	66	24	36,4
Principaux métiers de 1992					
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	4	5	133	30	22,6
Autre ¹		4	34	14	41,2
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	5	7	104	55	52,9
Autre		5	28	19	67,9
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	5	95	53	55,8
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	4	5	26	11	42,3
Autre		5	77	38	49,4
Alimentation et services et Autres métiers²					
Cuisinier	3	4	72	26	36,1
Autre		2	49	29	59,2
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	4	4,5	34	22	64,7
Autre		5	102	64	62,7
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / monteur d'installations au gaz	4	5,5	50	28	56,0
Soudeur	3	5	37	23	62,2
Machiniste	4	5	30	20	66,7
Autre		6	33	20	60,6

1. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

2. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.1

Répartition des finissants selon les caractéristiques d'achèvement, le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

	Caractéristiques d'achèvement				
	Total des finissants	Parti après un achèvement sans interruption ¹	Autres	Années prises pour compléter au-delà de la durée prévue	
				1 an ou moins	2 ans ou plus
	Nombre	%	%	%	%
Population totale	452	88,1	11,9	59,5	40,5
Groupe d'âge					
15 à 24	223	85,7	14,3	52,0	48,0
25 à 29	103	88,3	11,7	66,0	34,0
30 à 39	102	91,2	8,8	64,7	35,3
40 ou plus	24	x	x	x	x
Principaux métiers de 1992					
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	30	100,0	0,0	63,3	36,7
Autre	14	x	x	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	55	85,5	14,5	36,4	63,6
Autre	19	x	x	63,2	36,8
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	53	84,9	15,1	67,9	32,1
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	11	x	x	x	x
Autre	38	78,9	21,1	50,0	50,0
Alimentation et services et Autres métiers²					
Cuisinier	26	100,0	0,0	x	x
Autre	29	x	x	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	22	100,0	0,0	x	x
Autre	64	87,5	12,5	53,1	46,9
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / monteur d'installations au gaz	28	x	x	50,0	50,0
Soudeur	23	x	x	43,5	56,5
Machiniste	20	x	x	70,0	30,0
Autre	20	x	x	40,0	60,0

1. Les nombres incluent les achèvements menant à un certificat décerné aux apprentis et aussi à quelques personnes de métier.

2. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le métier¹ et la durée du programme, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Total des finissants
	Nombre	%
Population totale	904	50,0
1 an	9	66,7
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Autre	9	66,7
2 ans	59	54,2
Alimentation et services		
Autre	36	50,0
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Autre	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Autre	12	58,3
Autres métiers		
Autre	x	x
3 ans	197	49,7
Alimentation et services		
Cuisinier	72	36,1
Autre	8	87,5
Fabrication de produits métalliques		
Soudeur	37	62,2
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Autre	35	54,3
Construction de bâtiments		
Autre	24	37,5
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Autre	14	92,9
Électricité, électronique et métiers connexes		
Autre	x	x
Autres métiers		
Autre	x	x
4 ans	529	48,6
Électricité, électronique et métiers connexes		
Autre	x	x
Construction de bâtiments		
Charpentier-menuisier	133	22,6
Autre	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	95	55,8
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	26	42,3
Autre	35	45,7
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / monteur d'installations au gaz	50	56,0
Machiniste	30	66,7
Autre	33	60,6
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien industriel (de chantier)	34	64,7
Autre	67	56,7
5 ans ou plus	110	53,6
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	x	x
Autre	x	x

1. Un métier peut avoir plus d'une durée de programme, étant donné la durée provinciale.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			904	451	49,9
Groupe d'âge					
15 à 24		4	424	202	47,6
25 ou plus		4	480	249	51,9
Principaux métiers de 1992					
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	4	5	133	93	69,9
Autre ²		5,5	34	20	58,8
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	5	4	104	52	50,0
Autre		5	28	11	39,3
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	3	95	47	49,5
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	4	3	26	17	65,4
Autre		4,5	77	44	57,1
Alimentation et services et Autres métiers³					
Cuisinier	3	4	72	42	58,3
Autre		3	49	21	42,9
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	4	3,5	34	12	35,3
Autre		4	102	36	35,3
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / monteur d'installations au gaz	4	3,5	50	18	36,0
Soudeur	3	3,5	37	14	37,8
Machiniste	4	6	30	10	33,3
Autre		5	33	14	42,4

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).
2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.
3. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.1**Répartition des décrocheurs¹ selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002**

	Caractéristiques							Années prises pour décrocher au-delà de la durée prévue d'achèvement	
	Total des décrocheurs	Finissants	Non-finissants	Une interruption ² finale	Une interruption ² temporaire	Interruptions ² multiples	1 an ou moins	2 ans ou plus	
	Nombre	%	%	%	%	%	%	%	
Population totale	451	5,8	94,2	87,6	6,2	6,2	62,5	37,5	
Groupe d'âge									
15 à 24	202	8,4	91,6	86,1	7,4	6,4	60,4	39,6	
25 à 29	105	x	x	87,6	x	x	63,8	36,2	
30 à 39	103	x	x	87,4	x	x	66,0	34,0	
40 ou plus	41	0,0	100,0	95,1	x	x	61,0	39,0	
Principaux métiers de 1992									
Construction de bâtiments									
Charpentier-menuisier	93	x	x	97,8	x	x	52,7	47,3	
Autre	20	x	x	95,0	x	x	40,0	60,0	
Électricité, électronique et métiers connexes									
Électricien de construction	52	x	x	80,8	x	x	84,6	15,4	
Autre	11	x	x	63,6	x	x	x	x	
Véhicules automobiles et matériel lourd									
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	47	x	x	80,9	x	x	78,7	21,3	
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	17	x	x	70,6	x	x	x	x	
Autre	44	x	x	77,3	x	x	50,0	50,0	
Alimentation et services et Autres métiers³									
Cuisinier	42	x	x	92,9	x	x	66,7	33,3	
Autre	21	x	x	95,2	x	x	52,4	47,6	
Industrie et métiers reliés à la mécanique									
Mécanicien industriel (de chantier)	12	x	x	91,7	x	x	x	x	
Autre	36	x	x	83,3	x	x	55,6	44,4	
Fabrication de produits métalliques									
Plombier / monteur d'installations au gaz	18	x	x	94,4	x	x	66,7	33,3	
Soudeur	14	x	x	92,9	x	x	57,1	42,9	
Machiniste	10	x	x	80,0	x	x	x	x	
Autre	14	x	x	100,0	0,0	0,0	57,1	42,9	

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent). Les décrocheurs peuvent aussi être des finissants ou des persévérants.

2. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

3. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon la durée du programme, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs
	Nombre	%
Population totale	904	49,9
Durée du programme des institutions		
1 an	9	x
2 ans	59	x
3 ans	197	50,3
4 ans	529	50,5
5 ans ou plus	110	50,0

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des persévérants de 2002, selon le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick

	Total des inscrits de 1992	Persévérants de 2002
	Nombre	%
Population totale	904	5,8
Groupe d'âge		
15 à 24	424	7,1
25 ou plus	480	4,6
Principaux métiers de 1992		
Construction de bâtiments		
Charpentier-menuisier	133	7,5
Autre	34	x
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	104	x
Autre	28	x
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	95	x
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	26	x
Autre	77	x
Alimentation et services et Autres métiers¹		
Cuisinier	72	8,3
Autre	49	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien industriel (de chantier)	34	x
Autre	102	6,9
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / monteur d'installations au gaz	50	12,0
Soudeur	37	x
Machiniste	30	x
Autre	33	x

1. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4.1**Répartition des persévérants de 2002 selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick**

	Persévérants de 2002	Caractéristiques		
		Aucun achèvement antérieur	Même métier	Aucune interruption ¹ antérieure
		Nombre	%	%
Population totale	52	73,1	57,7	75,0
Groupe d'âge				
15 à 24	30	70,0	56,7	76,7
25 ou plus	22	77,3	59,1	72,7
Principaux métiers de 1992				
Construction de bâtiments				
Charpentier-menuisier	10	x	x	x
Autre	x	x	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes				
Électricien de construction	x	x	x	x
Autre	x	x	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd				
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	x	x	x	x
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	x	x	x	x
Autre	x	x	x	x
Alimentation et services et Autres métiers²				
Cuisinier	6	x	x	x
Autre	x	x	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique				
Mécanicien industriel (de chantier)	x	x	x	x
Autre	7	x	x	x
Fabrication de produits métalliques				
Plombier / monteur d'installations au gaz	6	x	x	x
Soudeur	x	x	x	x
Machiniste	x	x	x	x
Autre	x	x	x	x

1. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

2. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 5

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des apprentis¹ et personnes de métier certifiés, selon le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Apprentis et personnes de métier certifiés
	Années	Nombre	%
Population totale		904	51,8
Groupe d'âge			
15 à 24		424	54,5
25 à 29		208	51,9
30 ou plus		272	47,4
Principaux métiers de 1992			
Construction de bâtiments			
Charpentier-menuisier	4	133	22,6
Autre ²		34	41,2
Électricité, électronique et métiers connexes			
Électricien de construction	5	104	52,9
Autre		28	71,4
Véhicules automobiles et matériel lourd			
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	95	60,0
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	4	26	57,7
Autre		77	49,4
Alimentation et services et Autres métiers³			
Cuisinier	3	72	38,9
Autre		49	61,2
Industrie et métiers reliés à la mécanique			
Mécanicien industriel (de chantier)	4	34	67,6
Autre		102	64,7
Fabrication de produits métalliques			
Plombier / monteur d'installations au gaz	4	50	56,0
Soudeur	3	37	62,2
Machiniste	4	30	70,0
Autre		33	60,6

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.
2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.
3. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 5.1**Répartition des apprentis¹ et personnes de métier certifiés selon la durée pour l'obtention d'un certificat, le groupe d'âge et le métier principal, Nouveau-Brunswick, 1992-2002**

	Apprentis et personnes de métiers certifiés	Durée pour l'obtention d'un certificat			Total des personnes de métier ²
		1 à 3 ans (1992-1994)	4 à 6 ans (1995-1997)	7 ans ou plus (1998-2002)	
		Nombre	%	%	
Population totale	468	17,5	54,5	22,9	5,1
Groupe d'âge					
15 à 24	231	10,8	57,1	27,3	4,8
25 à 29	108	21,3	54,6	x	x
30 ou plus	129	26,4	49,6	x	x
Principaux métiers de 1992					
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	30	x	56,7	26,7	x
Autre	14	x	x	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	55	0,0	36,4	63,6	0,0
Autre	20	x	50,0	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	57	x	63,2	15,8	x
Mécanicien de camions et de véhicules de transport	15	0,0	60,0	x	x
Autre	38	x	65,8	15,8	x
Alimentation et services et Autres métiers³					
Cuisinier	28	42,9	39,3	x	x
Autre	30	76,7	x	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	23	x	73,9	x	x
Autre	66	x	65,2	19,7	x
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / monteur d'installations au gaz	28	x	64,3	32,1	x
Soudeur	23	x	56,5	26,1	x
Machiniste	21	x	66,7	x	x
Autre	20	x	55,0	35,0	x

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.
 2. Ces personnes de métier ont été apprentis inscrits en 1992, n'ont pas complété leur programme d'apprentissage et ont obtenu un certificat par la suite.
 3. Pour la province du Nouveau-Brunswick, Alimentation et services inclut Autres métiers.
- x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 6

Répartition longitudinale du statut d'apprentissage des nouveaux apprentis de 1992 à la fin de chaque année, Nouveau-Brunswick, 1992-2002

Années	Total	Nouveau-Brunswick	
	Nombre	Nombre	%
Apprentis inscrits	14 094	904	6,4
Total du statut d'apprentissage en 2002¹	16 239	995	6,1
Statut de persévérance			
1992	13 344	879	97,2
1993	11 984	777	86,0
1994	10 191	660	73,0
1995	7 977	511	56,5
1996	5 789	351	38,8
1997	3 824	261	28,9
1998	2 868	206	22,8
1999	2 134	159	17,6
2000	1 763	107	11,8
2001	1 552	81	9,0
2002	1 307	52	5,8
Total cumulatif de non-persévérance²			
1992	714	25	5,2
1993	1 594	101	21,0
1994	2 845	178	36,9
1995	3 677	246	51,0
1996	4 402	307	63,7
1997	5 584	344	71,4
1998	6 250	376	78,0
1999	6 844	407	84,4
2000	7 206	440	91,3
2001	7 415	462	95,9
2002	7 575	482	100,0
Total cumulatif des achèvements²			
1992	36	0	0,0
1993	603	32	6,9
1994	1 757	85	18,4
1995	3 382	180	39,0
1996	5 042	287	62,3
1997	6 011	347	75,3
1998	6 517	381	82,6
1999	6 818	406	88,1
2000	7 005	434	94,1
2001	7 162	449	97,4
2002	7 357	461	100,0
Total cumulatif des certificats obtenus²			
1992	39	0	0,0
1993	545	32	6,6
1994	1 719	86	17,6
1995	3 371	182	37,3
1996	5 081	290	59,4
1997	6 101	353	72,3
1998	6 645	391	80,1
1999	6 988	422	86,5
2000	7 227	451	92,4
2001	7 435	473	96,9
2002	7 665	488	100,0

1. Ce total représente la somme des statuts d'apprentissage reliés à l'achèvement d'un programme. Les certificats obtenus sont exclus afin d'éviter le duplicata dans le nombre d'achèvements.

2. Les apprentis peuvent abandonner plus d'une fois ou avoir plus d'un achèvement ou d'un certificat.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Annexe 2: Tableaux provinciaux

Ontario

Tableau 1

Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le sexe et le métier principal, Ontario, 1992

	Total	Hommes	Femmes
	Nombre	%	%
Population totale	8 342	91,1	8,9
Principaux métiers de 1992			
Construction de bâtiments	1 581	93,1	6,9
Électricité, électronique et métiers connexes	1 192	96,1	3,9
Alimentation et services	964	52,3	47,7
Industrie et métiers reliés à la mécanique	654	98,2	1,8
Fabrication de produits métalliques	1 209	97,4	2,6
Véhicules automobiles et matériel lourd	2 477	98,2	1,8
Autres métiers	265	85,3	14,7

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 1.1

Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992

	Total	Âge					
		15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 ou plus
		Nombre	%	%	%	%	%
Total des apprentis inscrits de 1992	8 342	11,9	36,6	21,3	14,3	7,8	8,2
Construction de bâtiments							
Charpentier-menuisier	559	10,7	39,5	27,0	13,2	5,0	4,5
Briqueur-maçon	120	11,7	35,8	30,8	14,2	x	x
Réparateur de cloisons sèches	103	x	32,0	24,3	26,2	x	8,7
Couvreur	122	x	30,3	18,9	31,1	x	9,8
Technicien en entretien d'immeubles	181	0,0	9,9	13,8	20,4	15,5	40,3
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	98	x	29,6	26,5	22,4	9,2	x
Autre	398	5,8	26,1	28,1	18,6	11,6	9,8
Véhicules automobiles et matériel lourd							
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	1 672	20,6	44,9	17,8	10,3	4,0	2,3
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	240	22,5	45,4	16,7	7,1	5,0	3,3
Mécanicien d'équipement lourd	73	8,2	19,2	21,9	20,5	16,4	13,7
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	135	x	26,7	27,4	19,3	16,3	x
Conducteur de grues automotrices	51	x	29,4	25,5	21,6	x	13,7
Autre	306	10,8	40,8	21,2	11,4	8,5	7,2
Électricité, électronique et métiers connexes							
Électricien de construction	693	9,2	47,5	23,7	12,8	4,5	2,3
Électricien industriel	366	x	x	7,7	16,1	25,1	43,7
Monteur de lignes sous tension	52	x	34,6	34,6	15,4	13,5	x
Autre	81	x	x	17,3	14,8	24,7	25,9
Industrie et métiers reliés à la mécanique							
Mécanicien industriel (de chantier)	302	2,3	17,5	25,5	25,8	15,2	13,6
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	173	6,4	32,4	29,5	19,7	x	x
Opérateur d'installations industrielles	99	0,0	0,0	15,2	21,2	30,3	33,3
Autre	80	x	31,3	31,3	20,0	10,0	x
Fabrication de produits métalliques							
Plombier / Monteur d'installations au gaz	326	12,6	45,7	20,9	14,7	3,7	2,5
Machiniste	233	13,3	36,5	19,7	16,3	7,3	6,9
Tôlier	219	11,4	45,7	26,0	11,0	x	x
Outilleur - ajusteur	149	20,8	43,0	14,8	14,1	x	x
Mouleur et graveur	94	25,5	45,7	12,8	9,6	x	x
Autre	188	5,9	41,5	25,0	13,3	8,5	5,9
Alimentation et services							
Cuisinier	436	13,8	42,7	23,4	9,4	5,0	5,7
Coiffeur / Coiffeur-styliste	394	21,8	43,1	15,2	9,4	5,6	4,8
Autre	134	12,7	23,1	23,9	17,9	5,2	17,2
Autres métiers							
Jardinier - paysagiste	160	9,4	35,6	26,3	16,3	7,5	5,0
Autre	105	6,7	38,1	23,8	13,3	5,7	12,4

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des finissants	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			8 342	3 905	46,8
Groupe d'âge					
15 à 19		5	990	532	53,7
20 à 24		5	3 053	1 532	50,2
25 à 29		4	1 773	780	44,0
30 à 39		4	1 842	815	44,2
40 ou plus		4	684	246	36,0
Principaux métiers de 1992					
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	5	5	1 672	909	54,4
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	1	5	240	72	30,0
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	3	4	135	52	38,5
Mécanicien d'équipement lourd	4, 5, 6	4	73	50	68,5
Conducteur de grues automotrices	3	3,5	51	32	62,7
Autre ¹		4	306	124	40,5
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	5	5	693	447	64,5
Électricien industriel	1, 4, 5	11	366	166	45,4
Monteur de lignes sous tension	4	5	52	21	40,4
Autre		6	81	57	70,4
Construction de bâtiments					
Charpentier - menuisier	1	4	559	193	34,5
Technicien en entretien d'immeubles	2, 4	3	181	110	60,8
Couvreur	3	3	122	26	21,3
Briqueur-maçon	4	4	120	17	14,2
Réparateur de cloisons sèches	1	1	103	40	38,8
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	2	2	98	34	34,7
Autre		5	398	76	19,1
Alimentation et services					
Cuisinier	3	4	436	139	31,9
Coiffeur / Coiffeur-styliste	1	3	394	191	48,5
Autre		4	134	31	23,1
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4, 5	5	326	205	62,9
Machiniste	1, 2, 3, 4, 6, 8	4	233	115	49,4
Tôlier	4, 5	5	219	124	56,6
Outilleur - ajusteur	1, 2, 4	5	149	97	65,1
Mouleur et graveur	1	5	94	43	45,7
Autre		5	188	86	45,7
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	3	4	302	193	63,9
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4, 5	5	173	110	63,6
Opérateur d'installations industrielles	4	5	99	22	22,2
Autre		5	80	49	61,3
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	1	3	160	27	16,9
Autre		4	105	47	44,8

1. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.1

Répartition des finissants selon les caractéristiques d'achèvement, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Caractéristiques d'achèvement				
	Total des finissants	Parti après un achèvement sans interruption ¹	Autres	Années prises pour compléter au-delà de la durée prévue	
				1 an ou moins	2 ans ou plus
	Nombre	%	%	%	%
Population totale	3 905	80,4	19,6	60,7	39,3
Groupe d'âge					
15 à 19	532	85,0	15,0	56,6	43,4
20 à 24	1 532	84,3	15,7	60,6	39,4
25 à 29	780	82,8	17,2	65,8	34,2
30 à 39	815	73,1	26,9	62,1	37,9
40 ou plus	246	63,4	36,6	50,4	49,6
Principaux métiers de 1992					
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	909	86,6	13,4	83,9	16,1
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	72	84,7	15,3	x	x
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	52	67,3	32,7	67,3	32,7
Mécanicien d'équipement lourd	50	28,0	72,0	78,0	22,0
Conducteur de grues automotrices	32	x	x	71,9	28,1
Autre	124	75,8	24,2	63,7	36,3
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	447	84,8	15,2	68,7	31,3
Électricien industriel	166	24,1	75,9	19,3	80,7
Monteur de lignes sous tension	21	66,7	33,3	52,4	47,6
Autre	57	68,4	31,6	42,1	57,9
Construction de bâtiments					
Charpentier - menuisier	193	88,1	11,9	9,3	90,7
Technicien en entretien d'immeubles	110	88,2	11,8	76,4	23,6
Couvreur	26	100,0	0,0	61,5	38,5
Briqueur-maçon	17	x	x	x	x
Réparateur de cloisons sèches	40	32,5	67,5	67,5	32,5
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	34	38,2	61,8	73,5	26,5
Autre	76	x	x	46,1	53,9
Alimentation et services					
Cuisinier	139	89,9	10,1	70,5	29,5
Coiffeur / Coiffeur-styliste	191	94,8	5,2	17,8	82,2
Autre	31	x	x	61,3	38,7
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / Monteur d'installations au gaz	205	83,9	16,1	80,5	19,5
Machiniste	115	72,2	27,8	20,9	79,1
Tôlier	124	88,7	11,3	80,6	19,4
Outilleur - ajusteur	97	80,4	19,6	x	x
Mouleur et graveur	43	x	x	x	x
Autre	86	83,7	16,3	68,6	31,4
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	193	77,7	22,3	81,9	18,1
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	110	81,8	18,2	82,7	17,3
Opérateur d'installations industrielles	22	x	x	72,7	27,3
Autre	49	71,4	28,6	59,2	40,8
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	27	74,1	25,9	22,2	77,8
Autre	47	x	x	74,5	25,5

1. Les nombres incluent les achèvements menant à un certificat décerné aux apprentis et aussi à quelques personnes de métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le métier¹ et la durée du programme, Ontario, 1992-2002

Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Total des finissants
	Nombre	%
Population totale	8 342	46,8
1 an	2 287	39,4
Construction de bâtiments		
Charpentier-menuisier	559	34,5
Réparateur de cloisons sèches	103	38,8
Autre	88	19,3
Alimentation et services		
Coiffeur / coiffeur-styliste	394	48,5
Autre	33	24,2
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien industriel	290	42,8
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles	240	30,0
Fabrication de produits métalliques		
Outilleur-ajusteur	146	65,1
Machiniste	170	50,6
Mouleur et graveur	94	45,7
Autre	x	x
Autres métiers		
Jardinier - paysagiste	160	16,9
Autre	x	x
2 ans	542	36,7
Alimentation et services		
Autre	x	x
Construction de bâtiments		
Technicien en entretien d'immeubles	128	49,2
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	98	34,7
Autre	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Autre	111	44,1
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Autre	19	47,4
Fabrication de produits métalliques		
Machiniste	19	47,4
Outilleur-ajusteur	x	x
Autre	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes		
Autre	x	x
Autres métiers		
Autre	45	48,9
3 ans	997	32,7
Alimentation et services		
Cuisinier	436	31,9
Autre	x	x
Fabrication de produits métalliques		
Machiniste	x	x
Autre	49	34,7
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	135	38,5
Conducteur de grues automotrices	51	62,7
Autre	125	35,2
Construction de bâtiments		
Couvreur	122	21,3
Autre	66	19,7

Tableau 2.2 – fin

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le métier¹ et la durée du programme, Ontario, 1992-2002

Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Total des finissants
	Nombre	%
3 ans		
Électricité, électronique et métiers connexes		
Autre	x	x
Autres métiers		
Autre	x	x
4 ans	1 102	45,2
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien industriel	x	x
Monteur de lignes sous tension	52	40,4
Autre	72	70,8
Construction de bâtiments		
Briqueur-maçon	120	14,2
Technicien en entretien d'immeubles	53	88,7
Autre	159	23,3
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Mécanicien d'équipement lourd	x	x
Autre	36	27,8
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / Monteur d'installations au gaz	x	x
Tôlier	x	x
Machiniste	x	x
Outilleur-ajusteur	x	x
Autre	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien industriel (de chantier)	302	63,9
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	x	x
Opérateur d'installations industrielles	99	22,2
Autre	60	65,0
Alimentation et services		
Autre	44	43,2
Autres métiers		
Autre	50	46,0
5 ans ou plus	3 414	58,1
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	1 672	54,4
Mécanicien d'équipement lourd	66	68,2
Autre	34	61,8
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	693	64,5
Électricien industriel	75	56,0
Autre	x	x
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / Monteur d'installations au gaz	325	63,1
Tôlier	199	60,3
Machiniste	37	45,9
Autre	91	64,8
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	171	63,7
Autre	x	x
Construction de bâtiments		
Autre	x	x
Autres métiers		
Autre	x	x

1. Un métier peut avoir plus d'une durée de programme, étant donné la durée provinciale.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3**Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002**

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			8 342	4 298	51,5
Groupe d'âge					
15 à 19		6	990	438	44,2
20 à 24		6	3 053	1 428	46,8
25 à 29		5	1 773	949	53,5
30 à 39		5	1 842	1 035	56,2
40 ou plus		3	684	448	65,5
Principaux métiers de 1992					
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	5	5	1 672	712	42,6
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	1	5	240	138	57,5
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	3	5	135	71	52,6
Mécanicien d'équipement lourd	4, 5, 6	1	73	49	67,1
Conducteur de grues automotrices	3	5,5	51	16	31,4
Autre ²		4	306	172	56,2
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	5	6	693	263	38,0
Électricien industriel	1, 4, 5	1	366	262	71,6
Monteur de lignes sous tension	4	6	52	33	63,5
Autre		3	81	35	43,2
Construction de bâtiments					
Charpentier - menuisier	1	6	559	335	59,9
Technicien en entretien d'immeubles	2, 4	2	181	69	38,1
Couvreur	3	5	122	82	67,2
Briqueteur-maçon	4	7	120	94	78,3
Réparateur de cloisons sèches	1	6	103	57	55,3
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	2	7	98	76	77,6
Autre		6	398	273	68,6
Alimentation et services					
Cuisinier	3	6	436	275	63,1
Coiffeur / coiffeur-styliste	1	3	394	184	46,7
Autre		3	134	93	69,4
Fabrication de produits métalliques					
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4,5	6	326	121	37,1
Machiniste	1, 2, 3, 4, 6, 8	4	233	108	46,4
Tôlier	4, 5	6	219	98	44,7
Outilleur - ajusteur	1, 2, 4	3	149	54	36,2
Mouleur et graveur	1	5	94	51	54,3
Autre		5	188	107	56,9
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien industriel (de chantier)	3	5	302	114	37,7
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4, 5	4	173	78	45,1
Opérateur d'installations industrielles	4	10	99	76	76,8
Autre		4	80	39	48,8
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	1	6	160	110	68,8
Autre		7	105	53	50,5

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).

2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.1

Répartition des décrocheurs¹ selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Caractéristiques							Années prises pour décrocher au-delà de la durée prévue d'achèvement	
	Total des décrocheurs	Finissants	Non-finissants	Une interruption ² finale	Une interruption ² temporaire	Interruptions ² multiples	1 an ou moins	2 ans ou plus	
	Nombre	%	%	%	%	%	%	%	
Population totale	4 298	12,3	87,7	76,1	16,6	7,3	50,8	49,2	
Groupe d'âge									
15 à 19	438	12,8	87,2	76,9	15,5	7,5	43,4	56,6	
20 à 24	1 428	10,2	89,8	80,5	13,2	6,3	48,0	52,0	
25 à 29	949	9,3	90,7	81,2	11,1	7,7	48,9	51,1	
30 à 39	1 035	15,4	84,6	72,4	19,8	7,8	52,2	47,8	
40 ou plus	448	17,6	82,4	58,9	32,6	8,5	67,6	32,4	
Principaux métiers de 1992									
Véhicules automobiles et matériel lourd									
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	712	11,5	88,5	75,0	14,3	10,7	74,2	25,8	
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	138	5,1	94,9	83,3	10,1	6,5	22,5	77,5	
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	71	11,3	88,7	76,1	12,7	11,3	42,3	57,7	
Mécanicien d'équipement lourd	49	55,1	44,9	28,6	57,1	14,3	x	x	
Conducteur de grues automotrices	16	x	x	68,8	x	x	43,8	56,3	
Autre	172	10,5	89,5	76,2	14,0	9,9	54,7	45,3	
Électricité, électronique et métiers connexes									
Électricien de construction	263	18,6	81,4	72,2	19,8	8,0	70,0	30,0	
Électricien industriel	262	44,3	55,7	14,5	75,6	9,9	93,1	6,9	
Monteur de lignes sous tension	33	21,2	78,8	72,7	x	x	27,3	72,7	
Autre	35	40,0	60,0	48,6	x	x	68,6	31,4	
Construction de bâtiments									
Charpentier - menuisier	335	5,1	94,9	89,3	8,4	2,4	10,7	89,3	
Technicien en entretien d'immeubles	69	8,7	91,3	79,7	x	x	87,0	13,0	
Couvreur	82	0,0	100,0	93,9	x	x	47,6	52,4	
Briqueur-maçon	94	x	x	90,4	x	x	36,2	63,8	
Réparateur de cloisons sèches	57	x	x	96,5	x	x	x	x	
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	76	17,1	82,9	92,1	x	x	13,2	86,8	
Autre	273	x	x	90,5	5,5	4,0	33,0	67,0	
Alimentation et services									
Cuisinier	275	4,7	95,3	88,0	7,6	4,4	37,1	62,9	
Coiffeur / coiffeur-styliste	184	x	x	90,2	3,8	6,0	38,0	62,0	
Autre	93	x	x	89,2	x	x	59,1	40,9	

Tableau 3.1 – fin**Répartition des décrocheurs¹ selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002**

	Caractéristiques						Années prises pour décrocher au-delà de la durée prévue d'achèvement	
	Total des décrocheurs	Finissants	Non-finissants	Une interruption ² finale	Une interruption ² temporaire	Interruptions ² multiples	1 an ou moins	2 ans ou plus
	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
Fabrication de produits métalliques								
Plombier / Monteur d'installations au gaz	121	15,7	84,3	72,7	16,5	10,7	71,9	28,1
Machiniste	108	17,6	82,4	67,6	19,4	13,0	47,2	52,8
Tôlier	98	9,2	90,8	86,7	x	x	58,2	41,8
Outilleur - ajusteur	54	20,4	79,6	63,0	22,2	14,8	40,7	59,3
Mouleur et graveur	51	x	x	82,4	x	x	17,6	82,4
Autre	107	10,3	89,7	74,8	13,1	12,1	53,3	46,7
Industrie et métiers reliés à la mécanique								
Mécanicien industriel (de chantier)	114	26,3	73,7	61,4	28,9	9,6	51,8	48,2
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	78	23,1	76,9	64,1	28,2	7,7	83,3	16,7
Opérateur d'installations industrielles	76	x	x	90,8	x	x	30,3	69,7
Autre	39	28,2	71,8	59,0	x	x	61,5	38,5
Autres métiers								
Jardinier - paysagiste	110	x	x	90,9	x	x	15,5	84,5
Autre	53	x	x	92,5	x	x	28,3	71,7

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent). Les décrocheurs peuvent aussi être des finissants ou des persévérants.

2. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.2**Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon la durée du programme, Ontario, 1992-2002**

	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs
	Nombre	%
Population totale	8 342	51,5
Durée du programme des institutions		
1 an	2 287	57,0
2 ans	542	65,5
3 ans	997	61,5
4 ans	1 102	52,6
5 ans ou plus	3 414	42,4

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des persévérants de 2002, selon le groupe d'âge et le métier principal, Ontario

	Total des inscrits de 1992	Persévérants de 2002
	Nombre	%
Population totale	8 342	12,0
Groupe d'âge		
15 à 19	990	11,3
20 à 24	3 053	11,2
25 à 29	1 773	10,2
30 à 39	1 842	12,2
40 ou plus	684	20,0
Principaux métiers de 1992		
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	1 672	10,6
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	240	20,0
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	135	20,7
Conducteur de grues automotrices	51	11,8
Autre	379	11,3
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	693	7,6
Électricien industriel	366	38,0
Autre	133	7,5
Construction de bâtiments		
Charpentier - menuisier	559	11,3
Technicien en entretien d'immeubles	181	10,5
Couvreur	122	14,8
Briqueteur-maçon	120	12,5
Réparateur de cloisons sèches	103	7,8
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	98	11,2
Autre	398	16,1
Alimentation et services		
Cuisinier	436	9,9
Coiffeur / coiffeur-styliste	394	6,9
Autre	134	11,9
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / Monteur d'installations au gaz	326	8,3
Machiniste	233	17,2
Tôlier	219	5,0
Ouilleur - ajusteur	149	7,4
Mouleur et graveur	94	7,4
Autre	179	5,0
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien industriel (de chantier)	302	13,6
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	173	5,8
Autre	188	5,3
Autres métiers		
Jardinier - paysagiste	160	20,6
Autre	105	10,5

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4.1

Répartition des persévérants de 2002 selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario

	Persévérants de 2002	Caractéristiques		
		Aucun achèvement antérieur	Même métier	Aucune interruption ¹ antérieure
		Nombre	%	%
Population totale	998	92,0	83,1	74,2
Groupe d'âge				
15 à 19	112	90,2	71,4	77,7
20 à 24	343	88,6	76,1	80,2
25 à 29	181	91,2	80,7	80,7
30 à 39	225	93,8	91,6	72,9
40 ou plus	137	100,0	99,3	50,4
Principaux métiers de 1992				
Véhicules automobiles et matériel lourd				
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	177	92,7	80,2	82,5
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	48	93,8	83,3	83,3
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	28	78,6	71,4	89,3
Conducteur de grues automotrices	6	100,0	x	x
Autre	43	86,0	81,4	79,1
Électricité, électronique et métiers connexes				
Électricien de construction	53	79,2	64,2	81,1
Électricien industriel	139	99,3	99,3	39,6
Autre	10	100,0	x	x
Construction de bâtiments				
Charpentier - menuisier	63	98,4	85,7	76,2
Technicien en entretien d'immeubles	19	68,4	100,0	68,4
Couvreur	18	100,0	100,0	77,8
Briqueteur-maçon	15	100,0	80,0	73,3
Réparateur de cloisons sèches	8	100,0	87,5	87,5
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	11	x	x	72,7
Autre	64	100,0	85,9	79,7
Alimentation et services				
Cuisinier	43	100,0	83,7	81,4
Coiffeur / coiffeur-styliste	27	96,3	96,3	88,9
Autre	16	100,0	75,0	68,8
Fabrication de produits métalliques				
Plombier / Monteur d'installations au gaz	27	88,9	88,9	81,5
Machiniste	40	87,5	82,5	85,0
Tôlier	11	72,7	63,6	81,8
Outilleur - ajusteur	11	100,0	90,9	81,8
Mouleur et graveur	7	x	x	x
Autre	9	88,9	88,9	77,8
Industrie et métiers liés à la mécanique				
Mécanicien industriel (de chantier)	41	82,9	82,9	78,0
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	10	100,0	x	x
Autre	10	90,0	70,0	70,0
Autres métiers				
Jardinier - paysagiste	33	97,0	78,8	78,8
Autre	11	81,8	72,7	81,8

1. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 5

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des apprentis¹ et personnes de métier certifiés, selon le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Apprentis et personnes de métier certifiés
	Années	Nombre	%
Population totale		8 342	48,5
Groupe d'âge			
15 à 19		990	55,4
20 à 24		3 053	52,2
25 à 29		1 773	46,4
30 à 39		1 842	45,6
40 ou plus		684	34,9
Principaux métiers de 1992			
Véhicules automobiles et matériel lourd			
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	5	1 672	56,8
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	1	240	35,0
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	3	135	45,9
Mécanicien d'équipement lourd	4, 5, 6	73	65,8
Conducteur de grues automotrices	3	51	70,6
Autre ²		306	43,8
Électricité, électronique et métiers connexes			
Électricien de construction	5	693	66,5
Électricien industriel	1, 4, 5	366	47,8
Monteur de lignes sous tension	4	52	44,2
Autre		81	67,9
Construction de bâtiments			
Charpentier - menuisier	1	559	35,6
Technicien en entretien d'immeubles	2, 4	181	54,1
Couvreur	3	122	23,0
Briqueteur-maçon	4	120	18,3
Réparateur de cloisons sèches	1	103	35,9
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	2	98	15,3
Autre		398	22,4
Alimentation et services			
Cuisinier	3	436	35,6
Coiffeur / coiffeur-styliste	1	394	52,0
Autre		134	22,4
Fabrication de produits métalliques			
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4, 5	326	63,8
Machiniste	1, 2, 3, 4, 6, 8	233	55,4
Tôlier	4, 5	219	58,9
Outilleur - ajusteur	1, 2, 4	149	65,1
Mouleur et graveur	1	94	46,8
Autre		188	47,3
Industrie et métiers reliés à la mécanique			
Mécanicien industriel (de chantier)	3	302	62,6
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4, 5	173	66,5
Opérateur d'installations industrielles	4	99	15,2
Autre		80	61,3
Autres métiers			
Jardinier - paysagiste	1	160	16,9
Autre		105	44,8

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.

2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 5.1

Répartition des apprentis¹ et personnes de métier certifiés selon la durée pour l'obtention d'un certificat, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Apprentis et personnes de métier certifiés	Durée pour l'obtention d'un certificat				Total des personnes de métier ²
		1 à 3 ans (1992-1994)	4 ans (1995)	5 à 6 ans (1996-1997)	7 ans ou plus (1998-2002)	
		Nombre	%	%	%	
Population totale	4 043	20,2	23,9	31,6	18,7	5,6
Groupe d'âge						
15 à 19	548	11,9	23,7	42,0	19,0	3,5
20 à 24	1 594	15,6	25,8	35,4	18,5	4,7
25 à 29	822	25,5	24,3	28,3	14,6	7,2
30 à 39	840	26,4	22,3	24,9	19,0	7,4
40 ou plus	239	29,3	16,3	16,7	32,6	5,0
Principaux métiers de 1992						
Véhicules automobiles et matériel lourd						
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	949	11,1	32,8	35,8	15,4	5,0
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	84	13,1	20,2	39,3	13,1	14,3
Mécanicien de véhicules automobiles - direction, suspension et freins	62	35,5	21,0	17,7	9,7	16,1
Mécanicien d'équipement lourd	48	35,4	25,0	x	20,8	x
Conducteur de grues automotrices	36	44,4	16,7	x	x	x
Autre	134	35,1	20,9	26,1	10,4	7,5
Électricité, électronique et métiers connexes						
Électricien de construction	461	6,3	15,4	44,9	30,4	3,0
Électricien industriel	175	x	x	12,0	70,3	6,3
Monteur de lignes sous tension	23	x	x	43,5	x	x
Autre	55	16,4	16,4	16,4	50,9	0,0
Construction de bâtiments						
Charpentier - menuisier	199	27,6	30,2	22,6	x	x
Technicien en entretien d'immeubles	98	64,3	15,3	13,3	7,1	0,0
Couvreur	28	21,4	x	25,0	x	39,3
Briqueteur-maçon	22	x	x	31,8	x	x
Réparateur de cloisons sèches	37	81,1	x	x	0,0	x
Travailleur de la construction résidentielle autochtone	15	x	0,0	40,0	x	0,0
Autre	89	x	27,0	36,0	x	16,9
Alimentation et services						
Cuisinier	155	37,4	25,8	14,2	12,3	10,3
Coiffeur / coiffeur-styliste	205	61,5	21,5	7,3	x	x
Autre	30	36,7	33,3	23,3	x	x
Fabrication de produits métalliques						
Plombier / Monteur d'installations au gaz	208	x	23,6	40,4	19,2	x
Machiniste	129	15,5	33,3	22,5	20,2	8,5
Tôlier	129	10,1	14,0	53,5	17,1	5,4
Outilleur - ajusteur	97	x	34,0	43,3	11,3	x
Mouleur et graveur	44	x	31,8	52,3	x	x
Autre	89	x	16,9	39,3	24,7	x

Tableau 5.1 – fin

Répartition des apprentis¹ et personnes de métier certifiées selon la durée pour l'obtention d'un certificat, le groupe d'âge et le métier principal, Ontario, 1992-2002

	Apprentis et personnes de métier certifiées	Durée pour l'obtention d'un certificat				Total des personnes de métier ²
		1 à 3 ans (1992-1994)	4 ans (1995)	5 à 6 ans (1996-1997)	7 ans ou plus (1998-2002)	
		Nombre	%	%	%	
Industrie et métiers reliés à la mécanique						
Mécanicien industriel (de chantier)	189	20,6	32,3	32,3	10,1	4,8
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	115	x	20,9	47,0	16,5	x
Opérateur d'installations industrielles	15	0,0	x	60,0	x	0,0
Autre	49	24,5	x	44,9	24,5	x
Autres métiers						
Jardinier - paysagiste	27	59,3	25,9	x	x	0,0
Autre	47	36,2	31,9	21,3	x	x

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.
 2. Ces personnes de métier ont été apprentis inscrits en 1992, n'ont pas complété leur programme d'apprentissage et ont obtenu un certificat par la suite.
- x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 6**Répartition longitudinale du statut d'apprentissage des nouveaux apprentis de 1992 à la fin de chaque année, Ontario, 1992-2002**

Années	Total		Ontario	
	Nombre		Nombre	%
Apprentis inscrits	14 094		8 342	59,2
Total du statut d'apprentissage en 2002¹	16 239		9 582	59,0
Statut de persévérance				
1992	13 344		7 713	92,5
1993	11 984		7 092	85,0
1994	10 191		6 437	77,2
1995	7 977		5 193	62,3
1996	5 789		4 024	48,2
1997	3 824		2 747	32,9
1998	2 868		2 140	25,7
1999	2 134		1 595	19,1
2000	1 763		1 346	16,1
2001	1 552		1 187	14,2
2002	1 307		998	12,0
Total cumulatif de non-persévérance²				
1992	714		593	12,8
1993	1 594		1 033	22,3
1994	2 845		1 583	34,2
1995	3 677		1 991	43,0
1996	4 402		2 425	52,4
1997	5 584		3 313	71,6
1998	6 250		3 758	81,2
1999	6 844		4 180	90,3
2000	7 206		4 407	95,2
2001	7 415		4 542	98,2
2002	7 575		4 627	100,0
Total cumulatif des achèvements²				
1992	36		36	0,9
1993	603		274	6,9
1994	1 757		908	22,9
1995	3 382		1 875	47,4
1996	5 042		2 692	68,0
1997	6 011		3 158	79,8
1998	6 517		3 440	86,9
1999	6 818		3 628	91,7
2000	7 005		3 730	94,3
2001	7 162		3 817	96,5
2002	7 357		3 957	100,0
Total cumulatif des certificats obtenus²				
1992	39		39	0,9
1993	545		212	5,0
1994	1 719		865	20,5
1995	3 371		1 859	44,1
1996	5 081		2 718	64,4
1997	6 101		3 232	76,6
1998	6 645		3 548	84,1
1999	6 988		3 767	89,3
2000	7 227		3 917	92,9
2001	7 435		4 049	96,0
2002	7 665		4 218	100,0

1. Ce total représente la somme des statuts d'apprentissage reliés à l'achèvement d'un programme. Les certificats obtenus sont exclus afin d'éviter le duplicata dans le nombre d'achèvements.

2. Les apprentis peuvent abandonner plus d'une fois ou avoir plus d'un achèvement ou d'un certificat.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Annexe 2: Tableaux provinciaux

Alberta

Tableau 1

Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le sexe et le métier principal, Alberta, 1992

	Total	Hommes	Femmes
	Nombre	%	%
Population totale	4 848	86,0	14,0
Principaux métiers de 1992			
Construction de bâtiments	686	96,8	3,2
Électricité, électronique et métiers connexes	692	99,0	1,0
Alimentation et services	862	32,3	67,7
Industrie et métiers reliés à la mécanique	463	98,5	1,5
Fabrication de produits métalliques	1 025	98,9	1,1
Véhicules automobiles et matériel lourd	1 027	97,3	2,7
Autres métiers	93	79,6	20,4

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 1.1**Répartition des nouveaux apprentis de 1992, selon le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992**

	Total	Âge					
		15 à 19	20 à 24	25 à 29	30 à 34	35 à 39	40 ou plus
		Nombre	%	%	%	%	%
Total des apprentis inscrits de 1992	4 848	11,1	34,8	22,3	16,6	8,6	6,6
Construction de bâtiments							
Charpentier-menuisier	408	10,8	33,3	28,9	16,9	6,6	3,4
Calorifugeur (chaleur et froid)	74	x	36,5	25,7	16,2	9,5	x
Ébéniste	64	17,2	42,2	17,2	10,9	x	x
Autre	140	7,1	42,1	22,1	15,0	8,6	5,0
Véhicules automobiles et matériel lourd							
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	380	14,2	41,6	20,8	14,2	5,3	3,9
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	144	18,8	48,6	18,8	9,0	x	x
Mécanicien d'équipement lourd	280	8,6	29,3	21,8	18,6	12,9	8,9
Préposé aux pièces	110	10,0	31,8	20,9	24,5	x	x
Conducteur de grues et d'appareils de levage	51	0,0	19,6	29,4	17,6	17,6	15,7
Autre	62	x	41,9	22,6	12,9	9,7	x
Électricité, électronique et métiers connexes							
Électricien de construction	518	14,3	36,5	22,6	13,9	7,7	5,0
Autre	174	7,5	27,0	30,5	15,5	13,2	6,3
Industrie et métiers reliés à la mécanique							
Mécanicien industriel (de chantier)	153	x	14,4	24,8	34,0	15,0	x
Mécanicien d'instruments industriels	219	x	x	21,9	23,7	21,5	17,4
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	54	x	20,4	27,8	27,8	11,1	x
Autre	37	x	21,6	16,2	37,8	x	x
Fabrication de produits métalliques							
Plombier / Monteur d'installations au gaz	275	6,5	36,0	27,6	19,6	5,8	4,4
Soudeur	388	10,8	34,3	21,9	18,3	6,4	8,2
Machiniste	63	x	23,8	30,2	28,6	x	x
Tôlier	91	13,2	29,7	25,3	14,3	x	x
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	112	5,4	23,2	30,4	17,0	13,4	10,7
Autre	96	x	34,4	17,7	21,9	13,5	x
Alimentation et services							
Cuisinier	230	10,0	49,1	17,8	12,2	6,1	4,8
Coiffeur / coiffeur-styliste	542	26,0	42,3	13,5	9,2	3,9	5,2
Boulangier-pâtissier	57	x	35,1	21,1	12,3	14,0	x
Autre	33	x	39,4	21,2	x	x	x
Autres métiers							
Jardinier - paysagiste	93	x	39,8	22,6	18,3	8,6	x

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des finissants	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			4 848	2 851	58,8
Groupe d'âge					
15 à 19		5	539	377	69,9
20 à 24		5	1 685	1 037	61,5
25 à 29		5	1 083	615	56,8
30 à 39		5	1 222	660	54,0
40 ou plus		4	319	162	50,8
Principaux métiers de 1992					
Alimentation et services					
Coiffeur / coiffeur-styliste	2	3	542	424	78,2
Cuisinier	3	4	230	111	48,3
Boulangier-pâtissier	3, 4	4	57	29	50,9
Autre ¹		5	33	13	39,4
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	4	6	518	299	57,7
Autre		4	174	105	60,3
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	4	5	408	170	41,7
Calorifugeur (chaleur et froid)	4	5	74	32	43,2
Ébéniste	2, 4	5	64	27	42,2
Autre		5	140	56	40,0
Fabrication de produits métalliques					
Soudeur	3	4	388	258	66,5
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4	5	275	161	58,5
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	4	5	112	56	50,0
Tôlier	4	6	91	31	34,1
Machiniste	4	5	63	37	58,7
Autre		4	96	55	57,3
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	5	380	245	64,5
Mécanicien d'équipement lourd	4	5	280	197	70,4
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	3	5	144	73	50,7
Préposé aux pièces	3	4	110	68	61,8
Conducteur de grues et d'appareils de levage	1, 3	3	51	25	49,0
Autre		3	62	50	80,6
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien d'instruments industriels	4	4	219	113	51,6
Mécanicien industriel (de chantier)	4	5	153	119	77,8
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4	5	54	34	63,0
Autre		4	37	27	73,0
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	4	5	93	36	38,7
Autre			0	0	0,0

1. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.1**Répartition des finissants selon les caractéristiques d'achèvement, le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002**

	Caractéristiques d'achèvement				
	Total des finissants	Parti après un achèvement sans interruption ¹	Autres	Années prises pour compléter au-delà de la durée prévue	
				1 an ou moins	2 ans ou plus
	Nombre	%	%	%	%
Population totale	2 851	83,9	16,1	65,7	34,3
Groupe d'âge					
15 à 19	377	81,7	18,3	61,3	38,7
20 à 24	1 037	82,5	17,5	63,6	36,4
25 à 29	615	83,6	16,4	68,1	31,9
30 à 39	660	86,4	13,6	67,9	32,1
40 ou plus	162	89,5	10,5	71,6	28,4
Principaux métiers de 1992					
Alimentation et services					
Coiffeur / coiffeur-styliste	424	96,5	3,5	88,2	11,8
Cuisinier	111	90,1	9,9	68,5	31,5
Boulangier-pâtissier	29	x	x	75,9	24,1
Autre	13	100,0	0,0	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	299	75,6	24,4	43,5	56,5
Autre	105	88,6	11,4	85,7	14,3
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	170	87,6	12,4	59,4	40,6
Calorifugeur (chaleur et froid)	32	71,9	28,1	56,3	43,8
Ébéniste	27	77,8	22,2	55,6	44,4
Autre	56	82,1	17,9	60,7	39,3
Fabrication de produits métalliques					
Soudeur	258	86,0	14,0	63,2	36,8
Plombier / Monteur d'installations au gaz	161	72,0	28,0	50,9	49,1
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	56	75,0	25,0	62,5	37,5
Tôlier	31	64,5	35,5	29,0	71,0
Machiniste	37	x	x	73,0	27,0
Autre	55	76,4	23,6	70,9	29,1
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	245	81,6	18,4	58,0	42,0
Mécanicien d'équipement lourd	197	88,3	11,7	75,6	24,4
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	73	75,3	24,7	47,9	52,1
Préposé aux pièces	68	88,2	11,8	63,2	36,8
Conducteur de grues et d'appareils de levage	25	x	x	72,0	28,0
Autre	50	58,0	42,0	72,0	28,0
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien d'instruments industriels	113	72,6	27,4	70,8	29,2
Mécanicien industriel (de chantier)	119	89,9	10,1	71,4	28,6
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	34	79,4	20,6	52,9	47,1
Autre	27	x	x	77,8	22,2
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	36	x	x	66,7	33,3
Autre	0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les nombres incluent les achèvements menant à un certificat décerné aux apprentis et aussi à quelques personnes de métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 2.2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le métier¹ et la durée du programme, Alberta, 1992-2002

Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Total des finissants
	Nombre	%
Population totale	4 848	58,8
1 an	21	61,9
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Conducteur de grues et d'appareils de levage	21	61,9
2 ans	612	76,6
Alimentation et services		
Coiffeur / coiffeur-styliste	542	78,2
Construction de bâtiments		
Ébéniste	x	x
Autre	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Autre	45	80,0
3 ans	1 160	56,4
Alimentation et services		
Cuisinier	230	48,3
Boulangier-pâtissier	57	50,9
Autre	x	x
Fabrication de produits métalliques		
Soudeur	388	66,5
Autre	73	61,6
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	144	50,7
Préposé aux pièces	110	61,8
Conducteur de grues et d'appareils de levage	30	40,0
Construction de bâtiments		
Autre	91	37,4
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Autre	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes		
Autre	28	64,3
4 ans	3 055	56,1
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	518	57,7
Autre	146	59,6
Construction de bâtiments		
Charpentier-menuisier	408	41,7
Calorifugeur (chaleur et froid)	74	43,2
Ébéniste	61	42,6
Autre	27	51,9
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	380	64,5
Mécanicien d'équipement lourd	280	70,4
Autre	17	82,4
Fabrication de produits métalliques		
Plombier / Monteur d'installations au gaz	275	58,5
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	112	50,0
Tôlier	91	34,1
Machiniste	63	58,7
Autre	23	43,5

Tableau 2.2 – fin

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des finissants, selon le métier¹ et la durée du programme, Alberta, 1992-2002

Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Total des finissants
	Nombre	%
4 ans		
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien industriel (de chantier)	153	77,8
Mécanicien d'instruments industriels	219	51,6
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	54	63,0
Autre	30	70,0
Alimentation et services		
Autre	31	41,9
Autres métiers		
Jardinier - paysagiste	93	38,7
5 ans ou plus	0	0,0

1. Un métier peut avoir plus d'une durée de programme, étant donné la durée provinciale.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002

	Durée du programme des institutions	Durée médiane du temps passé dans le programme	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs	
	Années	Années	Nombre	Nombre	%
Population totale			4 848	2 255	46,5
Groupe d'âge					
15 à 19		4	539	206	38,2
20 à 24		4	1 685	755	44,8
25 à 29		4	1 083	514	47,5
30 à 39		4	1 222	617	50,5
40 ou plus		4	319	163	51,1
Principaux métiers de 1992					
Alimentation et services					
Coiffeur / coiffeur-styliste	2	3	542	130	24,0
Cuisinier	3	3,5	230	128	55,7
Boulangier-pâtissier	3, 4	4	57	29	50,9
Autre ²		4,5	33	20	60,6
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	4	4	518	246	47,5
Autre		4	174	75	43,1
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	4	4	408	254	62,3
Calorifugeur (chaleur et froid)	4	4	74	50	67,6
Ébéniste	2, 4	4	64	43	67,2
Autre		3	140	90	64,3
Fabrication de produits métalliques					
Soudeur	3	4	388	153	39,4
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4	4	275	140	50,9
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	4	3	112	63	56,3
Tôlier	4	4	91	68	74,7
Machiniste	4	4	63	28	44,4
Autre		4	96	50	52,1
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	4	380	162	42,6
Mécanicien d'équipement lourd	4	4	280	94	33,6
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	3	3	144	80	55,6
Préposé aux pièces	3	4	110	48	43,6
Conducteur de grues et d'appareils de levage	1, 3	3	51	29	56,9
Autre		3,5	62	22	35,5
Industrie et métiers liés à la mécanique					
Mécanicien d'instruments industriels	4	5	219	118	53,9
Mécanicien industriel (de chantier)	4	3	153	39	25,5
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4	4	54	25	46,3
Autre		4,5	37	12	32,4
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	4	3	93	59	63,4
Autre			0	0	0,0

1. Les décrocheurs incluent les 'décrocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décrocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).

2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.1

Répartition des décrocheurs¹ selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002

	Caractéristiques							Années prises pour décrocher au-delà de la durée prévue d'achèvement	
	Total des décrocheurs	Finis-sants	Non-finissants	Une interruption ² finale	Une interruption ² temporaire	Interruptions ² multiples	1 an ou moins	2 ans ou plus	
	Nombre	%	%	%	%	%	%	%	
Population totale	2 255	12,8	87,2	78,0	13,0	9,0	68,2	31,8	
Groupe d'âge									
15 à 19	206	21,8	78,2	68,4	20,9	10,7	65,0	35,0	
20 à 24	755	15,2	84,8	73,0	16,0	11,0	70,3	29,7	
25 à 29	514	11,3	88,7	78,4	11,5	10,1	68,1	31,9	
30 à 39	617	10,0	90,0	84,3	8,9	6,8	66,6	33,4	
40 ou plus	163	4,9	95,1	88,3	x	x	69,3	30,7	
Principaux métiers de 1992									
Alimentation et services									
Coiffeur / coiffeur-styliste	130	10,0	90,0	84,6	10,8	4,6	64,6	35,4	
Cuisinier	128	7,0	93,0	82,0	13,3	4,7	62,5	37,5	
Boulangier-pâtissier	29	x	x	86,2	x	x	55,2	44,8	
Autre	20	0,0	100,0	100,0	0,0	0,0	60,0	40,0	
Électricité, électronique et métiers connexes									
Électricien de construction	246	15,9	84,1	73,6	15,9	10,6	67,9	32,1	
Autre	75	8,0	92,0	80,0	9,3	10,7	64,0	36,0	
Construction de bâtiments									
Charpentier-menuisier	254	6,7	93,3	83,1	10,2	6,7	71,7	28,3	
Calorifugeur (chaleur et froid)	50	16,0	84,0	70,0	16,0	14,0	72,0	28,0	
Ébéniste	43	14,0	86,0	79,1	x	x	67,4	32,6	
Autre	90	8,9	91,1	78,9	10,0	11,1	64,4	35,6	
Fabrication de produits métalliques									
Soudeur	153	15,0	85,0	77,1	11,1	11,8	66,0	34,0	
Plombier / Monteur d'installations au gaz	140	22,9	77,1	69,3	18,6	12,1	78,6	21,4	
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	63	14,3	85,7	73,0	12,7	14,3	66,7	33,3	
Tôlier	68	13,2	86,8	66,2	19,1	14,7	69,1	30,9	
Machiniste	28	x	x	78,6	x	x	64,3	35,7	
Autre	50	18,0	82,0	70,0	12,0	18,0	62,0	38,0	
Véhicules automobiles et matériel lourd									
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	162	16,7	83,3	77,8	16,0	6,2	74,7	25,3	
Mécanicien d'équipement lourd	94	14,9	85,1	84,0	x	x	66,0	34,0	
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	80	11,3	88,8	67,5	15,0	17,5	73,8	26,3	
Préposé aux pièces	48	12,5	87,5	81,3	x	x	77,1	22,9	
Conducteur de grues et d'appareils de levage	29	x	x	86,2	x	x	62,1	37,9	
Autre	22	45,5	54,5	68,2	x	x	50,0	50,0	

Tableau 3.1 – fin

Répartition des décrocheurs¹ selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002

	Caractéristiques						Années prises pour décrocher au-delà de la durée prévue d'achèvement	
	Total des décrocheurs	Finis-sants	Non-finissants	Une interruption ² finale	Une interruption ² temporaire	Interruptions ² multiples	1 an ou moins	2 ans ou plus
	Nombre	%	%	%	%	%	%	%
Industrie et métiers reliés à la mécanique								
Mécanicien d'instruments industriels	118	11,0	89,0	82,2	11,9	5,9	53,4	46,6
Mécanicien industriel (de chantier)	39	x	x	82,1	x	x	76,9	23,1
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	25	x	x	72,0	x	x	72,0	28,0
Autre	12	x	x	50,0	x	x	x	x
Autres métiers								
Jardinier - paysagiste	59	x	x	89,8	x	x	84,7	15,3
Autre	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Les décrocheurs incluent les 'décocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent la formation) et les 'décocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent). Les décrocheurs peuvent aussi être des finissants ou des persévérants.

2. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 3.2

Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des décrocheurs¹, selon la durée du programme, Alberta, 1992-2002

	Total des inscrits de 1992	Total des décrocheurs
	Nombre	%
Population totale	4 848	46,5
Durée du programme des institutions		
1 an	21	47,6
2 ans	612	27,1
3 ans	1 160	48,7
4 ans	3 055	49,6
5 ans ou plus	0	0,0

1. Les décrocheurs incluent les 'décocheurs permanents' (ceux qui ne reprennent pas la formation) et les 'décocheurs temporaires' (ceux qui la reprennent).

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4**Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des persévérants de 2002, selon le groupe d'âge et le métier principal, Alberta**

	Total des inscrits de 1992	Persévérants de 2002
	Nombre	%
Population totale	4 848	5,3
Groupe d'âge		
15 à 19	539	6,3
20 à 24	1 685	5,9
25 à 29	1 083	5,6
30 à 39	1 222	3,7
40 ou plus	319	5,6
Principaux métiers de 1992		
Alimentation et services		
Coiffeur / coiffeur-styliste	542	1,1
Cuisinier	230	5,2
Autre	90	x
Électricité, électronique et métiers connexes		
Électricien de construction	518	12,2
Autre	174	4,0
Construction de bâtiments		
Charpentier-menuisier	408	4,2
Autre	278	3,6
Fabrication de produits métalliques		
Soudeur	388	4,6
Plombier / Monteur d'installations au gaz	275	8,4
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	112	8,0
Autre	250	6,8
Véhicules automobiles et matériel lourd		
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	380	2,4
Mécanicien d'équipement lourd	280	3,9
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	144	8,3
Autre	223	4,0
Industrie et métiers reliés à la mécanique		
Mécanicien d'instruments industriels	219	7,8
Mécanicien industriel (de chantier)	153	4,6
Autre	91	6,6
Autres métiers		
Autre	93	x

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 4.1

Répartition des persévérants de 2002 selon leurs caractéristiques, le groupe d'âge et le métier principal, Alberta

	Persévérants de 2002	Caractéristiques		
		Aucun achèvement antérieur	Même métier	Aucune interruption ¹ antérieure
		Nombre	%	%
Population totale	257	59,5	35,8	44,7
Groupe d'âge				
15 à 19	34	47,1	20,6	47,1
20 à 24	99	58,6	35,4	42,4
25 à 29	61	62,3	42,6	50,8
30 à 39	45	66,7	35,6	40,0
40 ou plus	18	61,1	44,4	44,4
Principaux métiers de 1992				
Alimentation et services				
Coiffeur / coiffeur-styliste	6	x	x	x
Cuisinier	12	x	0,0	x
Autre	x	x	x	x
Électricité, électronique et métiers connexes				
Électricien de construction	63	55,6	46,0	57,1
Autre	7	x	x	x
Construction de bâtiments				
Charpentier-menuisier	17	x	47,1	x
Autre	10	x	x	x
Fabrication de produits métalliques				
Soudeur	18	50,0	44,4	33,3
Plombier / Monteur d'installations au gaz	23	73,9	30,4	39,1
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	9	x	x	x
Autre	17	x	52,9	35,3
Véhicules automobiles et matériel lourd				
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	9	x	x	x
Mécanicien d'équipement lourd	11	x	x	x
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	12	x	x	50,0
Autre	9	x	0,0	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique				
Mécanicien d'instruments industriels	17	41,2	x	58,8
Mécanicien industriel (de chantier)	7	x	x	x
Autre	6	x	0,0	x
Autres métiers				
Autre	x	x	x	x

1. Les interruptions n'incluent pas le temps passé après avoir complété ou avant d'étudier un nouveau métier.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 5**Répartition des nouveaux apprentis de 1992 et des apprentis¹ et personnes de métier certifiés, selon le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002**

	Durée du programme des institutions	Total des inscrits de 1992	Apprentis et personnes de métier certifiés
	Années	Nombre	%
Population totale		4 848	59,1
Groupe d'âge			
15 à 19		539	69,9
20 à 24		1 685	61,8
25 à 29		1 083	57,2
30 à 39		1 222	54,3
40 ou plus		319	51,4
Principaux métiers de 1992			
Alimentation et services			
Coiffeur / coiffeur-styliste	2	542	79,3
Cuisinier	3	230	48,3
Boulangier-pâtissier	3, 4	57	50,9
Autre ²		33	39,4
Électricité, électronique et métiers connexes			
Électricien de construction	4	518	57,7
Autre		174	60,9
Construction de bâtiments			
Charpentier-menuisier	4	408	41,7
Calorifugeur (chaleur et froid)	4	74	43,2
Ébéniste	2, 4	64	42,2
Autre		140	40,7
Fabrication de produits métalliques			
Soudeur	3	388	66,8
Plombier / Monteur d'installations au gaz	4	275	58,5
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	4	112	50,9
Tôlier	4	91	34,1
Machiniste	4	63	58,7
Autre		96	58,3
Véhicules automobiles et matériel lourd			
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	4	380	64,7
Mécanicien d'équipement lourd	4	280	71,1
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	3	144	52,1
Préposé aux pièces	3	110	61,8
Conducteur de grues et d'appareils de levage	1, 3	51	49,0
Autre		62	80,6
Industrie et métiers reliés à la mécanique			
Mécanicien d'instruments industriels	4	219	51,6
Mécanicien industriel (de chantier)	4	153	77,1
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	4	54	63,0
Autre		37	73,0
Autres métiers			
Jardinier - paysagiste	4	93	38,7
Autre		0	0,0

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.

2. Toutes les catégories 'Autre' incluent des métiers différents avec des durées de programme variées. Les durées de programme ne sont pas inscrites étant donné qu'elles ne peuvent pas être associées à un métier spécifique.

Source : Statistique Canada, *Système d'information sur les apprentis enregistrés*.

Tableau 5.1

Répartition des apprentis¹ et personnes de métier certifiés selon la durée pour l'obtention d'un certificat, le groupe d'âge et le métier principal, Alberta, 1992-2002

	Apprentis et personnes de métier certifiés	Durée pour l'obtention d'un certificat			Total des personnes de métier ²
		1 à 3 ans (1992-1994)	4 à 6 ans (1995-1997)	7 ans ou plus (1998-2002)	
		Nombre	%	%	
Population totale	2 866	26,7	60,0	12,7	0,6
Groupe d'âge					
15 à 19	377	32,1	50,9	x	x
20 à 24	1 042	28,3	56,4	x	x
25 à 29	619	25,4	64,1	x	x
30 à 39	664	22,3	65,4	x	x
40 ou plus	164	26,2	67,1	x	x
Principaux métiers de 1992					
Alimentation et services					
Coiffeur / coiffeur-styliste	430	87,0	10,9	x	x
Cuisinier	111	43,2	48,6	8,1	0,0
Boulangier-pâtissier	29	37,9	55,2	x	x
Autre	13	x	76,9	x	0,0
Électricité, électronique et métiers connexes					
Électricien de construction	299	2,7	70,2	27,1	0,0
Autre	106	26,4	67,9	x	x
Construction de bâtiments					
Charpentier-menuisier	170	x	75,3	21,2	x
Calorifugeur (chaleur et froid)	32	x	65,6	25,0	x
Ébéniste	27	x	81,5	x	0,0
Autre	57	21,1	70,2	x	x
Fabrication de produits métalliques					
Soudeur	259	23,9	64,9	x	x
Plombier / Monteur d'installations au gaz	161	x	77,0	20,5	x
Monteur d'appareils de chauffage - tuyauteur	57	x	70,2	15,8	x
Tôlier	31	x	54,8	41,9	x
Machiniste	37	x	83,8	x	0,0
Autre	56	37,5	48,2	x	x
Véhicules automobiles et matériel lourd					
Technicien à l'entretien de véhicules automobiles	246	x	74,4	15,4	x
Mécanicien d'équipement lourd	199	14,6	73,9	x	x
Réparateur de carrosseries de véhicules automobiles (métal et peinture)	75	14,7	69,3	16,0	0,0
Préposé aux pièces	68	25,0	66,2	x	x
Conducteur de grues et d'appareils de levage	25	68,0	32,0	0,0	0,0
Autre	50	58,0	40,0	x	x
Industrie et métiers reliés à la mécanique					
Mécanicien d'instruments industriels	113	32,7	56,6	10,6	0,0
Mécanicien industriel (de chantier)	118	x	86,4	9,3	x
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	34	x	70,6	23,5	x
Autre	27	x	70,4	x	0,0
Autres métiers					
Jardinier - paysagiste	36	0,0	83,3	16,7	0,0
Autre	0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Même si la majorité des apprentis ont obtenu un certificat dans leur métier de 1992, quelques-uns ont reçu un certificat dans un métier différent.

2. Ces personnes de métier ont été apprentis inscrits en 1992, n'ont pas complété leur programme d'apprentissage et ont obtenu un certificat par la suite.

x Données non disponibles.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Tableau 6**Répartition longitudinale du statut d'apprentissage des nouveaux apprentis de 1992 à la fin de chaque année, Alberta, 1992-2002**

Années	Total		Alberta	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Apprentis inscrits	14 094	4 848		34,4
Total du statut d'apprentissage en 2002¹	16 239	5 662		34,9
Statut de persévérance				
1992	13 344	4 752		98,0
1993	11 984	4 115		84,9
1994	10 191	3 094		63,8
1995	7 977	2 273		46,9
1996	5 789	1 414		29,2
1997	3 824	816		16,8
1998	2 868	522		10,8
1999	2 134	380		7,8
2000	1 763	310		6,4
2001	1 552	284		5,9
2002	1 307	257		5,3
Total cumulatif de non-persévérance²				
1992	714	96		3,9
1993	1 594	460		18,7
1994	2 845	1 084		44,0
1995	3 677	1 440		58,4
1996	4 402	1 670		67,7
1997	5 584	1 927		78,1
1998	6 250	2 116		85,8
1999	6 844	2 257		91,5
2000	7 206	2 359		95,7
2001	7 415	2 411		97,8
2002	7 575	2 466		100,0
Total cumulatif des achèvements²				
1992	36	0		0,0
1993	603	297		10,1
1994	1 757	764		26,0
1995	3 382	1 327		45,2
1996	5 042	2 063		70,2
1997	6 011	2 506		85,3
1998	6 517	2 696		91,7
1999	6 818	2 784		94,7
2000	7 005	2 841		96,7
2001	7 162	2 896		98,5
2002	7 357	2 939		100,0
Total cumulatif des certificats obtenus²				
1992	39	0		0,0
1993	545	301		10,2
1994	1 719	768		26,0
1995	3 371	1 330		44,9
1996	5 081	2 073		70,1
1997	6 101	2 516		85,0
1998	6 645	2 706		91,4
1999	6 988	2 799		94,6
2000	7 227	2 859		96,6
2001	7 435	2 913		98,4
2002	7 665	2 959		100,0

1. Ce total représente la somme des statuts d'apprentissage reliés à l'achèvement d'un programme. Les certificats obtenus sont exclus afin d'éviter le duplicata dans le nombre d'achèvements.

2. Les apprentis peuvent abandonner plus d'une fois ou avoir plus d'un achèvement ou d'un certificat.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Annexe 3

Indicateurs d'achèvement

Définitions

On peut regrouper les indicateurs en deux grandes familles : les indicateurs de performance et les indicateurs fondés sur la population. La première famille d'indicateurs mesure les résultats d'une population, comme l'achèvement. Ces résultats permettent d'évaluer la performance d'un système (d'enseignement) en fonction des objectifs de performance établis par ce système. La deuxième famille reflète la prévalence de certaines caractéristiques (p. ex., le niveau de scolarité) au sein d'une population.

La présente section met l'accent sur les indicateurs de performance, pour deux raisons principales :

1. La nature des programmes d'apprentissage mentionnés plus haut impose des limites à tout indicateur fondé sur l'âge. Les indicateurs fondés sur la population supposent le plus souvent un âge pour l'achèvement d'un programme ou un âge pour la population de référence³⁶.
2. À l'heure actuelle, il importe avant tout de mesurer le « taux de succès » de la population des apprentis.

Pour calculer un indicateur de performance qui donne un taux agrégé, on a besoin d'un numérateur et d'un dénominateur. Habituellement, il est facile de cerner le numérateur. Lorsqu'il s'agit de calculer un ratio agrégé, comme un taux d'achèvement, l'une des difficultés consiste à déterminer la population qui constitue le dénominateur du ratio.

Le choix d'un dénominateur peut avoir une incidence importante sur la valeur du ratio. Par exemple, on pourrait calculer un taux d'achèvement en divisant le nombre de finissants d'une année donnée dans un programme donné par le nombre d'apprentis inscrits cette même année au même programme, à l'échelle nationale seulement. Ce même ratio serait différent si on le calculait pour chaque province. On pourrait également exprimer ce ratio avec un autre dénominateur pour obtenir un pourcentage du nombre total de personnes toujours inscrites à un programme. Ainsi, le ratio change selon que le dénominateur représente seules, simultanément ou pas du tout, des variables de base comme le programme, l'année d'inscription ou d'achèvement ou la province.

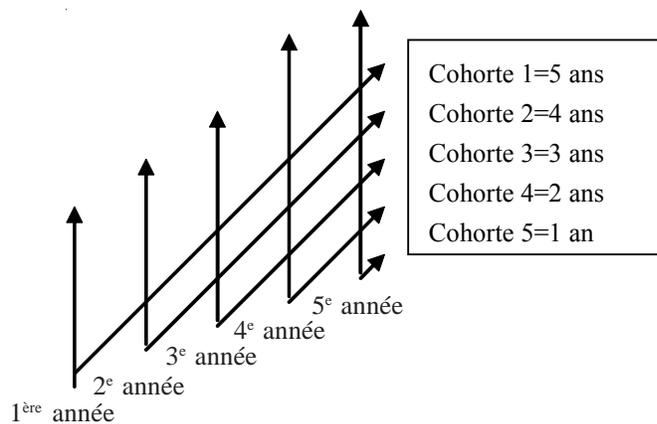
Le dénominateur peut se situer à un extrême : la population maximale de finissants éventuels d'une année donnée correspond au total des apprentis inscrits. À l'autre extrême, la population minimale des finissants éventuels correspond à un pourcentage spécifique de chaque cohorte antérieure qui pourrait compléter le

programme cette année-là, d'après une probabilité d'achèvement fondée sur la durée de participation au programme.

Il est plus pratique de calculer l'achèvement en fonction des populations définies entre ces deux extrêmes. La meilleure méthode consiste à choisir un dénominateur qui représente le plus exactement possible, ni plus, ni moins, la population *éventuelle* pour l'achèvement.

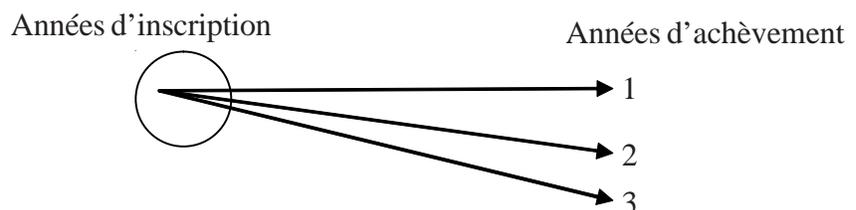
Dans la section suivante, nous présentons neuf indicateurs de performance agrégés compris, à divers degrés, dans le dénominateur. Outre le dénominateur, on peut utiliser deux autres caractéristiques pour les distinguer :

1. Taux brut et taux synthétique : un taux brut reflète une situation au moyen de nombres bruts (voir les flèches diagonales), alors qu'un taux synthétique transforme les nombres existants en les portant à un niveau secondaire (flèches verticales). L'interprétation d'un taux brut est plus intuitive, mais elle est souvent soumise aux variations de l'environnement, ce qui limite la comparaison dans le temps³⁷.



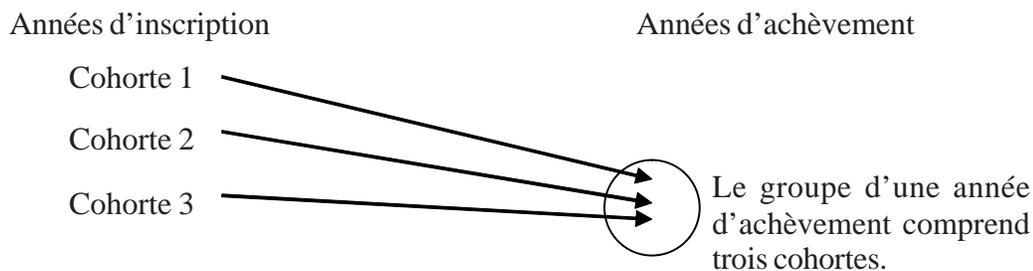
2. Méthode axée sur la cohorte et méthode axée sur le groupe : le dénominateur représente une cohorte inscrite à un moment donné ou un groupe d'apprentis inscrits au cours d'une période donnée. On effectue l'analyse de l'achèvement en suivant les personnes qui ont commencé durant la même année (cohorte) ou en observant un groupe de personnes appartenant à diverses cohortes qui pourraient être des finissants éventuels (groupe). Le diagramme ci-dessous illustre l'utilisation de ces deux méthodes pour couvrir trois années d'achèvement : l'une suit la cohorte 1 qui complète le programme en trois ans; l'autre suit tous les finissants d'une année qui appartiennent à trois cohortes différentes.

Par cohorte



À la cohorte 1 correspondent 3 trois années d'achèvement.

Par groupe



La section suivante présente un sommaire de la méthodologie de neuf indicateurs, ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.

Sommaire

Pour faciliter la comparaison entre les indicateurs, un bref sommaire présente les caractéristiques de base suivantes :

Taux brut ou synthétique
Population prévue ou éventuelle
Cohorte ou groupe

Nous utilisons un ensemble de données hypothétiques pour montrer comment on calcule chaque indicateur. Comme notre étude dispose de données sur une seule cohorte, nous avons créé de nouvelles données hypothétiques pour les besoins de méthodes axées sur le groupe. C'est ce qui permet de comparer toutes les méthodes utilisant la même information. Dans chaque cas, la valeur de l'indicateur est présentée dans une petite case :

Valeur de l'indicateur : 10 %

Indicateurs 1 à 4 : Indicateurs d'achèvement bruts (ICB)

Taux brut
 Population éventuelle
 Groupe

Valeur de l'indicateur : 10 % à 21 %

Ces quatre premiers indicateurs mesurent la stabilité des programmes au début ou à la fin de l'année en cours en montrant un ratio du total des finissants de l'année en cours à une définition variable des apprentis inscrits. Par exemple, si ce ratio augmente d'une année à l'autre, cela signifie qu'il y a moins de personnes qui s'inscrivent ou plus de personnes qui obtiennent leur certificat.

Avantages

L'indicateur est facile à utiliser. Il ne nécessite pas de données au niveau individuel.

Inconvénients

Il s'agit d'un taux agrégé. Il sous-estime la réalité, puisqu'on a ajouté au dénominateur :

- i) les apprentis qui n'ont pas pu compléter leur programme au cours de cette année-là (les finissants des années antérieures);
- ii) ceux qui se sont inscrits cette année-là et qui ont peu de chances de compléter la formation au cours de la même année.

La taille des cohortes doit être stable pour permettre la comparaison d'une année à l'autre. Le numérateur comprend les premiers et les derniers finissants. Il ne donne donc pas une mesure exacte de la performance.

Indicateurs 5 et 6 : Indicateurs d'achèvement d'une cohorte (ICC)

Taux brut
Population éventuelle
Cohorte

Valeurs de l'indicateur :
28 (annuel)
51 (cumulatif)

Ces indicateurs mesurent les taux d'achèvement de l'année en cours chez les apprentis qui ont commencé au même moment. On les calcule pour des programmes de durées différentes. Ils peuvent aussi être cumulatifs si l'on y incorpore tous les apprentis qui ont commencé au cours d'une année donnée et qui ont complété leur programme *au plus tard* l'année en cours. Une cohorte doit comprendre tous les transferts. On doit tenir compte de l'expérience créditée.

Avantages

Facile à utiliser. Il est plus facile de définir une population éventuelle de finissants qui ont vraiment des chances de compléter leur programme. L'indicateur maintient les cohortes distinctes, ce qui permet de les comparer pour comprendre l'incidence d'un cycle économique sur une cohorte.

Inconvénients

Cette méthode donne plusieurs taux d'achèvement possibles en raison de la taille relative de chaque cohorte. Les valeurs de l'indicateur doivent être interprétées dans le contexte de la cohorte qui est mesurée. Le taux peut fluctuer selon la taille de la cohorte. Par exemple, une grande cohorte peut compter une forte proportion de décrocheurs. On doit examiner les raisons pour lesquelles une cohorte est grande ou petite afin d'expliquer la variation des taux d'achèvement.

Indicateur 7 : Indicateur de potentiel éventuel atteint (IPA)

Taux synthétique
Population prévue
Pseudo-cohorte

Valeur de l'indicateur : 71

On calcule cet indicateur d'après le nombre réel de finissants au cours d'une année donnée et le nombre prévu de finissants pour cette année. Il s'agit d'un ratio de deux populations de finissants, mais non d'un taux d'achèvement. Si le taux augmente, c'est parce que le nombre réel de finissants a augmenté ou que le nombre prévu a diminué. Le taux peut être supérieur à 100. Cet indicateur permettrait d'évaluer l'écart entre l'objectif du programme et la réalité.

Avantages

La mesure de la population prévue est fiable. Elle est fondée sur des données annuelles antérieures à jour sur les finissants. Les années sans finissants sont supprimées.

Inconvénients

Il ne s'agit pas d'une proportion; le numérateur n'est pas compris dans le dénominateur. Il peut être difficile d'interpréter un ratio supérieur à 100. Pour les utilisateurs non avertis, l'indicateur risque d'être trompeur puisqu'il donne des valeurs plus élevées que les autres indicateurs disponibles. Il faut davantage manipuler les données pour le calculer.

Indicateur 8 : Indicateur d'achèvement global (ICG)

Taux synthétique

Population éventuelle

Pseudo-cohorte ou cohorte

Valeur de l'indicateur : 59 %

Cet indicateur donne un taux d'achèvement à n'importe quel moment (quelle que soit la durée du programme). Il donne également la durée moyenne d'achèvement d'un programme chez les apprentis qui commencent *l'année suivante*. On peut aussi l'utiliser lorsqu'on suit une cohorte. Sa variation indique une augmentation ou une diminution globale réelle du nombre de finissants dans le temps.

Avantages

Il élimine l'incidence de la taille relative d'une cohorte. On peut l'utiliser comme outil de comparaison dans le temps. Il est stable et fiable. Il fournit deux mesures différentes.

Inconvénients

Son utilisation est moins intuitive et son calcul nécessite plus d'étapes. Il s'agit toujours d'un chiffre agrégé, qui ne peut donner la précision des données individuelles.

Indicateur 9 : Indicateur cumulatif d'achèvement d'une cohorte (ICCC)

Taux synthétique

Population éventuelle

Pseudo-cohorte

Valeur de l'indicateur : 53 %

Cet indicateur mesure le taux d'achèvement de l'année en cours chez tous les apprentis, compte tenu de l'importance relative des finissants de l'année en cours au sein de leur cohorte initiale (celle qu'ils formaient lorsqu'ils se sont inscrits). Cet indicateur ne permet pas une analyse fondée sur la cohorte, puisque toutes les cohortes de finissants sont prises en compte dans le dénominateur.

Avantages

Avec le temps, cet indicateur comprend un certain nombre d'années pour le calcul de son dénominateur, ce qui permet d'atténuer au fil du temps l'incidence des cohortes qui se situent en dehors de la fourchette permise. Il est relativement facile à utiliser au sein de la famille de taux synthétiques.

Inconvénients

Même si l'incidence des cohortes qui se situent en dehors de la fourchette permise est atténuée au fil du temps, ce qui réduit au minimum les variations abruptes d'une année à l'autre, elle n'est pas complètement éliminée. Il est nécessaire de maintenir les données au niveau de la cohorte pour combiner les cohortes en fonction de leur importance relative.

Indicateurs fondés sur la performance : exposé détaillé

Indicateurs 1 à 4 : Indicateurs de complétion bruts (ICB)

Taux brut
Population éventuelle
Groupe

On peut calculer les quatre premiers indicateurs bruts à partir de données agrégées. Toutefois, ils gagneraient en qualité si l'on utilisait des données de niveau individuel afin que les personnes du numérateur soient comprises dans le dénominateur.

Le dénominateur distingue ces quatre indicateurs.

- i) Il mesure la population de personnes inscrites au début ou à la fin d'une année, ajoutant ainsi les personnes inscrites de l'année en cours, ou
- ii) il conserve ou élimine les décrocheurs et les finissants des années antérieures à la complétion. Les décrocheurs qui abandonnent pour des raisons indépendantes de leur volonté (décès, prison, etc.) doivent être éliminés. Il est recommandé de conserver les décrocheurs qui abandonnent pour d'autres raisons (difficultés financières, manque d'affinité, obligations familiales, emploi, etc.) puisque le comportement de ces apprentis fait partie de la réalité qui est mesurée (*National Institute of Statistical Sciences*, p. 12).

Le tableau ci-dessous présente les diverses combinaisons de populations comprises dans le dénominateur.

Populations comprises dans divers dénominateurs

Populations	Années avant la complétion			Année de complétion		
	Inscrits	Décrocheurs	Finissants	Inscrits	Décrocheurs	Finissants
Tous les inscrits; début d'année	inclus	inclus	inclus	exclus	exclus	exclus
Tous les inscrits; fin d'année	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
Persévérants seulement; début d'année	inclus	exclus	exclus	exclus	exclus	exclus
Persévérants seulement; fin d'année	inclus	exclus	exclus	inclus	exclus	inclus

1. Indicateur de complétion brut (ICB₁) : tous les inscrits au début de l'année

Valeur de l'indicateur : 17 %

$$ICB_1 = \frac{\text{Finissants de l'année en cours}}{\text{Cumul des inscrits au début de l'année en cours}}$$

Année en cours = année de complétion

Ce ratio reflète le taux de complétion au début d'une année. Il donne l'un des taux les plus faibles puisque son dénominateur comprend toutes les personnes inscrites, celles qui prennent bien du temps pour compléter la formation et celles qui sont inscrites pour une période plus brève que la durée du programme. Toute population comprise dans le dénominateur qui a peu de chances de compléter la formation cette année-là influe sur la qualité de la mesure. Le ratio ne peut jamais être égal à 100 %, à moins que le programme ne dure qu'un an et qu'il n'y ait ni décrocheurs ni retardataires. Plus le programme est long, plus le nombre d'apprentis inscrits au fil des ans et compris dans le dénominateur est élevé. On doit apporter une attention particulière aux apprentis qui passent d'un programme à un autre pour qu'ils soient dénombrés une seule fois au titre du programme final.

2. Indicateur de complétion brut (ICB₂) : tous les inscrits à la fin de l'année

Valeur de l'indicateur : 10 %

$$ICB_2 = \frac{\textit{Finissants de l'année en cours}}{\textit{Cumul des inscrits à la fin de l'année en cours}}$$

Ce ratio reflète le taux de complétion à la fin d'une année. Il s'agit du taux le plus bas qui soit puisque, non seulement il comporte les mêmes contraintes que le premier, mais il accroît le dénominateur en comprenant les nouveaux inscrits de l'année en cours, qui ont le moins de chances de compléter la formation à l'intérieur de la même année. On doit apporter une attention particulière aux apprentis qui passent d'un programme à l'autre pour qu'ils soient dénombrés une seule fois au titre du programme final.

3. Indicateur de complétion brut (ICB₃) : les persévérants au début de l'année

Valeur de l'indicateur : 22 %

$$ICB_3 = \frac{\textit{Finissants de l'année en cours}}{\textit{(Cumul des inscrits – non persévérants – finissants) au début de l'année en cours}}$$

Ce ratio reflète le taux de complétion au début d'une année. Il élimine les finissants et les décrocheurs des années précédentes. Les finissants de l'année en cours sont compris dans le dénominateur dans le nombre de personnes inscrites au cours des trois dernières années.

4. Indicateur de complétion brut (ICB₄) : les persévérants à la fin de l'année

Valeur de l'indicateur : 12 %

$$ICB_4 = \frac{\text{Finissants de l'année en cours}}{(\text{Cumul des inscrits} - \text{non persévérants}) \text{ à la fin de l'année en cours} - \text{finissants au début de l'année en cours}}$$

Ce ratio reflète le taux de complétion à la fin de l'année en cours, éliminant ainsi les personnes qui ont abandonné pendant l'année en cours et les années antérieures. Les apprentis qui complètent le programme pendant l'année en cours sont conservés. Le résultat de ce ratio est inférieur au précédent, car la cohorte de l'année en cours ajoute au dénominateur une valeur très supérieure au nombre de décrocheurs éliminé au cours de cette même année.

Indicateurs 5 et 6 : Indicateurs de complétion d'une cohorte (ICC)

Taux brut
Population éventuelle
Cohorte

On peut également calculer ces deux indicateurs à partir de données agrégées. Comme ils utilisent une cohorte comme population de référence, il est recommandé d'utiliser des données de niveau individuel pour que les apprentis du numérateur soient aussi compris dans le dénominateur et pour éviter un double compte.

5. Indicateur de complétion d'une cohorte annuelle (ICCA)

Valeur de l'indicateur : 28 %

Ces finissants sont des apprentis qui se sont inscrits la même année. On les compare à la population totale qui s'est inscrite lorsqu'ils ont commencé leur programme de formation.

$$ICCA = \frac{\text{Finissants de l'année}_t \text{ de la cohorte}_{t-x}}{\text{inscrits}_{t-x}}$$

x = durée du programme

t = année en cours

Cet indicateur doit être calculé par métier et par province pour refléter la variation de la durée du programme. Son interprétation est valide pour une cohorte donnée au fil du temps. Toutefois, la comparaison entre les cohortes doit être établie avec soin, car divers facteurs socio-économiques peuvent influencer les cohortes différemment au fil du temps. La valeur maximale de ce ratio est un taux de complétion de 100 % en supposant qu'il n'y ait ni décrocheurs ni transferts. Il est recommandé, toutefois, de tenir compte des décrocheurs ou des transferts.

Pour calculer un taux annuel, on exclut les apprentis de la cohorte $t-x$ qui ont complété leur programme avant ou après l'année t . Les décrocheurs sont compris. Les apprentis qui ont complété le programme pendant l'année en cours mais qui n'appartiennent pas à la cohorte étudiée ne sont pas compris dans le numérateur.

Si l'année en cours correspond à la durée prévue d'un programme, ce taux permet de suivre, d'une cohorte à l'autre, la proportion de personnes qui complètent le programme dans les délais prévus. Toutefois, cette interprétation comporte certaines limites. On ne peut pas supposer que la complétion varie proportionnellement au nombre d'inscriptions. Des facteurs socio-économiques peuvent influencer l'inscription, le décrochage ou la complétion. Le ratio de n'importe lequel de ces nombres peut donc varier d'une manière qui peut limiter la comparaison entre les cohortes.

Prise en compte des transferts

On peut modifier le ratio précédent de manière à comprendre les apprentis qui ont effectué un transfert à partir d'un autre programme. Si le temps d'apprentissage qu'ils ont acquis leur a été crédité, ils peuvent terminer au même moment que la cohorte $t-x$. Cette équivalence entre les programmes ou les provinces permet aux apprentis de compléter leur formation dans une période plus courte. Il s'agit d'une façon de « subventionner » la cohorte initiale. La formule deviendrait alors :

$$\text{ICCA}_{\text{avec transferts}} = \frac{\text{Finissants de l'année } t \text{ de la cohorte } t-x}{\text{inscrits}_{(t-x)} + \text{inscrits}_{(t-x+1)} + \dots + \text{inscrits}_{(t-1)}}$$

x = durée du programme

t = année en cours

La valeur donnée à x , soit la durée du programme, détermine la population sélectionnée. Il peut s'agir de la durée officielle ou d'une durée moyenne qui reflète le temps habituellement nécessaire pour compléter un programme de formation. La prise en compte des transferts pourrait avoir une incidence sur l'indicateur.

6. Indicateur cumulatif de complétion d'une cohorte (ICCC)

Valeur de l'indicateur : 51 %

Cette méthode permet de comparer la performance d'une cohorte au fil du temps. Elle permet également de suivre la performance d'une cohorte sur des périodes comparables. Elle comprend tous les apprentis d'une seule cohorte qui ont complété un programme avant l'année en cours.

$$\text{ICCC} = \frac{\text{Cumul des finissants de la cohorte } t-x \text{ avant l'année } t}{\text{inscrits}_{t-x}}$$

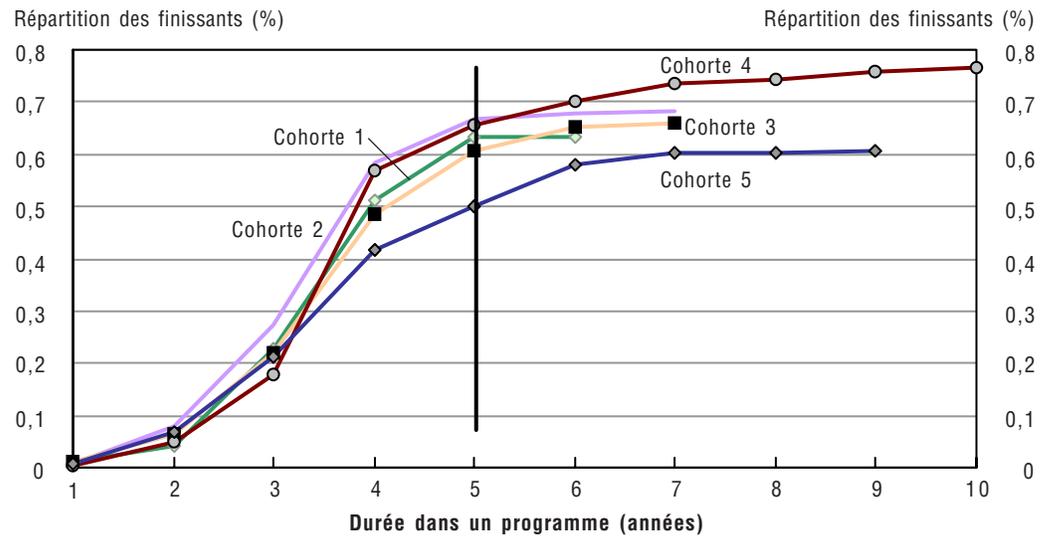
x = durée du programme

t = année en cours

La figure ci-dessous présente des données sur la performance relative de chaque cohorte. Elle utilise des données hypothétiques pour permettre la comparaison avec d'autres indicateurs. On l'obtient en appliquant la formule ci-dessus. D'après ce graphique, on peut affirmer que la cohorte 2 a obtenu de meilleurs résultats que les autres cohortes jusqu'à la cinquième année.

Figure 1

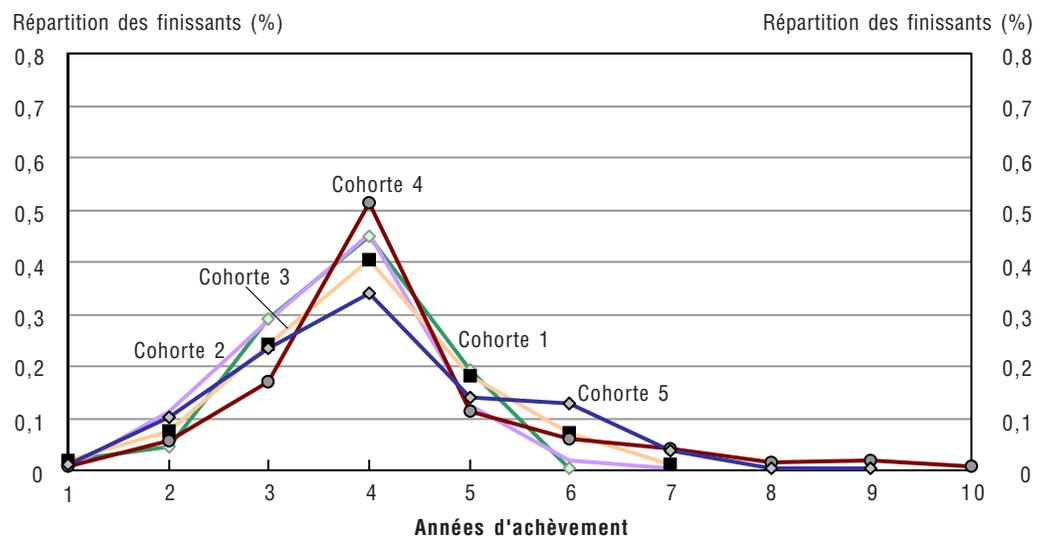
Comparaison dans le temps du pourcentage cumulatif des finissants par cohorte



Enfin, le dernier graphique présente les mêmes données sous forme de répartition des finissants par cohorte pour chaque année du programme. Il montre qu'on atteint un sommet après quatre ans, ce qui correspond à la durée prévue du programme. Il indique également que même si la cohorte 4 tirait un peu de l'arrière par rapport aux autres cohortes au cours des premières années, elle a produit une forte proportion de finissants au terme de la quatrième année, par rapport aux autres cohortes.

Figure 2

Comparaison dans le temps de la répartition annuelle des finissants par cohorte



Prise en compte des transferts

On pourrait modifier le ratio ci-dessus de manière à comprendre les apprentis qui ont effectué un transfert à partir d'un autre programme et dont le temps d'apprentissage déjà accompli leur a été crédité. Pour un programme de quatre ans dont l'année de complétion est 2004, la formule serait alors la suivante :

$$\text{ICCC}_{\text{avec transfert}} = \frac{\text{Cumul des finissants de la cohorte}_{(t-x)} \text{ avant l'année } t}{\text{inscrits}_{(t-x)} + \text{inscrits}_{(t-x+1)} + \dots + \text{inscrits}_{(t-1)}}$$

x = durée du programme

t = année en cours

Comme le numérateur cumule tous les finissants d'une cohorte initiale, un seul indicateur est nécessaire pour mesurer la complétion d'une cohorte.

Les indicateurs présentés jusqu'ici utilisent des données observées brutes. Ils sont quelque peu limités puisqu'ils ne tiennent pas compte de la structure de chaque cohorte. La taille de chaque cohorte peut varier en raison de facteurs socio-économiques (promotion du programme, marché du travail, etc.). Le dénominateur peut varier selon le volume de chaque cohorte. Par conséquent, ce ratio ne tient pas compte du fait que la probabilité d'obtenir un certificat varie d'une année à l'autre.

Indicateur 7 : Indicateur de potentiel atteint (IPA)

Taux synthétique
Population prévue
Pseudo-cohorte

Valeur de l'indicateur : 71

Ce ratio diminue artificiellement le dénominateur en réduisant le nombre éventuel de personnes à celles qui devraient compléter leur programme à un moment donné. La population prévue est plus petite que la population éventuelle. Il s'agit d'un ratio réalité/attentes qui peut être supérieur à 100.

On peut estimer la population prévue de finissants d'après une moyenne des finissants participant à un programme pendant une durée donnée. La moyenne limite l'incidence de la taille d'une cohorte. Par exemple, prenons un programme d'une durée de quatre ans. Les participants ne prennent pas tous la même durée pour le compléter. Chaque année produit des finissants qui ont pris un, deux, trois, quatre ans ou plus pour terminer. On peut donc établir au fil des ans la moyenne des pourcentages des personnes qui prennent la même durée pour compléter le programme. Le nombre d'années retenu comme moyenne pourrait être le nombre réel d'années nécessaires à la complétion ou la durée officielle. Ce nombre doit être spécifique à chaque métier et à chaque province. Si les finissants de différents programmes sont agrégés dans le numérateur, on doit utiliser ce ratio pour des programmes de même durée.

$$\text{IPA} = \frac{G_0}{\sum_{y=0}^n P_{0-y} \times R_{0-y}}$$

y = année, qui varie de 0 à n ; 0 est l'année d'achèvement; 0 à n sont toutes des années d'inscription.

G_0 = nombre de finissants pour l'année 0.

P_{0-y} = pourcentage prévu de finissants pour les années 0 à n .

R_{0-y} = nombre de personnes inscrites pour les années 0 à n .

Le nombre d'années doit être assez élevé pour être représentatif de la répartition des finissants avec le temps et pour être facilement mis à jour d'une année à l'autre³⁸.

Si l'on disposait de données chronologiques pertinentes à la conjoncture socio-économique actuelle, on ne calculerait pas de moyenne. P refléterait la proportion observée de finissants pour une certaine durée. Au cours d'une année donnée, la cohorte censée compléter un programme et comprise dans le dénominateur serait la somme d'un pourcentage déterminé d'apprentis des années d'inscription antérieures. Dans la pratique, il serait difficile d'estimer de manière fiable la répartition en pourcentage, par métier et par province, au fil du temps. Il faut disposer d'une foule de données chronologiques pour réévaluer les estimations de la répartition de la population au fil du temps.

Indicateur 8 : Indicateur de complétion global (ICG)

Taux synthétique Population éventuelle Pseudo-cohorte ou cohorte

Valeur de l'indicateur : 59 %

L'ICG est un taux de complétion pour une année donnée. Sa valeur représente la proportion de personnes qui s'inscrivent à un programme l'année suivante et qui le compléteraient après un nombre d'années x . On suppose que ces personnes se comportent comme celles observées pendant l'année en cours parmi toutes les personnes inscrites, peu importe à quelle cohorte elles appartiennent. L'avantage de l'ICG est qu'on peut l'utiliser à des fins de comparaison d'une année à l'autre, sans égard à la structure de la population inscrite au début d'une année.

À partir de taux bruts, il est difficile d'évaluer les programmes au fil des ans. On pourrait donc penser qu'un taux de 2 000 finissants sur 10 000 personnes inscrites reflète une meilleure performance que 1 000 finissants sur le même nombre d'apprentis inscrits.

Cette conclusion pourrait être erronée. Les 10 000 apprentis inscrits ont commencé à des moments différents. Si l'on évalue après quatre ans un programme d'une durée de quatre ans, il se peut qu'un grand nombre d'apprentis ayant commencé il y a quatre ans aient produit un plus grand nombre de finissants quatre ans plus tard. La proportion de la cohorte serait plus grande parmi les 10 000 apprentis. Donc, même si le nombre de finissants doublait, ce serait uniquement parce qu'un

plus grand nombre de personnes se sont inscrites quatre ans plus tôt à un programme d'une durée de quatre ans, et non parce que le programme donne de meilleurs résultats. Le programme peut avoir donné de bons résultats sur le plan du recrutement, sans nécessairement produire un plus grand nombre de finissants. Il ne faut pas conclure que le programme a réussi à doubler le nombre de finissants en le faisant passer de 1 000 à 2 000.

L'ICG neutralise le poids relatif de la cohorte. La première étape consiste à calculer des taux spécifiques à une cohorte (TSC). Sauf pour l'année en cours, le dénominateur est le nombre de personnes toujours inscrites au début de l'année, c.-à-d. les persévérants qui ont la possibilité d'obtenir un certificat au début de l'année³⁹. L'exemple ci-dessous montre les TSC de 2004 en supposant qu'au début de l'année, personne n'appartient à une cohorte d'apprentis inscrits avant 2000.

$$TSC_{2004} = \frac{\text{Finissants de la cohorte de 2004 en 2004}}{\text{Inscrits de 2004}}$$

$$TSC_{2003} = \frac{\text{Finissants de la cohorte de 2003 en 2004}}{\text{Persévérants de la cohorte de 2003 en 2004}}$$

$$TSC_{2002} = \frac{\text{Finissants de la cohorte de 2002 en 2004}}{\text{Persévérants de la cohorte de 2002 en 2004}}$$

$$TSC_{2001} = \frac{\text{Finissants de la cohorte de 2001 en 2004}}{\text{Persévérants de la cohorte de 2001 en 2004}}$$

$$TSC_{2000} = \frac{\text{Finissants de la cohorte de 2000 en 2004}}{\text{Persévérants de la cohorte de 2000 en 2004}}$$

TSC_{2004} représente les personnes qui ont complété leur programme au cours de leur première année de participation au programme, TSC_{2003} représente celles qui l'ont complété pendant leur deuxième année, etc. Supposons que $TSC_{2004} = 0,05$, que $TSC_{2003} = 0,10$, que $TSC_{2002} = 0,15$, que $TSC_{2001} = 0,30$ et que $TSC_{2000} = 0,20$. Il est prévu qu'avec le temps, la cohorte finira lentement par s'épuiser à mesure que les finissants et les décrocheurs abandonneront le programme.

Pour calculer un ICG, il faut d'abord créer une cohorte synthétique, habituellement fixée de manière empirique à 10 000 personnes. Après une année de participation au programme, cette cohorte synthétique compterait 500 finissants (10 000 X 0,05). Au début de la deuxième année, il resterait alors dans cette cohorte 9 500 persévérants (10 000 – 500). Après la deuxième année, 950 personnes complèteront le programme (9 500 X 0,10). On utilise le même calcul pour toutes les années.

Calcul du taux d'achèvement global

Année	Inscrits/persévérants	TSC	Finissants
1	10 000	0,05	500
2	9 500	0,10	950
3	8 550	0,15	1 283
4	7 267	0,30	2 180
5	5 087	0,20	1 017
6	4 070		

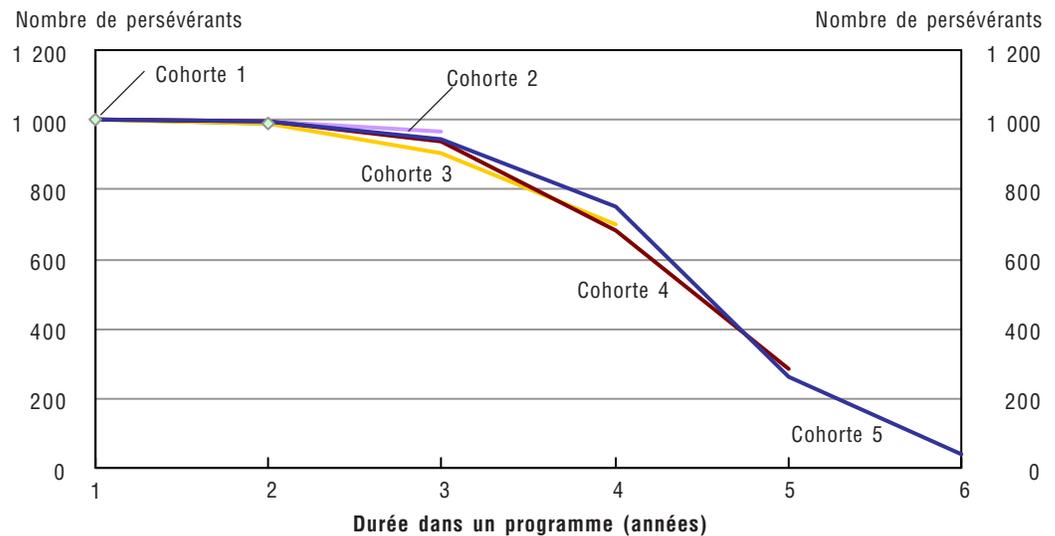
Source : Système d'information sur les apprentis enregistrés.

Le nombre de personnes toujours inscrites à la fin de la sixième année est de 4 070 sur 10 000, ce qui indique que 5 930 personnes ont complété le programme, donc 59,3 % après cinq ans de participation au programme. Ce pourcentage signifie que si une nouvelle cohorte commençait en 2005 et suivait le programme avec, chaque année, la même probabilité de le compléter, 59 % des apprentis inscrits le compléteraient après cinq ans de participation au programme.

Avec le temps, si le processus se poursuit, il devrait rester de moins en moins de persévérants, comme l'illustre la figure ci-dessous :

Figure 3

Baisse du nombre de persévérants au cours de la durée d'un programme, par cohorte

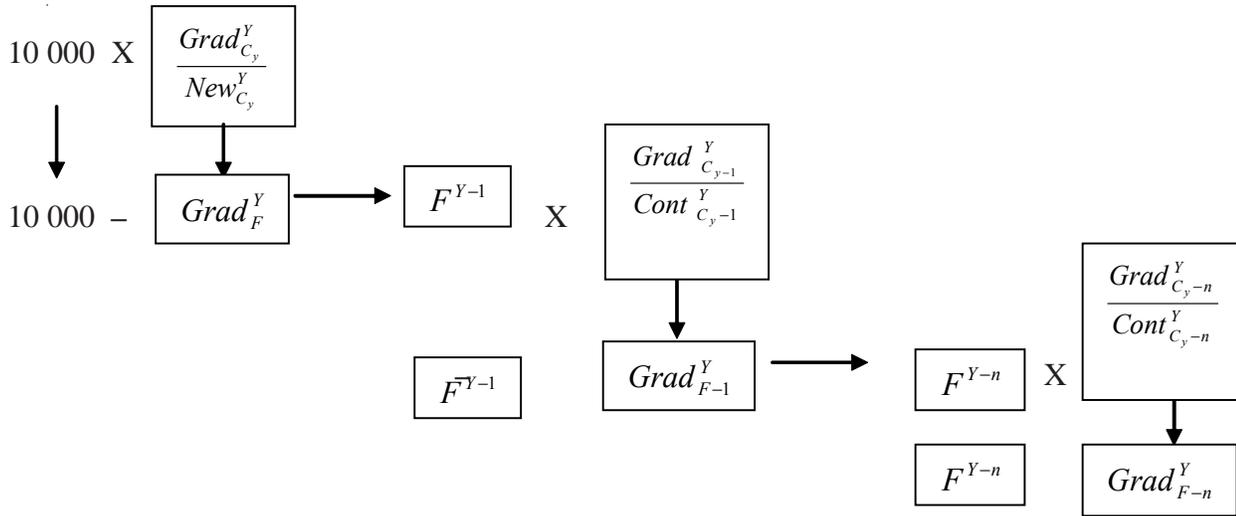


On peut également utiliser cette méthode pour calculer le nombre moyen d'années nécessaires aux apprentis de la cohorte synthétique pour compléter le programme, en additionnant simplement le nombre d'années pendant lesquelles chaque finissant a participé au programme. D'après le tableau ci-dessus, 500 personnes ont complété le programme après la première année (500 X 1 = 500 années-personnes), et 950 après la deuxième année (950 X 2 = 1 900 années-personnes), etc. Le total est le suivant :

$$(500 \times 1) + (950 \times 2) + (1\,283 \times 3) + (2\,180 \times 4) + (1\,017 \times 5) = 20\,054 \text{ années-personnes}$$

Ce total représente le nombre d'années de participation au programme des 5 930 apprentis qui l'ont complété parmi cette cohorte synthétique. Le nombre moyen d'années de participation au programme de ceux qui l'ont complété serait alors le suivant : $20\,054 / 5\,930 = 3,4$ années.

On peut représenter les calculs qui précèdent dans la formule suivante :



Y= année; on commence à l'année en cours et on compte à rebours jusqu'à Y-n, où n est le nombre d'années nécessaire pour épuiser une cohorte.

$Grad_{C_{y-1}}^Y$ = Finissants de la cohorte C_y à la fin de l'année

$Cont_{C_{y-n}}^Y$ = Persévérants de la cohorte C_y au début de l'année

$Grad_{F-n}^Y$ = Finissants de la cohorte F pour l'année en cours

F^{Y-n} = Persévérants de la cohorte F au début de l'année

Nota : Il serait possible de calculer un ratio $\frac{Grad}{Cont} > 1$; dans ce cas, ce serait pour les dernières cohortes dans lesquelles il ne resterait que quelques persévérants et finissants.

$$\text{Nombre d'années pour compléter la formation} = \frac{\sum_{t=1}^n Grad_{F-n}^Y \times t}{F^Y - F^{Y-n}}$$

t = nombre d'années nécessaires pour compléter la formation.

Indicateur 9 : Indicateur proportionnel d'achèvement d'une cohorte (IPCC)

Taux synthétique
Population éventuelle
Pseudo-cohorte

Valeur de l'indicateur : 53

Cet indicateur est une somme de ratios, chaque ratio étant le nombre de finissants appartenant à une cohorte donnée au cours d'une année donnée, divisé par le nombre d'apprentis inscrits de cette cohorte. Il y a autant de ratios que d'années d'inscription produisant des finissants. On utilise les cohortes pour limiter leur importance relative par rapport aux autres. *Cet indice synthétique représente la population totale de finissants au cours d'une année donnée, et non la population de finissants appartenant à diverses cohortes.* Chaque cohorte a également des antécédents d'achèvement au fil du temps.

Pour calculer le taux d'achèvement d'une année donnée, on doit tenir compte du fait que les finissants appartiennent à différentes cohortes. Même certaines personnes s'étant inscrites au début de cette année d'achèvement pourraient compléter leur programme durant cette même année.

Chaque ratio prend le nombre de finissants d'une cohorte (ou d'une année d'inscription) et le divise par le nombre de personnes inscrites de cette cohorte. Lorsqu'on additionne les ratios de toutes les cohortes, le numérateur représente tous les finissants de l'année et le dénominateur représente les cohortes auxquelles appartiennent ces finissants. Seules les cohortes ayant produit des finissants sont prises en compte dans la somme des ratios.

Cette méthode, toutefois, ne tient pas compte des décrocheurs, puisqu'elle est axée sur la population d'apprentis inscrits. Cet indicateur mesure la performance d'une année d'achèvement, ce qui est quelque peu artificiel, puisque ces finissants appartiennent à diverses « cohortes d'inscription ».

$$IPCC = \sum_{n=0}^y \frac{Grad_{y-n}^y}{R_{y-n}}$$

Cet indicateur ne tient pas directement compte de la durée de la participation au programme. Toutefois, il la mesure indirectement puisque la population de finissants comprise dans le numérateur reflète la durée de participation

Indicateur d'achèvement fondé sur une population (ICP)

Taux brut
Population éventuelle
Groupe

On utilise couramment cet indicateur pour calculer un taux d'achèvement d'études postsecondaires (collégiales et universitaires) :

$$PCI = \frac{\text{Finissants de l'année en cours}}{\text{Population à l'âge habituel d'obtention d'un certificat}}$$

L'âge prévu d'obtention de chaque grade s'établit comme suit : études collégiales, 21 ans; baccalauréat, 22 ans; maîtrise, 24 ans; doctorat, 27 ans. Ces âges d'achèvement sont en voie de révision. La population de référence peut provenir de la province de résidence ou de la province de scolarisation. Cette approche ne serait pas applicable à la population d'apprentis à cause de la grande variation des âges.

Notes en fin de texte

1. Au cours de la période étudiée, le même apprenti peut être un finissant, un décrocheur et un persévérant. Pour cette raison, la somme des pourcentages n'égalise pas 100 %.
2. Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada, Développement des ressources humaines Canada, 2002.
3. Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada, Développement des ressources humaines Canada, 2002.
4. Dans ce texte, le terme « compagnon » est une personne de métier ayant obtenu un certificat. Une personne de métier n'a pas nécessairement obtenu de certificat.
5. Le Quotidien, 20 novembre 2003, Programmes de formation des apprentis inscrits, 2002.
6. Rattrapage et perte de terrain : la performance provinciale du PIB par habitant entre 1990 et 2003, n° 24 (11F0027M1F2004024).
7. Il importe également de noter que ces chiffres représentent les gens de métier visés par l'Enquête sur la population active. Ils ne supposent pas que ces personnes sont titulaires d'un certificat d'apprentissage, car ils comprennent toute personne qui travaille dans un métier.
8. Le Quotidien, 20 novembre 2003, Programmes de formation des apprentis inscrits, 2002.
9. Le présent rapport est axé sur la persévérance, c.-à-d. la qualité de l'apprenti qui commence un programme, le complète et devient certifié. Il n'aborde pas l'accès aux programmes de formation offerts aux personnes qui veulent devenir des gens de métier.
10. On entend par finissants les apprentis qui obtiennent un certificat, puisque les données du SIAE ne font pas de distinction entre les deux.
11. Les provinces et les territoires qui comptent des cohortes récentes peuvent effectuer un meilleur suivi. Pour la cohorte qui nous occupe, il n'est cependant pas possible de cerner les cas qui accusent un retard dans la déclaration d'une non-persévérance.
12. Statistique Canada, base de données CANSIM, tableau 379-0035.
13. Les décrocheurs peuvent être des « décrocheurs permanents » (s'ils ne reprennent pas leur formation), par opposition aux « décrocheurs temporaires » (s'ils la reprennent).
14. Sont exclus les décrocheurs qui auraient poursuivi et complété leur programme dans une autre province.
15. La non-persévérance est un statut d'apprentissage à un moment donné. Il y a plus de cas de non-persévérance que d'abandons, car une personne peut abandonner plus d'une fois.
16. Il s'agit d'une mesure du statut d'apprentissage, et non d'un dénombrement des apprentis. Il y a plus de statuts d'apprentissage que d'apprentis, car un apprenti inscrit peut être dénombré plus d'une fois comme non-persévérant et comme finissant au cours de la période de 11 ans.
17. La durée prévue est la durée prise pour compléter un programme si l'apprenti satisfait à toutes les exigences en matière d'heures pendant toutes les années de formation.
18. L'achèvement indique que l'apprenti a satisfait aux exigences en matière de formation. Il obtient son certificat après avoir complété le programme. Certains apprentis peuvent obtenir leur certificat sans nécessairement compléter le programme s'ils ont annulé leur programme d'apprentissage et acquis suffisamment d'expérience pour subir avec succès l'examen de qualification professionnelle. En général, tous les finissants obtiennent leur certificat.
19. Les « décrocheurs permanents » sont des décrocheurs qui ne reprennent pas leur formation, par opposition aux « décrocheurs temporaires ».
20. Une médiane sépare la population en deux groupes égaux; la moitié de la population se situe au-dessus de l'estimation et l'autre moitié, au-dessous. Il est à noter qu'on ne peut pas additionner des médianes pour arriver à un total.
21. Aperçus sur l'économie canadienne. De Labrador City à Toronto : la diversité industrielle des villes canadiennes, 1992 à 2002, n° 11-624-MIF au catalogue, n° 003, 2003.
22. La non-persévérance est un statut d'apprentissage à un moment donné. Il y a plus de cas de non-persévérance que d'abandons, car une personne peut abandonner plus d'une fois.

23. Il s'agit d'une mesure du statut d'apprentissage, et non d'un dénombrement des apprentis. Il y a plus de statuts d'apprentissage que d'apprentis, car un apprenti inscrit peut être dénombré plus d'une fois comme non-persévérant et comme finissant au cours de la période de 11 ans.
24. Dans cette figure, les décrocheurs comprennent ceux qui peuvent reprendre leur formation.
25. L'achèvement indique que l'apprenti a satisfait aux exigences en matière de formation. Il obtient son certificat après avoir complété le programme. Certains apprentis peuvent obtenir leur certificat sans nécessairement compléter le programme s'ils ont acquis suffisamment d'expérience pour subir avec succès l'examen de qualification professionnelle. En général, tous les finissants obtiennent leur certificat.
26. Les « décrocheurs temporaires » sont des décrocheurs qui reprennent leur formation, par opposition aux décrocheurs permanents.
27. Une médiane sépare la population en deux groupes égaux; la moitié de la population se situe au-dessus de l'estimation et l'autre moitié, au-dessous. Il est à noter qu'on ne peut pas additionner des médianes pour arriver à un total.
28. Il s'agit d'une mesure du statut d'apprentissage, et non d'un dénombrement des apprentis. Il y a plus de statuts d'apprentissage que d'apprentis, car un apprenti inscrit peut être dénombré plus d'une fois comme non-persévérant et comme finissant au cours de la période de 11 ans.
29. Données du Recensement et du SIAE.
30. En effet, l'Alberta dispose d'un système d'évaluation et de reconnaissance des acquis pour confirmer le niveau de compétence et de connaissance d'un candidat à un programme d'apprentissage. L'évaluation comprend l'examen des relevés de notes, des attestations d'expérience de travail, des demandes d'un employeur actuel attestant l'expérience de travail antérieure, ainsi qu'un examen spécialisé.
31. Dans ce cas, on dénombre les achèvements autant de fois qu'elles ont lieu. Il y a donc plus d'achèvements que de finissants, puisqu'un apprenti peut compléter plus d'un programme. Par contre, les chiffres concernant l'obtention d'un certificat sont fondés sur les personnes.
32. Les « décrocheurs temporaires » sont des décrocheurs qui reprennent leur formation, par opposition aux décrocheurs permanents.
33. Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP), 2003, n° 81-595-MIF2003007 au catalogue.
34. Seize pour cent des personnes de 18 à 24 ans avaient abandonné leur études postsecondaires 18 mois après les avoir entreprises en 2000.
35. On trouve également ce renseignement dans le SIAE.
36. Ces indicateurs sont calculés d'après des données d'enquête, qui comportent des incertitudes : erreur d'échantillonnage, erreur de couverture, biais de non-réponse, etc.
37. Si un programme comporte un quota annuel constant d'apprentis inscrits, la fluctuation des cohortes risque d'être faible d'une année à l'autre; il serait donc plus fiable d'utiliser un taux brut.
38. Il convient également d'évaluer la stabilité et les tendances de la répartition en pourcentage pour un métier donné et une province donnée pour s'assurer qu'une moyenne ou une médiane est pertinente. Par exemple, la moyenne ou la médiane ne ferait pas ressortir un pourcentage de finissants en augmentation constante pour une durée donnée et pour diverses cohortes.
39. Cette méthode élimine les décrocheurs au début de chaque année. Les décrocheurs sont considérés comme un facteur nuisible qui survient de manière inégale au cours de la vie de la cohorte. Pour obtenir un tableau complet des variations de la cohorte, on pourrait utiliser la même formule présentée plus haut et remplacer l'ensemble de la population par une population de décrocheurs.

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Info-voyages* (87-003-XIF, 5 \$, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=87-003-X>).

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004IF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca:8096/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-MIF2003003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-MIF2003004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-MIF2003005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-MIF2003006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-MIF2003007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-MIF2003008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-MIF2003009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-MIF2003010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-MIF2003011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-MIF2004012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-MIF2004013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-MIF2004014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-MIF2004015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-MIF2004016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- 81-595-MIF2004017 Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
- 81-595-MIF2004018 Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
- 81-595-MIF2004019 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
- 81-595-MIF2004020 Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
- 81-595-MIF2004021 Cadre canadien pour les statistiques culturelles
- 81-595-MIF2004022 Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
- 81-595-MIF2004023 Contribution économique de la culture au Canada
- 81-595-MIF2004024 Contribution économique du secteur culturel en Ontario
- 81-595-MIF2004025 Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
- 81-595-MIF2004026 Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
- 81-595-MIF2005027 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
- 81-595-MIF2005028 Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
- 81-595-MIF2005029 Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
- 81-595-MIF2005030 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
- 81-595-MIF2005031 Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Documents de recherche

- | | |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 81-595-MIF2005032 | Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents |
| 81-595-MIF2005033 | Le secteur des services d'enseignement au Canada |
| 81-595-MIF2005034 | Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004 |
| 81-595-MIF2005035 | Apprentis inscrits : La classe de 1992, une décennie plus tard |